

2025



Table des matières

Chapitre 01		Chapitre 08	
Préface	3	Volet « Pacte logement 2.0 »	
		du Fonds spécial	51
Chapitre 02		8.1. Fonctionnement	
Les Chiffres-clés	6	du pacte logement 2.0	52
2.1. Les Aides à la pierre	7	8.2. Conventions initiales et conventions	
2.2. Le Pacte Logement 2.0	9	de mise en œuvre	53
Chapitre 03		8.3. Le conseiller logement	54
Le Fonds spécial		8.4. Le programme d'action local (« PAL »)	47
pour le logement abordable	11	8.5. Participation financière	
3.1. Les Missions du Fonds spécial	13	du pacte logement 2.0	56
Chapitre 04		Chapitre 09	
Dépenses réalisées et prévisionnelles		Annexes	66
2026-29 du Fonds spécial	15	9.1. Liste des projets de l'inventaire	
		du Fonds spécial	67
Chapitre 05		9.2. Répartition géographique des projets	
L'inventaire du Fonds spécial	21	de l'inventaire du Fonds spécial	
5.1. Inventaire du Fonds spécial		par type de promoteur	90
au 31 décembre 2025	22	9.3. Logements locatifs publics	
5.2. Les projets selon leur nature	23	existants	95
5.3. Répartition géographique des projets	23	9.4. Dotations du Pacte Logement 2.0	98
5.4. Les projets par catégorie		Chapitre 10	
de promoteurs sociaux	25	Annexes explicative	
5.5. Analyse des projets		des Aides à la pierre	100
pour chambres d'étudiants	26	10.1. Fonctionnement	
5.6. Acquisition de terrains par l'État	27	des Aides à la pierre	101
5.7. Rapport financier du Fonds spécial	28	10.2. Les taux de participation	
		des Aides à la pierre	101
Chapitre 06		10.3. Cahier des charges et commission	
Acquisition par l'État de logements	34	d'accompagnement	103
6.1. Acquisition de logements		10.4. Le cheminement d'un projet	
article 29 et 29bis	35	de logements	104
6.2. Acquisition de logements		10.5. Projets de l'inventaire et projets	
en VEFA	36	en perspective	106
6.3. Tableau récapitulatif		10.6. Affectation des logements	
des flux financiers	37	abordables	107
Chapitre 07			
Focus sur les projets			
de grande envergure	39		



Préface

01

Préface

Le logement abordable n'est plus une promesse lointaine : il est aujourd'hui une réalité en construction, portée par un engagement collectif fort et une volonté politique constante.

Ces dernières années, l'accès au logement s'est imposé comme l'une des préoccupations majeures de nos concitoyens. Derrière cette réalité se trouvent des milliers de personnes et de familles confrontées à des choix difficiles, à des attentes parfois longues et à une pression croissante sur leur budget. Face à cette situation, l'État, les communes, les promoteurs sociaux, les partenaires privés et l'ensemble des acteurs concernés ont uni leurs efforts pour transformer une ambition commune en actions concrètes.

Aujourd'hui, cette mobilisation collective porte ses fruits. En 2025, le Fonds spécial pour le logement abordable a franchi une étape importante avec 5.348 logements conventionnés, dont 1.293 supplémentaires au cours de l'année. Ces chiffres témoignent d'une dynamique sans précédent, rendue possible par des investissements historiques. Les dépenses consacrées au logement abordable ont atteint 474 millions d'euros en 2025, soit 250 millions de plus qu'en 2024. Depuis 2014, elles ont été multipliées par onze. Cet effort reflète notre conviction que chaque investissement dans le logement contribue directement à renforcer la cohésion sociale et à préparer l'avenir du Luxembourg.

Cette progression ne repose pas uniquement sur les moyens financiers mobilisés. Elle s'inscrit dans une stratégie globale qui vise à répondre à la diversité des parcours de vie et des besoins. Ainsi, 64 % des logements conventionnés sont destinés à la location abordable et 36 % à la vente emphytéotique, permettant à davantage de ménages de trouver une solution adaptée à leur situation personnelle.



Au 31 décembre 2025, le nombre de logements acquis en VEFA s'établissait à 460, traduisant une volonté constante d'agir avec pragmatisme et efficacité. Cette mesure permet d'augmenter rapidement l'offre de logements abordables tout en apportant un soutien précieux à un secteur de la construction confronté à un ralentissement économique.

Cette dynamique est visible dans l'ensemble du pays. Grâce au Pacte Logement 2.0, 98 communes sont aujourd'hui pleinement engagées dans le développement du logement abordable. Leur implication est déterminante, car les solutions les plus durables se construisent au plus près des réalités vécues par les citoyens et des besoins spécifiques de chaque territoire.

Dans le même esprit, l'État poursuit une politique d'acquisition foncière volontariste et tournée vers l'avenir. Au 31 décembre 2025, l'État détenait 1.656 ares de terrains représentant un potentiel d'environ 922 logements supplémentaires. Ces acquisitions constituent des leviers essentiels pour permettre à la main publique d'être davantage présente sur le marché du logement.

Malgré les avancées réalisées, nous savons que de nombreuses personnes et familles continuent de rencontrer des difficultés pour accéder à un logement adapté à leurs besoins et à leurs moyens. C'est pourquoi nous devons poursuivre nos efforts avec détermination. Nous continuerons à accélérer la construction de logements, à accompagner les communes et tous les autres acteurs du logement dans leurs initiatives et à diversifier l'offre de logements, avec une attention particulière portée aux jeunes générations, aux familles et aux ménages aux revenus modestes.

Ces résultats n'auraient pas été possibles sans l'engagement de toutes celles et ceux qui œuvrent chaque jour en faveur du logement abordable. Je tiens à remercier sincèrement les équipes du ministère, les promoteurs sociaux, les communes, les partenaires institutionnels ainsi que les acteurs privés engagés à nos côtés.

Ensemble, poursuivons la construction d'un Luxembourg où chacun peut trouver sa place, où l'accès à un logement de qualité constitue un facteur de stabilité et de cohésion sociale, et où l'attractivité du pays se mesure aussi à sa capacité d'offrir un toit à celles et ceux qui en ont besoin.

Claude Meisch

Ministre du Logement
et de l'Aménagement du territoire



Les chiffres-clés

22

2.1. Les Aides à la pierre

Projets et Logements

L'inventaire du Fonds spécial pour le logement abordable comprend au 31 décembre 2025 un total de 351 projets représentant 5.348 logements qui sont en construction ou en rénovation. Ainsi, au courant de la seule année 2025, le ministère a accordé son appui pour 1.293 logements supplémentaires.

De ces 5.348 logements, 98 % représentent de nouvelles constructions et 2 % des rénovations de logements existants. 36 % des logements sont destinés à la vente emphytéotique et 64 % à la location abordable.

Les projets de logements abordables répertoriés au 31 décembre 2025 se répartissent sur 84 communes au total.

Volumes financiers

Le volume financier des participations financières qui restent à verser pour ces 351 projets représente plus de 833 millions d'euros au 31 décembre 2025. Au courant de l'année 2025, le ministère a signé des conventions accordant des participations financières pour 539 millions d'euros.

Au courant de l'année 2025, le ministère a déboursé 375 millions d'euros d'Aides à la pierre.



5.348

logements
conventionnés
au 31/12/2025



1.293

logements
supplémentaires
conventionnés
en 2025



539

Mio €

d'Aides à la pierre
accordées en 2025

375

Mio €

de participations
financières versées
en 2025



36 %

de logements
destinés à la vente
emphytéotique



64 %

de logements
destinés à la location
abordable



2/3

2 logements
conventionnés sur 3
sont réalisés par la
SNHBM et le Fonds
du Logement



84

Les logements
se situent dans
84 communes



98 %

de nouvelles
constructions



2 %

de rénovations
de logements



460

logements
acquis par l'État
en VEFA



174

Mio € engagés par
l'État pour acquérir
des projets en VEFA



72

Mio € versés
pour l'acquisition
de logements en
VEFA



1.656

ares
au total
au 31/12/2025

73

Mio € versés
pour l'acquisition
de terrains
en 2025



922

potentiel
de logements
sur la totalité
des terrains

2.2. Le Pacte Logement 2.0



98

Communes ont signé
une convention initiale
au 31/12/2025

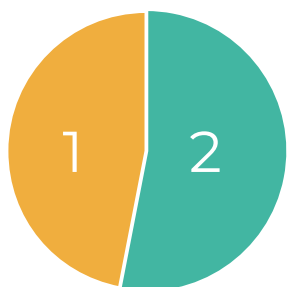
95

Communes qui ont signé
une CMO au 31/12/2025

95

Communes qui ont signé un
PAL au 31/12/2025

Au 31 décembre 2025,
un montant total de
25.690.000 €
a été affecté en guise de dotation
aux communes qui ont signé
une convention de mise en oeuvre
avant le 31/12/2025, dont :



1. un montant de **12.025.000 euros** a été affecté
en guise de dotation pour logements
abordables conventionnés à 28 communes

2. un montant de **13.665.000 euros** a été affecté
en guise de dotation pour logements GLS et
logements abordables à 92 communes



2.026.626 €

Conseillers logement

24.408.656 €

Participations financières
« Projets Pacte Logement »

versées par le Ministère
en 2025

Au courant de l'année 2025, le ministère a déboursé 2 millions d'euros en guise de participations pour les prestations des conseillers logements.

De même, un total de 24 millions d'euros a été versé aux communes pour la réalisation de projets dans le cadre du Pacte Logement 2.0.

En 2025, un montant total de 25.690.000 € a été affecté en guise de dotation aux communes qui ont signé une convention de mise en œuvre, dont

- › Un montant de 12.025.000 euros a été affecté en guise de dotation pour logements abordables conventionnés à 28 communes.
- › Un montant de 13.665.000 euros a été affecté en guise de dotation pour logements GLS et logements abordables à 92 communes.



Le Fonds spécial
pour le logement
abordable

03

Le Fonds spécial pour le logement abordable est un outil de gestion budgétaire et comptable pluriannuelle à travers lequel le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire gère les Aides à la pierre pour la réalisation de logements abordables et les contributions financières aux communes dans le cadre du Pacte Logement 2.0.

Jusqu'en 2019, le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire disposait à cet effet d'une vingtaine d'articles budgétaires pour honorer ses engagements dans le domaine des Aides à la pierre.

Or, une partie des crédits mis à disposition tombait régulièrement en économie. A titre d'illustration, le budget total destiné aux Aides à la pierre (jadis appelées Aides à la construction d'ensembles) s'élevait à un peu plus de 471 millions d'euros entre 2010 et 2018, alors que les dépenses sur ce même laps de temps atteignaient environ 316 millions d'euros. Seuls 67 % des crédits ont donc pu être consommés.

Cet important décalage entre le budget voté et les dépenses effectives s'expliquait par le fait que l'annualité de la loi budgétaire n'est guère compatible avec la construction de logements qui s'étale sur plusieurs exercices budgétaires. En effet, le secteur de la construction est tributaire de nombreux aléas pouvant retarder la planification, la mise en chantier et la réalisation des projets de logements (durée des procédures d'autorisation, intempéries, faillites ou autres imprévus).

Pour pallier cet inconvénient de la gestion annuelle des crédits budgétaires destinés aux Aides à la pierre, il a été décidé de créer un Fonds spécial de financement dédié à la création de logements abordables à travers les aides à la pierre prévues dans la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'Aide au logement puis par la loi modifiée du 7 août 2023 relative au logement abordable.

Ainsi, le Fonds spécial pour le logement abordable a été instauré par la loi du 25 mars 2020 portant création du Fonds spécial pour le logement abordable (ci-après « le Fonds spécial »).

À travers ce rapport annuel, le Fonds spécial apporte également une plus grande transparence pour ce qui est des investissements publics dans le développement du logement abordable au Luxembourg.

3.1.

Les missions du Fonds spécial

Le Fonds spécial pour le logement abordable a été instauré par la loi du 25 mars 2020 (ci-après «le Fonds spécial») et est entré en vigueur le 1er avril 2020.

Le Fonds spécial a pour mission de contribuer à l'augmentation de l'offre de logements abordables par la participation financière à :

- › la réalisation d'ensembles de logements au sens de la loi modifiée du 7 août 2023 relative au logement abordable ;
- › la constitution par l'État d'une réserve foncière à des fins de développement de logement ;
- › la revalorisation, l'assainissement et la viabilisation d'anciens sites industriels en vue de la création de logements ;
- › l'amélioration de la qualité du logement et de l'habitat de manière à ce qu'ils répondent aux objectifs du développement durable ;
- › les projets de logement déclarés d'intérêt général par le Gouvernement en conseil.

Le Fonds spécial peut intervenir dans le financement :

- › de l'acquisition de terrains ;
- › de l'étude de programmes de construction sous leurs aspects urbanistique, architectural et technique ;
- › de l'aménagement de terrains à bâtir, y compris la démolition éventuelle de bâtisses existantes, l'assainissement et la stabilisation de terrains dans le sens horizontal et vertical afin de pouvoir y effectuer des travaux de fondation ;
- › de l'installation de voiries, de canalisations, de conduites d'eau, de gaz, d'électricité, de télécommunication ;

- › de toutes autres infrastructures techniques nécessaires à l'aménagement de logements et tous les frais liés à des contraintes ou prescriptions techniques, urbanistiques, culturelles ou environnementales devant être exposés pour obtenir la délivrance de l'ensemble des autorisations administratives nécessaires pour la réalisation des projets de construction d'ensembles ;
- › des charges d'intérêt liées au préfinancement des projets de construction ;
- › de la construction de logements locatifs ;
- › de l'acquisition, de la rénovation et de la transformation de logements existants ;
- › de la construction de foyers d'hébergement pour travailleurs étrangers ou demandeurs d'asile ;
- › de la construction de logements pour étudiants, stagiaires, apprentis en formation, personnes en formation continue, scientifiques ou experts en mission temporaire ;
- › de l'aménagement des places de jeux et d'espaces verts ;
- › de la construction d'infrastructures de garde et d'éducation réalisées dans le cadre de projets de construction d'immeubles ;
- › des frais exceptionnels relatifs à l'assainissement et à la viabilisation de nouveaux quartiers d'habitation ayant été déclarés d'intérêt général par le Gouvernement en conseil.

Le Fonds spécial répertorie dans son inventaire les projets relatifs à la création et la rénovation de logements subventionnés pour lesquels une convention entre l'État et le promoteur public ou privé a été signée et qui sont en phase de planification ou de réalisation. En outre, l'inventaire du Fonds spécial comprend des terrains acquis par l'État dans l'objectif d'y inscrire un projet de création de logements subventionnés à réaliser par un promoteur public. Les logements achevés, occupés ou non, pour lesquels le décompte final reste encore à établir sont également compris dans l'inventaire du Fonds spécial.

Le Fonds spécial n'inclut pas les projets de logement subventionnés clôturés, pour lesquels le décompte final a été établi et pour lesquels l'État a liquidé sa participation financière.

Le Fonds spécial ne comprend pas non plus les projets en perspective, c'est-à-dire les projets en cours de planification, à une phase plus ou moins avancée, pour lesquels aucune convention n'aurait encore été établie.

L'article 5 de la loi du 25 mars 2020 portant création du Fonds spécial pour le logement abordable prévoit qu'un rapport sur le fonctionnement du Fonds spécial soit présenté annuellement par le ministre ayant le Logement dans ses attributions à la Chambre des Députés.



© SNHBM / Photographie Flávio da Costa - fagency.lu

Dépenses
réalisées et
prévisionnelles
2026-2029
du Fonds spécial



Le Fonds spécial permet la gestion budgétaire et comptable pluriannuelle de deux volets, celui des Aides à la pierre y compris les acquisitions de terrains et de logements par l'État d'une part et celui du Pacte Logement 2.0 de l'autre.

Concernant les Aides à la pierre, les dépenses du Fonds spécial en faveur des projets actuellement dans l'inventaire du Fonds et de projets en perspective approcheront les 382 millions d'euros d'ici fin 2026 à la suite de la multiplication des projets, notamment des projets de grande envergure sur des anciennes friches industrielles et des projets VEFA.

Les dépenses liées au Pacte Logement 2.0 se divisent en deux catégories. D'une part, le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire accorde des participations financières pour mettre à disposition des communes un conseiller logement dans le but de les soutenir dans la mise en place d'actions et de projets favorisant le logement. La participation financière du ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire à ces projets constitue le second volet des participations au Pacte Logement 2.0 et a augmenté graduellement de 1,6 millions d'euros en 2022 à 26 millions d'euros en 2025.

Tableau : évolution des dépenses réalisées entre 2020 et 2025 et dépenses prévisionnelles pour la période 2026 à 2029 dans le cadre du Fonds spécial pour le logement abordable.

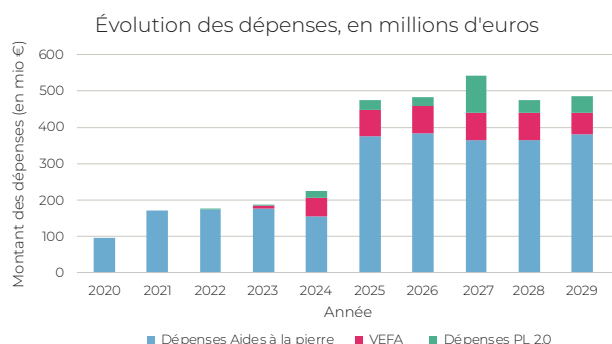
Dépenses, en millions d'euros	Dépenses réalisées						Dépenses prévisionnelles			
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
A) Participation aux projets des établissements publics placés sous la surveillance de l'État	16	41	43	39	64	133	137	120	99	97
B) Participation aux projets de la SNHBM	31	28	27	31	16	38	48	84	92	93
C) Participation aux projets des communes	17	33	36	32	24	59	53	68	76	82
D) Participation aux projets des asbl, fondations et du Kierchefong	23	49	36	30	34	66	51	64	68	70
E) Participation aux projets de sociétés de droit privé	2	2	2	1	1	6	6	7	7	7
F) Acquisition par l'État d'immeubles destinés à l'habitat	9	18	29	42	14	73	87	21	21	31
Total Aides à la pierre	96	170	172	176	154	375	382	363	363	380
Total acquisitions projets VEFA	-	0	0	8	52	72	75	75	75	60
A) Conseiller logement	-	0	2	1	2	2	4	4	4	4
B) Participations financières pour projets Pacte Logement 2.0	-	0	0	0	16	24	20	100	33	41
Total Pacte Logement 2.0	-	0	2	1	18	26	24	104	37	45
Total Fonds spécial		171	174	184	224	474	482	542	476	485

Note : Différences dues aux arrondis

Ce tableau représente le budget des dépenses passées et futures sur base des conventions déjà signées pour des logements à construire.

Description détaillée du tableau en annexe

Le graphique ci-dessous illustre l'augmentation des participations financières qui seront liquidées aux promoteurs dans les années à venir.





© SNHBM / Photographe Flávio da Costa - fagency.lu / Geessewee, Belvaux

Annexes

Description détaillée du tableau : évolution des dépenses réalisées entre 2020 et 2025 et dépenses prévisionnelles pour la période 2026 à 2029 dans le cadre du Fonds spécial pour le logement abordable.

Le tableau présente l'évolution des dépenses réalisées entre 2020 et 2025 ainsi que les dépenses prévisionnelles pour la période 2026 à 2029 dans le cadre du Fonds spécial pour le logement abordable. Les montants sont exprimés en millions d'euros et répartis selon plusieurs catégories d'intervention.

Les dépenses liées aux aides à la pierre constituent la principale composante du Fonds spécial. Elles regroupent :

- les participations aux projets des établissements publics placés sous la surveillance de l'État ;
- les participations aux projets de la SNHBM ;
- les participations aux projets des communes ;
- les participations aux projets des associations, fondations et du Kirchberg ;
- les participations aux projets des sociétés de droit privé ;
- les acquisitions d'immeubles destinés à l'habitat réalisées par l'État.

Le total des aides à la pierre évolue de 96 millions d'euros en 2020 à 375 millions d'euros en 2025. Les prévisions annoncent un maintien à un niveau élevé entre 363 et 382 millions d'euros par an sur la période 2026-2029. Le niveau le plus élevé est attendu en 2026 avec 382 millions d'euros.

La participation aux projets des établissements publics sous surveillance de l'État augmente fortement au fil du temps, passant de 16 millions d'euros en 2020 à 133 millions en 2025. Les prévisions restent élevées avec 137 millions d'euros en 2026 avant une diminution progressive à 97 millions en 2029.

Les participations aux projets de la SNHBM progressent de 31 millions d'euros en 2020 à 38 millions en 2025, puis atteindraient entre 48 et 93 millions d'euros selon les années de projection.

Les participations aux projets des communes passent de 17 millions d'euros en 2020 à 59 millions en 2025 et continueraient à progresser jusqu'à 82 millions d'euros en 2029.

Les participations aux projets des associations, fondations et du Kirchberg augmentent également, passant de 23 millions d'euros en 2020 à 66 millions en 2025, puis entre 51 et 70 millions d'euros sur la période prévisionnelle.

Les acquisitions d'immeubles destinés à l'habitat par l'État connaissent une forte hausse en 2025 avec 73 millions d'euros après un niveau de 14 millions en 2024. Les dépenses prévues atteignent 87 millions d'euros en 2026 avant de se stabiliser entre 21 et 31 millions d'euros jusqu'en 2029.

Une ligne distincte retrace les acquisitions de projets en VEFA. Après des montants nuls ou faibles jusqu'en 2022, les dépenses atteignent 52 millions d'euros en 2024 puis 72 millions en 2025. Les prévisions tablent sur 75 millions d'euros par an entre 2026 et 2028, puis 60 millions en 2029.

Le tableau intègre également les dépenses liées au Pacte Logement 2.0. Les montants demeurent limités jusqu'en 2023 avant de progresser à 26 millions d'euros en 2025. Les prévisions montrent une forte augmentation à 104 millions d'euros en 2027, avant une diminution à 37 millions en 2028 et 45 millions en 2029.

Le total du Fonds spécial augmente fortement sur l'ensemble de la période. Il passe de 171 millions d'euros en 2021 à 474 millions en 2025. Les dépenses prévisionnelles atteignent 482 millions d'euros en 2026, culminent à 542 millions en 2027 puis se maintiennent à des niveaux élevés avec 476 millions en 2028 et 486 millions en 2029.

Points clés:

- › Les dépenses totales du Fonds spécial passent de 171 millions d'euros en 2021 à 474 millions d'euros en 2025.
- › Le niveau de dépenses le plus élevé est prévu en 2027 avec 542 millions d'euros.
- › Les aides à la pierre représentent la principale catégorie de dépenses et atteignent 375 millions d'euros en 2025.
- › Les participations aux projets des établissements publics sous surveillance de l'État constituent le poste budgétaire le plus important.
- › Les acquisitions de logements et de projets en VEFA connaissent une forte progression à partir de 2024.
- › Les dépenses liées au Pacte Logement 2.0 augmentent fortement à partir de 2025 avec un pic prévu à 104 millions d'euros en 2027.
- › Les projections montrent le maintien d'un effort d'investissement très élevé dans le logement abordable jusqu'en 2029.

[Retour au tableau](#)

L'inventaire
du Fonds spécial

05

5.1. Inventaire du Fonds spécial au 31 décembre 2025

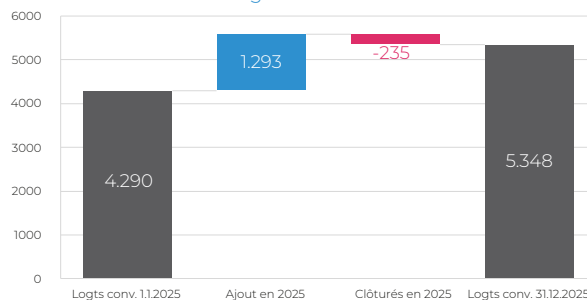
Au 31 décembre 2025, le Fonds spécial regroupe un total de 5.348 nouveaux logements ou logements en rénovation répartis sur 351 projets. Ces projets sont réalisés par près d'une cinquantaine de promoteurs différents, dont la majorité sont des communes. En comparaison, le Fonds spécial incluait au 31 décembre 2024 un total de 4.290² logements répartis sur 306 projets, avec 504 nouveaux logements conventionnés sur l'année 2024.

Les chambres d'étudiants présentant une finalité particulière, elles ne sauraient être comparées à des logements destinés à répondre à des besoins de logements traditionnels. Ces projets ont donc été présentés séparément dans ce rapport et ne font pas partie du nombre de « logements » repris ci-dessous.

Le nombre de projets répertoriés dans le Fonds spécial au 31 décembre 2025 s'élève à 351 projets, contre 306 en début d'année.

Au cours de l'exercice 2025, 30 projets ont été clôturés et ont été retirés de l'inventaire.

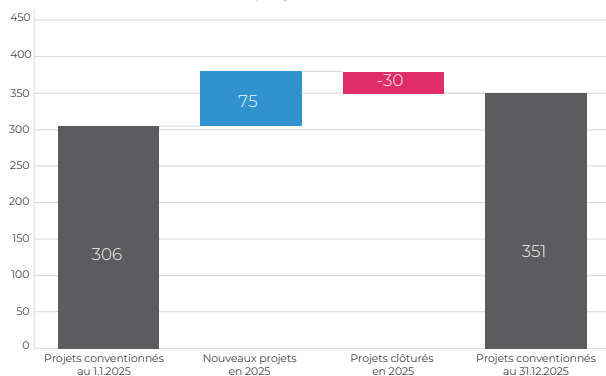
Évolution des logements conventionnés en 2025



Au cours de l'exercice 2025, 1.293 logements supplémentaires ont été conventionnés, dont 208 pour les promoteurs privés sans but de lucre, 269 pour le Fonds du Logement, 106 pour les administrations communales et 710 logements pour la SNHBM.

De même, des projets concernant 235 logements ont été clôturés en 2025 et ont été retirés de l'inventaire.

Évolution des projets conventionnés en 2025



² Le rapport du Fonds spécial présentait un total de 4.226 logements et 292 projets au 31.12.2024. Ces valeurs ont été révisées à 3.935 logements et 306 projets respectivement en raison de retraitements comptables, principalement liés à la réactivation de codes projets qui avaient précédemment été clôturés.

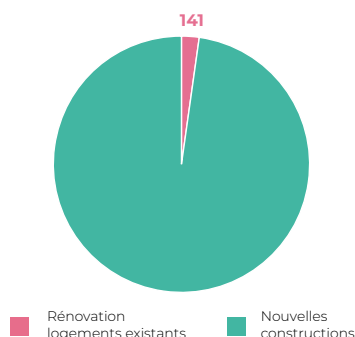
5.2. Les projets selon leur nature

Le département du logement peut accorder des participations financières pour des logements abordables destinées à la vente ou à la location. Le tableau ci-dessous détaille la répartition de l'inventaire du fonds spécial selon l'affectation projetée des logements.

Logements par affectation	Logements	%
Vente abordable	1.899	35,51 %
Location abordable – tout public	3.430	64,14 %
Location abordable - dédiés	19	0,34 %
Total	5.348	100 %

Les logements conventionnés sont destinés à raison de 1.899 unités (36 %) à la vente emphytéotique et à raison de 3.430 unités (64 %) à la location abordable tout public. Les logements dédiés correspondent à la location pour jeunes adultes, personnes encadrées ou DPI.

Les projets en réalisation et répertoriés au 31 décembre 2025 dans l'inventaire se répartissent sur 84 communes. 49 communes développent elles-mêmes ce type de logements. Dans les autres communes, les logements sont principalement développés par les deux promoteurs publics: le Fonds du Logement et la SNHBM et d'autres promoteurs sociaux.



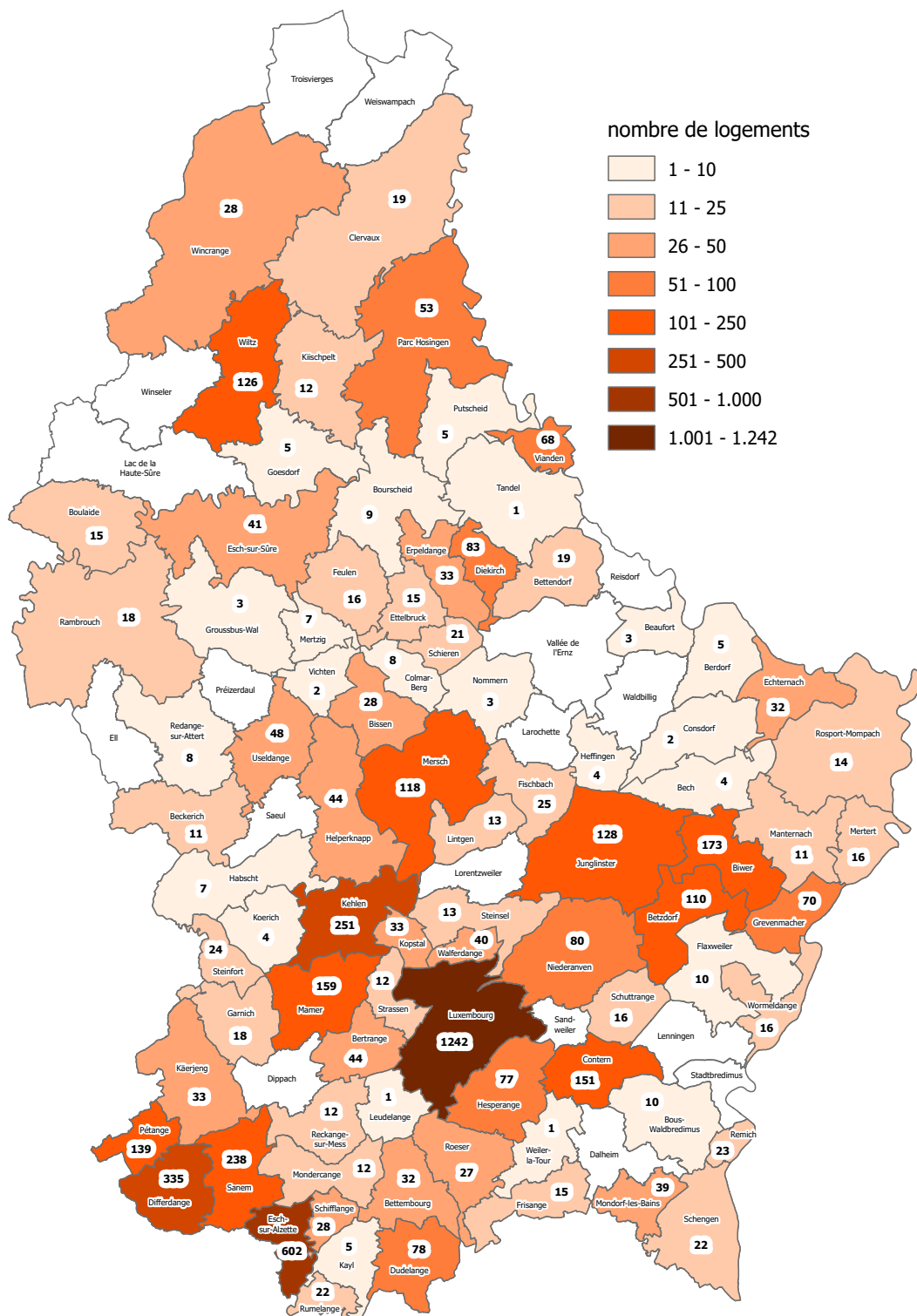
La plus grande proportion, soit 98 % des projets, se réfère à la réalisation de nouveaux logements abordables, contre 2 % pour la rénovation de logements abordables déjà existants dans le parc locatif des promoteurs sociaux.

5.3. Répartition géographique des projets

La carte présentée ci-dessous illustre la répartition géographique des projets dans l'inventaire du Fonds spécial en fonction du nombre de logements. La réalisation de logements abordables est particulièrement développée dans les régions les plus peuplées du pays, c'est-à-dire autour de la Ville de Luxembourg et de la Ville d'Esch-sur-Alzette, ainsi que dans les communes de Differdange, Kehlen, Sanem, Biwer et Mamer.

Top 10 communes (tous promoteurs sociaux confondus)	Logements
Luxembourg	1.242
Esch-sur-Alzette	602
Differdange	335
Kehlen	251
Sanem	238
Biwer	173
Mamer	159
Contern	151
Pétange	139
Junglinster	128

Répartition géographique des logements du Fonds spécial, tous promoteurs confondus



Auteur: MLOGAT - Département de l'aménagement du territoire, avril 2026
Source: MLOGAT - Département du Logement, avril 2026

5.4. Les projets par catégorie de promoteurs sociaux

La réalisation de logements abordables est une mission partagée par plusieurs promoteurs publics ou privés. La plus grande part de ces logements est réalisée par les deux promoteurs publics, le Fonds du Logement et la SNHBM. S'y ajoute l'action des administrations communales, des promoteurs associatifs et des promoteurs privés, essentielle pour créer une offre diversifiée qui puisse répondre aux besoins croissants en logements abordables.

Nombre de logements dans l'inventaire par type de promoteurs

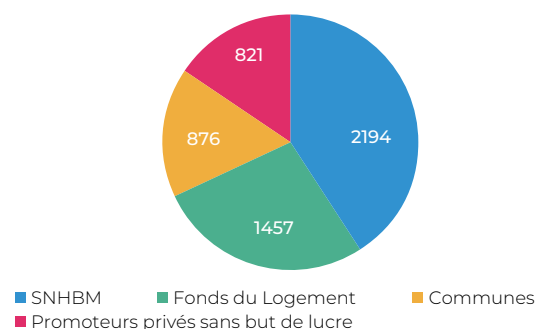


Tableau : répartition des logements conventionnés et des projets conventionnés selon le type de promoteur

Type de promoteur	Logements conventionnés au 31.12.2025	En %	Projets conventionnés au 31.12.2025	Taille moyenne des projets
SNHBM	2.194	41,0 %	40	55
Fonds du Logement	1.457	27,2 %	105	14
Communes	876	16,4 %	127	7
Promoteurs privés sans but de lucre	821	15,4 %	79	10
Sous-total	5.348	100 %	351	15
Acquisition de terrains par l'État	0	-	32	-
Total	5.348	-	383	-

Description détaillée du tableau en annexe

La plus grande part des logements conventionnés, soit 2.194 logements répartis sur 40 projets, sont réalisés par la SNHBM. La SNHBM est également le promoteur avec la plus grande taille moyenne des projets, soit 55 logements par projet en réalisation.

Le Fonds du Logement, plus actif dans des projets de rénovation ou de « Baulücken » au sein de quartiers existants, réalise actuellement 1.457 logements répartis sur 105 projets, pour une taille moyenne des projets de 14 logements par projet.

Il est à noter que la part des logements conventionnés par ce promoteur sera amenée à augmenter fortement dans les années à venir dans le cadre du développement de projets de grande envergure, notamment le projet « Wunne mat der Wooltz » à Wiltz, avec 800 logements, et le projet « Neischmelz » à Dudelange, qui présente un potentiel de logements de plus de 1.500 logements.

5.5. Analyse des projets pour chambres d'étudiants

Les sections précédentes font abstraction de la réalisation et rénovation de logements destinés à la location par des étudiants. Ces projets répondent à un besoin spécifique en lien avec l'éducation et, de ce fait, ne peuvent être assimilés à d'autres projets de création de logements abordables.

Pour les besoins de cette section, l'analyse ne porte pas sur des unités de logements indépendantes mais sur un nombre de chambres, souvent regroupées dans des structures de logements collectifs dans lesquels certaines infrastructures telles que les espaces communs ou les cuisines sont partagées.

Actuellement, 632 chambres font l'objet d'une convention avec le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire. De ces chambres, 489 ont été réalisées sur initiative de promoteurs privés. Les subventions pour ces projets sont versées annuellement, de telle façon que ces projets resteront à l'inventaire du Fonds spécial pour la totalité de la période prévue dans la convention.

Les logements étudiants subventionnés par le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire se concentrent principalement autour du Campus de l'Université de Luxembourg à Esch-Belval.

**Tableau : répartition des lits
étudiants financés dans le cadre des
opérations de logement abordables**

Commune d'implantation	Nombre de lits étudiants
Sanem	379
Esch-sur-Alzette	133
Differdange	113
Luxembourg	7
Total	632

Description détaillée du tableau en annexe

5.6. Acquisition de terrains par l'État

Le Fonds spécial a alloué en 2025, pour le compte du ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire, des terrains totalisant plus de 1.656 ares dans la perspective de les mettre à disposition d'un promoteur public par le biais d'emphytéose en vue de la réalisation de logements abordables. Le

potentiel cumulé de réalisation de logements de ces terrains est actuellement estimé à environ 922 logements.

La constitution de réserves foncières par la main publique a également pour objectif le développement de logements abordables sur le long terme. C'est pourquoi, à l'avenir, l'État poursuivra sa stratégie d'acquisition de terrains.

Tableau: acquisitions de terrains réalisées par l'État dans le cadre de la politique de logement abordable

Commune	Surface totale (a)	Cumul Montant engagé	2025 Montant liquidé	Nombre potentiel estimé de logements
Sanem	11	825.040,00 €	- 551.301,58 €	4
Roeser PSL	471	29.747.668,00 €	- 11.226.376,87 €	188
Steinfort PSL	120	4.209.000,00 €	- 3.086.707,80 €	60
Luxembourg PSL Kennedy-Sud	27	20.197.400,00 €	- 3.082.604,15 €	187
Kayl PSL	174	18.999.700,00 €	- 6.072.547,14 €	89
Contern PSL	57	2.128.000,00 €	- 2.117.900,38 €	17
Erpeldange-sur-Sûre PSL	67	1.611.000,00 €	- 1.541.682,32 €	33
Erpeldange-sur-Sûre PSL	42	5.010.000,00 €	- 5.000.095,66 €	42
Luxembourg - Bonnevoie	32	8.440.000,00 €	- 8.436.222,10 €	55
Schengen	139	8.604.000,00 €	- 8.503.518,10 €	45
Erpeldange - Grande Axe PSL	275	20.000.000,00 €	- 19.605.799,71 €	132
Parc Hosingen	177	6.270.000,00 €	- 2.996.055,16 €	53
Dudelange	6	1.664.000,00 €	- 322.554,06 €	3
Rambrouch	58	1.174.000,00 €	- 679.799,08 €	14
TOTAL	1.656	128.879.808,00 €	- 73.223.164,11 €	922

Description détaillée du tableau en annexe

5.7. Rapport financier du Fonds spécial

Cette partie du rapport illustre le volume financier des participations financières

accordées par le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire en guise d'Aides à la pierre. Ces participations financières sont arrêtées à travers une convention entre le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire et le promoteur social en charge du projet.

Tableau : répartition des logements conventionnés et des projets conventionnés au 31 décembre 2025

Catégorie de promoteurs	Solde des Participations à verser au 31/12/2025	Nouveaux engagements en 2025	Paiements effectués en 2025	Montants libérés	Solde des Participations à verser au 31/12/2025
SNHBM	63	167	(38)		191
Fonds du Logement	316	155	(133)		338
Communes	155	55	(59)	(0)	151
Promoteurs privés sans but de lucre	99	97	(72)	(0)	123
État (acquisition terrains)	36	65	(73)	(0)	28
Total	669	539	(375)	(0)	833

Description détaillée du tableau en annexe

Le solde des participations à verser par le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire pour soutenir les projets de réalisation de logements abordables répertoriés à l'inventaire du Fonds spécial était de 669 millions d'euros au 31 décembre 2024. Au cours de l'année 2025, des engagements pour des participations supplémentaires de 539 millions d'euros ont été enregistrés suite à l'établissement de conventions entre les promoteurs et le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire.

Les nouveaux engagements de 2025 incluent notamment :

- › 34 millions d'euros pour la réalisation de logements abordables par la SNHBM à Luxembourg-Kirchberg, avenue John F. Kennedy ;
- › 25 millions d'euros pour le projet «Op der Schmëtt» réalisé par le Fonds du Logement à Wecker ;
- › 20 millions d'euros pour la réalisation de logements abordables par la SNHBM à

Luxembourg-Bonnevoie dans le cadre du projet « Itzegerknupp » ;

- › 20 millions d'euros pour l'acquisition par l'État de terrains à Ingeldorf.

En 2025, des paiements de 375 millions d'euros ont été versés aux promoteurs sociaux respectivement aux anciens propriétaires des terrains acquis par l'État.

Cela comprend notamment :

- › 20 millions d'euros pour l'acquisition par l'État de terrains à Ingeldorf ;
- › 18 millions d'euros pour l'assainissement de terrains à Wiltz par le Fonds du Logement ;
- › 12 millions d'euros pour la réalisation par la SNHBM de logements à Belval-Nord ;
- › 11 millions d'euros pour la réalisation par la SNHBM d'une Maison pour tous dans le cadre du projet « Elmen ».

Au 31 décembre 2025, les participations étatiques dues pour des projets dans l'inventaire du Fonds spécial s'élèvent à 833 millions d'euros.

Considérant l'affectation des logements, 584 millions d'euros ou 70 % des participations sont alloués à la création de logements abordables destinés à la location, contre 27 millions d'euros ou 3 % pour la création de logements abordables destinés à la vente.

Les coûts de viabilisation représentent des participations de 139 millions d'euros, soit 17 % de la totalité des participations. L'acquisition de terrains représentent 47 millions d'euros, soit 6 % du solde à verser. Les montants restants représentent les participations relatives aux logements étudiants (2 %) et des frais d'études en vue de réalisation de projets de grande envergure (2 %).



© SNHBM / Banana Republic Office / Nonnewisen, Esch-sur-Alzette / image non contractuelle

Annexes

Description détaillée du tableau : répartition des logements conventionnés et des projets conventionnés au 31 décembre 2025

Le tableau présente la répartition des logements conventionnés et des projets conventionnés au 31 décembre 2025 selon le type de promoteur. Il indique, pour chaque catégorie, le nombre de logements conventionnés, leur part dans le total, le nombre de projets en cours ainsi que la taille moyenne des projets.

Au total, 5.348 logements conventionnés sont répartis dans 351 projets conventionnés. La taille moyenne des projets est de 15 logements.

La SNHBM constitue le principal promoteur en nombre de logements conventionnés. Elle totalise 2.194 logements, soit 41,0 % de l'ensemble du parc conventionné. Ces logements sont répartis dans 40 projets, ce qui correspond à une taille moyenne de 55 logements par projet, la plus élevée parmi toutes les catégories de promoteurs.

Le Fonds du Logement représente 1.457 logements conventionnés, soit 27,2 % du total. Ces logements sont répartis dans 105 projets, avec une taille moyenne de 14 logements par projet.

Les communes totalisent 876 logements conventionnés, soit 16,4 % du parc. Elles portent 127 projets, soit le nombre de projets le plus élevé parmi les différentes catégories de promoteurs. La taille moyenne de leurs projets est de 7 logements.

Les promoteurs privés sans but lucratif comptabilisent 821 logements conventionnés, soit 15,4 % du total. Ces logements sont répartis dans 79 projets, avec une taille moyenne de 10 logements par projet.

Le tableau distingue également les acquisitions de terrains réalisées par l'État. Cette catégorie ne comporte aucun logement conventionné à ce stade mais comprend

32 projets fonciers destinés à préparer des développements futurs.

En intégrant ces acquisitions foncières, le nombre total de projets recensés atteint 383.

Le texte accompagnant le tableau précise que la SNHBM réalise la plus grande part des logements conventionnés et dispose également de la taille moyenne de projet la plus importante. Il souligne également que le Fonds du Logement intervient davantage dans des projets de rénovation ou de densification urbaine au sein de quartiers existants, ce qui explique une taille moyenne de projet plus réduite. Il est indiqué que la part du Fonds du Logement devrait augmenter dans les années à venir grâce au développement de projets de plus grande envergure.

Points clés :

- › 5.348 logements conventionnés sont répartis dans 351 projets au 31 décembre 2025.
- › La SNHBM représente 41,0 % des logements conventionnés avec 2.194 logements répartis dans 40 projets.
- › Le Fonds du Logement représente 27,2 % des logements conventionnés avec 1.457 logements répartis dans 105 projets.
- › Les communes portent le plus grand nombre de projets (127), mais avec une taille moyenne de seulement 7 logements par projet.
- › Les promoteurs privés sans but lucratif représentent 821 logements répartis dans 79 projets.
- › La taille moyenne de projet la plus élevée est observée à la SNHBM avec 55 logements par projet.
- › En incluant les acquisitions foncières de l'État, le nombre total de projets recensés atteint 383.

[Retour au tableau](#)

Description détaillée du tableau : répartition des lits étudiants financés dans le cadre des opérations de logement abordables

Le tableau présente la répartition des lits étudiants financés dans le cadre des opérations de logement abordable selon leur commune d'implantation.

Le nombre total de lits étudiants recensés est de 632. La majorité de cette capacité est concentrée dans la commune de Sanem, qui compte 379 lits, soit environ 60 % du total.

Les autres communes concernées sont :

- › Esch-sur-Alzette: 133 lits étudiants ;
- › Differdange: 113 lits étudiants ;
- › Luxembourg-Ville: 7 lits étudiants.

La répartition géographique est fortement concentrée dans le sud du Luxembourg. Les communes de Sanem, Esch-sur-Alzette et Differdange regroupent à elles seules 625 lits sur 632, soit plus de 98 % de la capacité totale recensée. Luxembourg-Ville ne représente qu'une part marginale avec 7 lits.

Le tableau met en évidence le rôle prépondérant du sud du pays dans l'accueil des étudiants, en lien notamment avec le développement des infrastructures d'enseignement supérieur et des projets de logement étudiant dans la région de Belval et des communes voisines.

Points clés :

- › Le parc recensé comprend 632 lits étudiants.
- › Sanem concentre la majorité des capacités avec 379 lits, soit environ 60 % du total.
- › Esch-sur-Alzette et Differdange comptent respectivement 133 et 113 lits.
- › Les trois communes du sud du pays regroupent plus de 98 % des lits étudiants recensés.
- › Luxembourg-Ville ne compte que 7 lits étudiants dans ce recensement.

[Retour au tableau](#)

Description détaillée du tableau: acquisitions de terrains réalisées par l'État dans le cadre de la politique de logement abordable

Le tableau présente les acquisitions de terrains réalisées par l'État dans le cadre de la politique de logement abordable. Pour chaque opération sont indiqués la commune concernée, la surface totale acquise, le montant cumulé engagé, le montant payé en 2025 ainsi que le nombre potentiel estimé de logements pouvant être développés sur ces terrains.

L'ensemble des opérations représente une surface totale de 1.656 unités de surface, un montant engagé de 128.879.808 euros, des paiements réalisés en 2025 de 73.223.164,11 euros et un potentiel estimé de 922 logements.

Les opérations présentant le potentiel de logements le plus élevé sont :

- › Roeser PSL: 188 logements potentiels pour un montant engagé de 29.747.668 euros ;
- › Luxembourg PSL Kennedy-Sud: 187 logements pour 20.197.400 euros ;
- › Erpeldange – Grande Axe PSL: 132 logements pour 20.000.000 euros ;
- › Kayl PSL: 89 logements pour 18.999.700 euros ;
- › Steinfort PSL: 60 logements pour 4.209.000 euros ;
- › Luxembourg – Bonnevoie: 55 logements pour 8.440.000 euros ;
- › Parc Hosingen: 53 logements pour 6.270.000 euros.

Les autres opérations concernent :

- › Schengen: 45 logements potentiels ;
- › Erpeldange-sur-Sûre PSL: 42 logements ;
- › Erpeldange-sur-Sûre PSL (deuxième opération): 33 logements ;
- › Contern PSL: 17 logements ;
- › Rambrouch: 14 logements ;
- › Sanem: 4 logements ;

- › Dudelange: 3 logements.

Les montants engagés les plus importants concernent Roeser PSL (29,7 millions d'euros), Luxembourg PSL Kennedy-Sud (20,2 millions d'euros), Erpeldange – Grande Axe PSL (20 millions d'euros) et Kayl PSL (19 millions d'euros). Ces quatre opérations représentent à elles seules une part significative des investissements fonciers recensés.

Les paiements effectués en 2025 sont particulièrement élevés pour Erpeldange – Grande Axe PSL (19,6 millions d'euros), Roeser PSL (11,2 millions d'euros), Schengen (8,5 millions d'euros), Luxembourg – Bonnevoie (8,4 millions d'euros) et Kayl PSL (6,1 millions d'euros).

Le tableau montre que la stratégie foncière de l'État vise principalement à constituer des réserves permettant le développement futur de quartiers résidentiels de taille importante, notamment dans les communes de Roeser, Luxembourg, Erpeldange-sur-Sûre et Kayl.

Points clés:

- › Les acquisitions foncières représentent un investissement total engagé de 128,9 millions d'euros.
- › Les terrains acquis offrent un potentiel estimé de 922 logements.
- › Les plus importants potentiels de développement se situent à Roeser PSL (188 logements), Luxembourg PSL Kennedy-Sud (187 logements) et Erpeldange – Grande Axe PSL (132 logements).
- › Les montants engagés les plus élevés concernent Roeser PSL, Luxembourg PSL Kennedy-Sud, Erpeldange – Grande Axe PSL et Kayl PSL.
- › La majorité des opérations vise à préparer la création future de nouveaux quartiers de logements abordables à moyen ou long terme.

[Retour au tableau](#)

Description détaillée du tableau : répartition des logements conventionnés et des projets conventionnés au 31 décembre 2025.

Le tableau présente la répartition des logements conventionnés et des projets conventionnés au 31 décembre 2025 selon le type de promoteur. Il indique, pour chaque catégorie, le nombre de logements conventionnés, leur part dans le total, le nombre de projets en cours ainsi que la taille moyenne des projets.

Au total, 5.348 logements conventionnés sont répartis dans 351 projets conventionnés. La taille moyenne des projets est de 15 logements.

La SNHBM constitue le principal promoteur en nombre de logements conventionnés. Elle totalise 2.194 logements, soit 41,0 % de l'ensemble du parc conventionné. Ces logements sont répartis dans 40 projets, ce qui correspond à une taille moyenne de 55 logements par projet, la plus élevée parmi toutes les catégories de promoteurs.

Le Fonds du Logement représente 1.457 logements conventionnés, soit 27,2 % du total. Ces logements sont répartis dans 105 projets, avec une taille moyenne de 14 logements par projet.

Les communes totalisent 876 logements conventionnés, soit 16,4 % du parc. Elles portent 127 projets, soit le nombre de projets le plus élevé parmi les différentes catégories de promoteurs. La taille moyenne de leurs projets est de 7 logements.

Les promoteurs privés sans but lucratif comptabilisent 821 logements conventionnés, soit 15,4 % du total. Ces logements sont répartis dans 79 projets, avec une taille moyenne de 10 logements par projet.

Le tableau distingue également les acquisitions de terrains réalisées par l'État. Cette catégorie ne comporte aucun logement conventionné à ce stade mais comprend 32 projets fonciers destinés à préparer des développements futurs.

En intégrant ces acquisitions foncières, le nombre total de projets recensés atteint 383.

Le texte accompagnant le tableau précise que la SNHBM réalise la plus grande part des logements conventionnés et dispose également de la taille moyenne de projet la plus importante. Il souligne également que le Fonds du Logement intervient davantage dans des projets de rénovation ou de densification urbaine au sein de quartiers existants, ce qui explique une taille moyenne de projet plus réduite. Il est indiqué que la part du Fonds du Logement devrait augmenter dans les années à venir grâce au développement de projets de plus grande envergure.

Points clés:

- › 5.348 logements conventionnés sont répartis dans 351 projets au 31 décembre 2025.
- › La SNHBM représente 41,0 % des logements conventionnés avec 2.194 logements répartis dans 40 projets.
- › Le Fonds du Logement représente 27,2 % des logements conventionnés avec 1.457 logements répartis dans 105 projets.
- › Les communes portent le plus grand nombre de projets (127), mais avec une taille moyenne de seulement 7 logements par projet.
- › Les promoteurs privés sans but lucratif représentent 821 logements répartis dans 79 projets.
- › La taille moyenne de projet la plus élevée est observée à la SNHBM avec 55 logements par projet.
- › En incluant les acquisitions foncières de l'État, le nombre total de projets recensés atteint 383.

[Retour au tableau](#)



Acquisition par l'Etat de logements



6.1. Acquisition de logements article 29 et 29bis

Le Fonds spécial prévoit la possibilité pour l'État d'acquérir des terrains et logements en main propre. En effet, dans le cadre du Pacte Logement 2.0, le nouvel article 29bis a été introduit dans la législation sur l'aménagement communal afin que des logements abordables en main publique soient obligatoirement développés dans tous les nouveaux quartiers. Les terrains viabilisés seront dans ce contexte cédés à la commune ou à l'État en contrepartie d'une augmentation du droit de construction. Les logements – développés et réalisés le cas échéant par les promoteurs privés – seront achetés en Vefa² par la main publique au coût de revient.

Afin de pouvoir analyser ce potentiel d'acquisition de logements, le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire a mis en place une commission consultative composée d'experts.

Cette Commission d'acquisition Logabo29 (CAL29) a comme objet d'aviser le Ministre sur les acquisitions par l'État de logements abordables et de terrains issus des articles 29 et 29bis (AMCO) ainsi que d'autres logements et terrains proposés.

La Commission est composée de membres du ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire et du ministère des Finances, ainsi que de représentants du Fonds du Logement et de la SNHBM en tant que promoteurs publics en charge de la gestion des logements acquis.

Elle permet d'assurer les tâches suivantes:

- › Suivre les procédures mises en place pour l'évaluation des offres ;

- › Assurer un suivi juridique commun « best-practice » pour les conventions VEFA ;
- › Assurer le suivi des offres de logements abordables et terrains à la main publique ;
- › Élaborer des avis (consultatifs) préliminaires pour faciliter l'approbation ministérielle.

Pour guider les promoteurs privés en amont de l'introduction d'une offre de VEFA de logements abordables, le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire met à disposition le Cahier des charges pour le développement de logements abordables sur base duquel les offres seront analysées par les services du ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire.

Si à l'avenir le gros des projets à acquérir se situent dans les PAP relevant de l'article 29bis, de nombreuses communes se sont inspirées de cette nouvelle approche pour proposer un droit d'achat des logements abordables également dans les PAP relevant de l'ancienne législation de l'article 29. En effet, l'acquisition de ces logements par la main publique permet de pérenniser leur abordabilité soit dans le cadre de logements abordables locatifs, soit dans le cadre de logements abordables mis en vente.

Pour ces cas le ministère a élaboré une clause-type à insérer dans les conventions d'exécution des PAP-NQ, dites « conventions article 36 » en référence à la législation de l'aménagement communal. Il est clair que dans ces cas, la main publique devra également rétribuer la part foncière et les coûts de viabilisation. Lors de la fixation du prix du foncier, il est important de tenir compte de la servitude de « logement abordable » dont sont frappés ces terrains et qui dès lors doivent se négocier à un prix ne pouvant en aucun cas dépasser 60 % des prix de marché. La clause type est disponible sur le site internet du ministère et les services du ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire sont à disposition des personnes intéressées pour plus d'informations.

2 La vente en l'état futur d'achèvement (ci-après VEFA) est le contrat par lequel le vendeur transfère immédiatement à l'acquéreur ses droits sur le sol ainsi que la propriété des constructions existantes. Les ouvrages à venir deviennent la propriété de l'acquéreur au fur et à mesure de leur exécution ; l'acquéreur est tenu d'en payer le prix à mesure de l'avancement des travaux.

6.2. Acquisition de logements en VEFA

Le marché immobilier, sous tension depuis des années au Luxembourg, a été fortement affecté par des éléments conjoncturels en 2022. Au cours de l'année 2022 et suite à la crise des matières premières liée au Covid19, face à la guerre en Ukraine, une inflation élevée des matières premières et la subséquente hausse des taux d'intérêt, la demande de logements sur le marché privé a connu une forte diminution. Cette réduction s'est d'abord fait sentir au niveau de la demande de logements locatifs acquis par des investisseurs pour s'étendre par la suite également à la demande de logements acquis pour résidence unique et principale de ménages privés.

Le marché de l'immobilier est dès lors confronté à un contexte de forte diminution de la demande de logements. Cette tendance a été observée et commentée par l'Observatoire de l'habitat dans sa publication «Le logement en chiffres #13» ; publiée en mars 2023. Il en résulte qu'un certain nombre de projets privés risquent de se retrouver à l'arrêt.

Dans ce contexte, l'État a décidé d'exercer son rôle stabilisateur en maintenant son investissement dans la création de logements abordables à un niveau très élevé.

Afin de renforcer la production de logements abordables en ce moment particulier, l'État a décidé d'augmenter ses possibilités d'acquisition de logements en Vefa également à des projets en dehors des contingents de logements liés aux articles 29 et 29bis.

Les promoteurs de projets de logements qui envisagent de proposer une vente en Vefa à l'État un projet de logements abordables, sont invités à consulter le cahier des charges pour le développement de logements abordables. En effet, il est important que les initiateurs de projets soumis pour une offre de VEFA se tiennent plus particulièrement au chapitre relatif aux « Recommandations urbanistiques & architecturales ».

Au 31 décembre 2025, l'État est engagé sur 13 projets totalisant 460 logements abordables. Le volume financier de dépenses de ces projets est de 72 millions d'euros. Un projet à Pétange comptant 25 logements a été clôturé comptablement en 2025 et ne figure donc plus à l'inventaire du Fonds spécial.

Tableau : acquisitions de logements en VEFA réalisées par l'État dans plusieurs communes luxembourgeoises.

Projet	Cumul du montant engagé	Montant payé en 2025	Nombre estimé de logements
Kirchberg	24.110.428,00 €	- 7.297.725,22 €	28
Differdange	34.436.012,00 €	- 13.545.208,85 €	61
Ell	8.716.813,00 €	- 2.594.553,36 €	15
Belval	31.087.420,00 €	- 7.623.071,54 €	56
Differdange	14.231.000,00 €	- 4.689.649,52 €	23
Pétange	20.855.000,00 €	0 €	30
Mertert	12.630.345,00 €	-11.671.674,69 €	20
Mamer	13.061.000,00 €	-5.076.952,68 €	20

Projet	Cumul du montant engagé	Montant payé en 2025	Nombre estimé de logements
Sanem	48.807.000,00 €	- 12.074.479,99 €	80
Esch-sur-Alzette	58.117.000,00 €		87
Sanem	21.336.038,00 €	- 7.363.711,45 €	30
Pétange	9.315.000,00 €		10
TOTAL	296.703.056,00 €	- 71.937.027,30 €	460

Description détaillée du tableau en annexe

6.3. Tableau récapitulatif des flux financiers

Volet	Solde des Participations à verser au 31/12/2025	Nouveaux engagements en 2025	Paielements effectués en 2025	Montants libérés	Solde des Participations à verser au 31/12/2025
Aides à la pierre	669,2	539,4	-375,2	-0,3	833,1
Acquisitions de projets en VEFA	77,7	173,9	-71,9	-0,0	179,6
Pacte Logement	73,5	27,6	-26,4	-0,0	74,7
Total	820,3	740,9	-473,5	-0,3	1.087,4

Annexes

Description détaillée du tableau: acquisitions de logements en VEFA réalisées par l'État dans plusieurs communes luxembourgeoises.

Le tableau présente les acquisitions de logements en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) réalisées par l'État dans plusieurs communes luxembourgeoises. Pour chaque commune sont indiqués le montant cumulé engagé, le montant payé en 2025 et le nombre estimé de logements concernés.

Le montant total engagé atteint 340.395.356 euros pour un parc estimé à 565 logements. Les paiements effectués en 2025 s'élèvent à 71.937.027,30 euros. Les montants de paiement sont présentés avec un signe négatif, correspondant vraisemblablement à des décaissements effectués au cours de l'exercice.

La commune présentant le montant engagé le plus élevé est Esch-sur-Alzette avec 89.204.420 euros pour un total estimé de 223 logements. Elle est suivie par Sanem avec 70.215.038 euros pour 110 logements et Pétange avec 57.434.300 euros pour 56 logements.

Differdange représente également une opération importante avec 48.667.012 euros engagés et 84 logements estimés. Luxembourg-Ville totalise 24.110.428 euros pour 28 logements.

Les autres communes concernées sont:

- › Echternach: 16.356.000 euros engagés pour 24 logements ;
- › Mamer: 13 061 000 euros pour 5 logements ;
- › Mertert: 12.630.345 euros pour 20 logements ;
- › Ell: 8.716.813 euros pour 15 logements.

Les paiements les plus élevés réalisés en 2025 concernent:

- › Sanem: 19.438.191,44 euros ;
- › Differdange: 18.234.858,37 euros ;
- › Mertert: 11.671.674,69 euros ;
- › Esch-sur-Alzette: 7.623.071,54 euros ;
- › Luxembourg-Ville: 7.297.725,22 euros ;
- › Mamer: 5.076.952,68 euros ;
- › Ell: 2.594.553,36 euros.

Aucun paiement n'est renseigné pour Echternach et Pétange au titre de l'année 2025.

Le tableau met en évidence une forte concentration des investissements VEFA dans les communes du sud du pays, particulièrement Esch-sur-Alzette, Sanem, Pétange et Differdange, qui regroupent à elles seules la majorité des logements et des montants engagés.

Points clés:

- › 340,4 millions d'euros ont été engagés pour l'acquisition en VEFA d'un total estimé de 565 logements.
- › Les paiements réalisés en 2025 atteignent 71,9 millions d'euros.
- › Esch-sur-Alzette constitue l'opération la plus importante avec 223 logements et plus de 89 millions d'euros engagés.
- › Sanem, Differdange et Pétange concentrent également des investissements très importants.
- › Les communes du sud du Luxembourg regroupent la majorité des logements acquis en VEFA par l'État.

[Retour au tableau](#)



Focus
sur les projets
de grande envergure



Plusieurs projets de grande envergure sont actuellement en cours de planification, voire ont déjà été lancés. Ces projets ne sont pas encore tous entièrement conventionnés.

Au vu de l'envergure des travaux à effectuer, notamment au niveau des infrastructures, il s'agit de projets qui s'étaleront sur une période de plusieurs années.

1. Projet « Neischmelz »



Projet Neischmelz, Dudelange © Fonds du Logement / CBA architects / image non contractuelle

Principales données:

Promoteur:	Fonds du Logement
Commune d'implantation projet	Dudelange
Localité d'implantation projet	Dudelange
Surface totale terrain (ha)	32,47
Nombre de logements prévus	1.575
Participation étatique estimée (en mio EUR)	507
Démarrage des travaux	Printemps 2024
Durée prévisionnelle des travaux	15-20 ans

Bref descriptif:

Le projet « NeiSchmelz » consiste en la reconversion d'une friche industrielle de plus de 32 ha au sein de la ville de Dudelange, avec un concept urbanistique qui tient également compte du patrimoine industriel de la région.

Un pôle d'attraction régional et multifonctionnel sera créé, combinant logements, emplois, commerces et loisirs, tout en prenant en considération les défis liés au développement durable par le management des sols de la friche, au travers d'un retrait partiel, d'un réemploi, et la mise en place d'une couche de scellement ou apport de terres saines.

Le projet compte 4 plans d'aménagement particuliers (PAP), présente une mixité des fonctions et offrira, à terme, un potentiel de développement de 1.575 logements abordables dont 55 % seront destinés à la location abordable, 35 % à la vente abordable et 10 % à la vente à coût modéré, tout en assurant une diversité des formes d'habitat ainsi que des typologies des logements.

2. Projet « Wunne mat der Wooltz »



Projet Wunne mat der Wooltz, Wiltz © Fonds du Logement / heisbourg strotz architectes / image non contractuelle

Principales données:

Promoteur:	Fonds du Logement
Commune d'implantation projet	Wiltz
Localité d'implantation projet	Wiltz
Surface totale terrain (ha)	24,03
Nombre de logements prévus	833
Participation étatique totale estimée (en mio EUR)	287
Démarrage des travaux	Printemps 2023
Durée prévisionnelle des travaux	15-20 ans

Bref descriptif:

Le site « Wunne mat der Wooltz », implanté dans la vallée entre Oberwiltz et Niederwiltz, s'étend sur une superficie de 24,03 ha et se situe essentiellement sur la friche industrielle de « Tarkett (Eurofloor) », l'ancien site « Baumaself » et le lieu-dit « Geetz ».

À terme, la réalisation de 872 logements sur ce site, dont 833 logements abordables construits par le Fonds du Logement, permettra d'accueillir un peu plus de 2.000 personnes: 70 % des logements seront destinés à la location abordable et 30 % à la vente abordable.

Le projet « Wunne mat der Wooltz » se compose de 7 PAP. Il est actuellement couvert par deux lois de financement votées le 29 juin 2021: la première loi de financement concerne la revalorisation du site et couvre l'ensemble des 7 PAP ; La deuxième loi de financement concerne le développement de logements et couvre la réalisation des infrastructures ordinaires ainsi que la création de 401 logements sur 3 PAP.

3. Projet « Haargarten »



Projet Haargarten, Wiltz © Fonds du Logement / heisbourg strotz architectes / image non contractuelle

Principales données:

Promoteur:	Fonds du Logement
Commune d'implantation projet	Wiltz
Localité d'implantation projet	Wiltz
Surface totale terrain (ha)	8,3 ha
Nombre de logements prévus	265
Participation étatique estimée (en mio EUR)	100-120
Démarrage des travaux	2023
Durée prévisionnelle des travaux	15 ans

Bref descriptif:

Le projet « Haargarten » est adjacent au projet « Wunne mat der Wooltz ». Le plan d'aménagement particulier (PAP) est actuellement en cours d'élaboration en parallèle de l'exécution des travaux de démolition/dépollution.

D'une superficie de 8,3 hectares, les terrains sont en partie situés sur une ancienne zone industrielle qui incluait notamment les locaux de Circuit Foil, qui produisait jusqu'en l'an 2006 des feuilles en cuivre. A l'est et au sud de ces anciens lieux de production se situent deux terrains supplémentaires, qui étaient destinés jusqu'en 2020 à une utilisation agricole.

Le projet portera création d'un nouveau quartier résidentiel attractif avec une mixité sociale basée sur des critères de l'économie circulaire. Des maisons unifamiliales, jumelées, mitoyennes et multifamiliales sont prévues. De plus petites surfaces commerciales et des bureaux complètent le projet.

4. Projet « An der Schmëtt »



Projet An der Schmëtt, Wecker © Fonds du Logement / fagency.lu

Principales données:

Promoteur:	Fonds du Logement
Commune d'implantation projet	Biwer
Localité d'implantation projet	Wecker
Surface totale terrain (ha)	5,47
Nombre de logements prévus	164
Participation étatique estimée (en mio EUR)	108
Démarrage des travaux	2022
Durée prévisionnelle des travaux	8 ans

Bref descriptif:

Le PAP « An der Schmëtt » est le fruit de la reconversion et de l'assainissement de l'ancienne « Cité Syrdall » et se situe dans la vallée de la Syre, dans la Commune de Biwer. Il prévoit la construction de 164 logements et un commerce. 121 logements seront destinés à la location abordable et 36 logements seront destinés à la vente abordable, 5 unités en vente à coût modéré, 2 logements en vente libre.

Parmi les logements, il y a 97 unités de type unifamilial, 18 unités avec un logement intégré, 13 maisons type bifamilial et 23 unités de type collectif.

Le projet prévoit un total maximal de 198 places pour le stationnement et prévoit le regroupement de la majorité des stationnements privés sous forme de car-ports aux entrées du quartier.

Les stationnements publics dédiés aux visiteurs sont implantés le long des voiries.

Le PAP a été approuvé par le Ministre de l'Intérieur en date du 5 mars 2021.

5. Projet « Wältgebond »



Projet Wältgebond, Mamer © Fonds du Logement / BENG Architectes Associés / Schroeder & Associés / STUDIO E / Papaya urbanistes

Principales données:

Promoteur:	Fonds du Logement
Commune d'implantation projet	Mamer
Localité d'implantation projet	Mamer
Surface totale terrain (ha)	4,99
Nombre de logements prévus	172
Participation étatique estimée (en mio EUR)	83
Démarrage des travaux	2023
Durée prévisionnelle des travaux	7 ans

Bref descriptif:

Le Fonds du Logement réalise un projet d'aménagement particulier PAP Wältgebond à Mamer en maîtrise d'ouvrage conjointe avec les sociétés Devimolux et Longchamp.

Le PAP a été approuvé par le Conseil communal de Mamer en date du 27 janvier 2017 et par le Ministre de l'Intérieur en date du 11 avril 2017. Le présent projet vise, pour le compte du Fonds du Logement, la construction de 172 logements à la location abordable, à la vente abordable et à la vente à coût modérée. Le projet prévoit 2 maisons jumelées, 31 maisons en bandes et 129 appartements répartis dans 10 résidences. Parmi les infrastructures, il y aura des emplacements de parking public, des espaces de rencontre et de récréation. Pour les visiteurs, 53 places publiques sont réparties sur l'ensemble du site. Le concept de stationnement privatif prévoit également 162 places de stationnement, réparties soit en extérieur à l'avant des parcelles, soit en places intérieures dans les sous-sols des résidences et dans les carports des maisons unifamiliales.

6. Projet « Cité Manertchen »



Projet Cité Manertchen / © Polaris Architects / image non contractuelle

Principales données:

Promoteur:	Fonds du Logement
Commune d'implantation projet	Echternach
Localité d'implantation projet	Echternach
Surface totale terrain (ha)	12,23
Nombre de logements prévus	214
Participation étatique estimée (en mio EUR)	144
Démarrage prévisionnel des travaux	2029
Durée prévisionnelle des travaux	12 ans

Bref descriptif:

Le projet du PAP « Manertchen » prévoit la construction de 214 logements abordables et d'un commerce. 70 % de ces logements seront destinés à la location abordable et 30 % seront destinés à la vente abordable.

Parmi les infrastructures, il y aura des emplacements de parking public, des espaces de rencontre et de récréation.

Le concept de stationnement privatif prévoit également 364 places de stationnement, réparties en places intérieures (résidences) et en places extérieures, à l'entrée des maisons ou sous forme de carport, afin de les différencier des emplacements publics.

Le PAP a été approuvé par le Ministre de l'Intérieur le 14 mars 2024.

7. Projet « Val St. André »



Projet Val St. André, Luxembourg © Fonds du Logement / Dewey Muller Architects - Urbanistes / Kneip Ingénieurs-conseils / image non contractuelle

Principales données:

Promoteur:	Fonds du Logement
Commune d'implantation projet	Luxembourg
Localité d'implantation projet	Luxembourg
Surface totale terrain (ha)	1,83
Nombre de logements prévus	122
Participation étatique estimée (en mio EUR)	65-85
Démarrage prévisionnel des travaux	2027
Durée prévisionnelle des travaux	4-5 ans

Bref descriptif:

Afin de répondre à la demande de logements abordables sur la Ville de Luxembourg, le projet prévoit le nombre maximal de logements pouvant être développés sur l'emprise du PAP Val Saint André (122 unités) en respectant les typologies définies dans les consignes de construction du Fonds du Logement et le cahier de charge du Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire. La surface constructible brute hors-sol qui ne sera pas destinée à la création de logements sera dédiée à la planification de surfaces destinées aux commerces et services. Le projet se basera sur un système de construction mixte afin de permettre d'une part une flexibilité d'usage dans le cycle de vie des bâtiments et d'autre part une mise en œuvre standardisée et préfabriquée des éléments constructifs, notamment de façade. Une attention particulière est portée à l'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.

8. Projet « Itzigerknupp »



Projet Itzigerknupp à Luxembourg-Bonnevoie © Tetra Kayser Associés sa – image non contractuelle

Principales données:

Promoteur:	SNHBM
Commune d'implantation projet	Luxembourg
Localité d'implantation projet	Bonnevoie
Surface totale terrain (ha)	13,3 ha
Nombre de logements prévus	600
Participation étatique estimée (en mio EUR)	180-220
Démarrage des travaux	2023
Durée prévisionnelle des travaux	3-5 ans

Bref descriptif:

À Luxembourg-Bonnevoie, le projet d'envergure Itzigerknupp, couvrant un terrain de plus de 13 hectares, situé entre les rues d'Itzig et Anatole France, prévoit la construction de 786 logements, dont 110 maisons unifamiliales et 640 appartements. La SNHBM, propriétaire de 60 % des terrains, pourra y réaliser environ 600 logements abordables dont 74 maisons unifamiliales. Aux abords de la même rue Anatole France, la SNHBM a élaboré un autre projet de moindre envergure comprenant 20 appartements destinés à la location abordable.

Les deux PAP ont été approuvés définitivement par toutes les autorités en 2013 et la procédure de remembrement assez complexe a pu être finalisée fin 2021. Des fouilles archéologiques ont eu lieu au printemps 2022 et les travaux ont démarré en 2023. Les travaux de viabilisation ont commencé en octobre 2023. Les premières unités de logements sont en cours de construction depuis fin 2025.

9. Projet « Rue des Lignes »



Projet Rue des Lignes à Luxembourg-Merl © map.geoportail.lu / SNHBM

Principales données:

Promoteur:	SNHBM
Commune d'implantation projet	Luxembourg
Localité d'implantation projet	Merl
Surface totale terrain (ha)	3,18 ha
Nombre de logements prévus	309
Participation étatique estimée (en mio EUR)	48-72
Démarrage prévisionnel des travaux	2027-2030
Durée prévisionnelle des travaux	10 ans

Bref descriptif:

La SNHBM réalise en collaboration avec la Ville de Luxembourg, le projet de grande envergure nommé « Rue de Lignes ». Sur une surface de 3,18 hectares, un nouveau quartier d'habitation HAB-2 verra le jour.

Le PAP a été validé par le conseil communal de la Ville de Luxembourg. Au total, le PAP prévoit la construction de 309 logements abordables dont 20 maisons unifamiliales ; en partie destinés à la vente et en partie à la location.

10. Projet «JFK Sud Zone A1»



Projet JFK Sud Zone A1 à Luxembourg-Kirchberg
© STEINMETZ DE MEYER architectes urbanistes – image non contractuelle

Principales données:

Promoteur:	SNHBM
Commune d'implantation projet	Luxembourg
Localité d'implantation projet	Kirchberg
Surface totale terrain (ha)	2 ha
Nombre de logements prévus	275
Participation étatique estimée (en mio EUR)	60-80
Démarrage des travaux	2024
Durée prévisionnelle des travaux	4 à 6 ans

Bref descriptif:

La SNHBM réalise en collaboration avec le Fonds Kirchberg un projet de 275 logements abordables.

9 bâtiments seront construits par la SNHBM:

- › Les bâtiments A, B et E sont construits pour la SNHBM, destinés à la location abordable ;
- › Les bâtiments C, D et F sont construits pour la SNHBM, destinés à la vente abordable ;
- › Les bâtiments G, H et I sont construits pour le Fonds Kirchberg en vue de la vente sur le marché libre.

La volumétrie à la base du concept prévoit des bâtiments qui dessinent un front de rue le long de l'avenue John F. Kennedy de plus grande hauteur en face du nouveau bâtiment du Secrétariat du Parlement Européen et des ensembles de plus petites dimensions qui assurent le lien visuel avec le Weimershof.

Les travaux de terrassement des 4 premiers bâtiments A, B, C et D ont démarré en 2024. Les travaux de construction, quant à eux, ont été entamés au 1er semestre 2025. Les travaux de terrassement des autres 4 bâtiments, notamment F, G, H et I, ont été entamé en mars 2025.

La vente des premiers logements débutera au 2^e semestre 2026.

Le long de la rue Fort Thüngen des maisons de ville en bande donnent directement sur des espaces publics, faisant ainsi le relais avec le quartier existant.

Côté avenue John F. Kennedy, les espaces à rez-de-chaussée sont destinés à des bureaux, commerces et services de petite et moyenne taille. Ainsi, le projet devra encourager une activité urbaine en complément avec les grandes structures déjà présentes sur le plateau.

12 unités commerciales sont prévues ainsi qu'un appartement pour l'association *Inklusiv Wunnen*, qui est dédié à la colocation pour 9 personnes.

11. Projet « Cité Militaire »



Projet Cité militaire à Diekirch © WW+ / image non contractuelle

Principales données:

Promoteur:	SNHBM
Commune d'implantation projet	Diekirch
Localité d'implantation projet	Diekirch
Surface totale terrain (ha)	2,05 ha
Nombre de logements prévus	184
Participation étatique estimée (en mio EUR)	52 pour logements abordables 130 pour bâtiment administratif
Démarrage des travaux	2022
Durée prévisionnelle des travaux	10 ans

Bref descriptif:

La SNHBM réalise en collaboration avec l'État et la Ville de Diekirch, le projet de grande envergure nommé Cité Militaire. Sur une surface de 2,05 hectares, un nouveau quartier d'habitation verra le jour. Le PAP prévoit la construction de 184 appartements, dont 124 logements abordables et 60 logements pour l'Armée luxembourgeoise. Il est également prévu de construire un nouveau bâtiment administratif avec un parking centralisé.

12. Projet « Elmen »



Projet Elmen à Olm © SNHBM / Photographe Flavio da Costa – fagency.lu

Principales données:

Promoteur:	SNHBM
Commune d'implantation projet	Kehlen
Localité d'implantation projet	Olm
Surface totale terrain (ha)	27
Nombre de logements prévus en phase 1	388
Nombre de logements prévus en phase 2	154
Participation étatique totale phase 1 (en mio EUR)	76
Participation étatique totale phase 2 (en mio EUR)	51
Démarrage des travaux	2018
Durée prévisionnelle des travaux	15 ans

Bref descriptif:

La SNHBM (Société Nationale des Habitations à Bon Marché S.A.) réalise en collaboration avec la Commune de Kehlen, le projet de grande envergure nommé Elmen. Sur une surface de 27 hectares, un nouveau village verra le jour avec une mixité de fonctions. Sur l'ensemble du site, le Masterplan prévoit la construction de 750 logements, ce qui permettra à Elmen d'accueillir environ 2.000 habitants à long terme. Les maisons unifamiliales seront toutes construites en bois et disposeront de 3 à 4 chambres à coucher. Suite au démarrage de la phase 1 du projet, il a été décidé de porter le nombre total de logements à plus de 800 par des adaptations des PAP 2 et 3.

Ce projet est réalisé en 3 phases. La première phase, qui porte sur la construction du PAP « Village central » avec 388 unités de logements a fait l'objet d'une loi de financement votée le 25 novembre 2020. Une convention « Aides à la pierre » pour la construction des infrastructures a été conclue en décembre 2020.

Sélection de projets de logements abordables bénéficiant d'une loi de financement déjà votée

Projet	Promoteur	Nombre de logements	Statut	Période de réalisation
Dudelange - Laminoir Neischmelz	Fonds du Logement	889	loi votée le 17/03/2022	2024-42
Wiltz - Wunnen mat der Wooltz	Fonds du Logement	401	loi votée le 29/06/2021	2023-42
Kehlen – Elmen PAP 1	SNHBM	388	loi votée le 25/11/2020	2018-33
Kehlen – Elmen PAP 2	SNHBM	154	loi votée le 19/12/2023	2023-33
Biwer - An der Schmëtt	Fonds du Logement	164	loi votée le 28/01/2022	2022-32
Mamer - Wëltgebond	Fonds du Logement	162	loi votée le 18/11/2021	2023-30
Diekirch - Cité Militaire	SNHBM	124	loi votée le 27/06/2023	2022-32
Luxembourg - Itzigerknupp	SNHBM	558	loi votée le 19/12/2023	2023-28

Description détaillée du tableau en annexe



© Fonds du Logement / fagency.lu / Mathendahl, Niedercorn

Annexes

Description détaillée du tableau: sélection de projets de logements abordables bénéficiant d'une loi de financement déjà votée

Le tableau présente une sélection de projets de logements abordables bénéficiant d'une loi de financement déjà votée. Pour chaque projet sont indiqués le promoteur responsable, le nombre de logements prévus, la date de vote de la loi de financement et la période estimée de réalisation.

Les huit projets recensés totalisent 2.840 logements.

Le projet le plus important est «Dudelange – Laminoir Neischmelz (3 PAP sur 4)», porté par le Fonds du Logement. Il prévoit la réalisation de 889 logements. La loi de financement a été votée le 17 mars 2022 et la période de réalisation s'étend de 2024 à 2044.

Le deuxième projet en importance est «Luxembourg – Itzegerknupp», porté par la SNHBM. Il comprend 558 logements. La loi de financement a été votée le 19 décembre 2023 et la période de réalisation prévue s'étend de 2023 à 2028.

Le projet «Wiltz – Wunnen mat der Wooltz (3 PAP sur 7)», porté par le Fonds du Logement, prévoit 401 logements. La loi de financement a été votée le 29 juin 2021 et la période de réalisation est estimée entre 2023 et 2043.

La commune de Kehlen accueille deux projets portés par la SNHBM:

- › Elmen PAP 1: 388 logements, loi votée le 25 novembre 2020, période de réalisation 2018-2033 ;
- › Elmen PAP 2: 154 logements, loi votée le 19 décembre 2023, période de réalisation 2018-2033.

D'autres projets importants figurent également dans le tableau:

- › Biwer – An der Schmëtt: 164 logements, porté par le Fonds du Logement, loi votée le 9 juin 2022, période 2022-2032 ;

- › Mamer – Weltgebond : 162 logements, porté par le Fonds du Logement, loi votée le 18 novembre 2021, période 2023-2030 ;
- › Diekirch – Cité Militaire: 124 logements, porté par la SNHBM, loi votée le 27 juin 2023, période 2022-2032.

Sur les huit projets recensés, quatre sont portés par le Fonds du Logement et quatre par la SNHBM. Le Fonds du Logement représente toutefois la majorité des logements prévus avec 1.616 logements, contre 1.224 logements pour la SNHBM.

Les périodes de réalisation s'étendent généralement sur plusieurs années, voire plusieurs décennies pour certains grands projets d'aménagement urbain, ce qui illustre l'ampleur et la complexité des opérations concernées.

Points clés:

- › Les huit projets recensés totalisent 2.840 logements.
- › Le projet le plus important est Dudelange – Laminoir Neischmelz 889 logements.
- › Luxembourg – Itzegerknupp constitue le deuxième plus grand projet avec 558 logements.
- › Le Fonds du Logement porte 1.616 logements répartis sur quatre projets.
- › La SNHBM porte 1.224 logements répartis sur quatre projets.
- › Les projets s'inscrivent dans des horizons de réalisation de long terme, pouvant s'étendre jusqu'en 2044.
- › Toutes les opérations présentées disposent déjà d'une loi de financement votée.

[Retour au tableau](#)

Volet « Pacte
logement 2.0 »
du Fonds spécial

8.1. Fonctionnement du Pacte logement 2.0

8.1.1. Introduction

Le Pacte logement 2.0, qui a pour base légale la loi modifiée du 30 juillet 2021 relative au Pacte logement 2.0, a pour objectif principal de mieux soutenir les communes comme partenaires de l'État dans le développement du parc des logements abordables. Le Pacte logement 2.0 est établi jusqu'en 2032.

Les trois finalités visées sont :

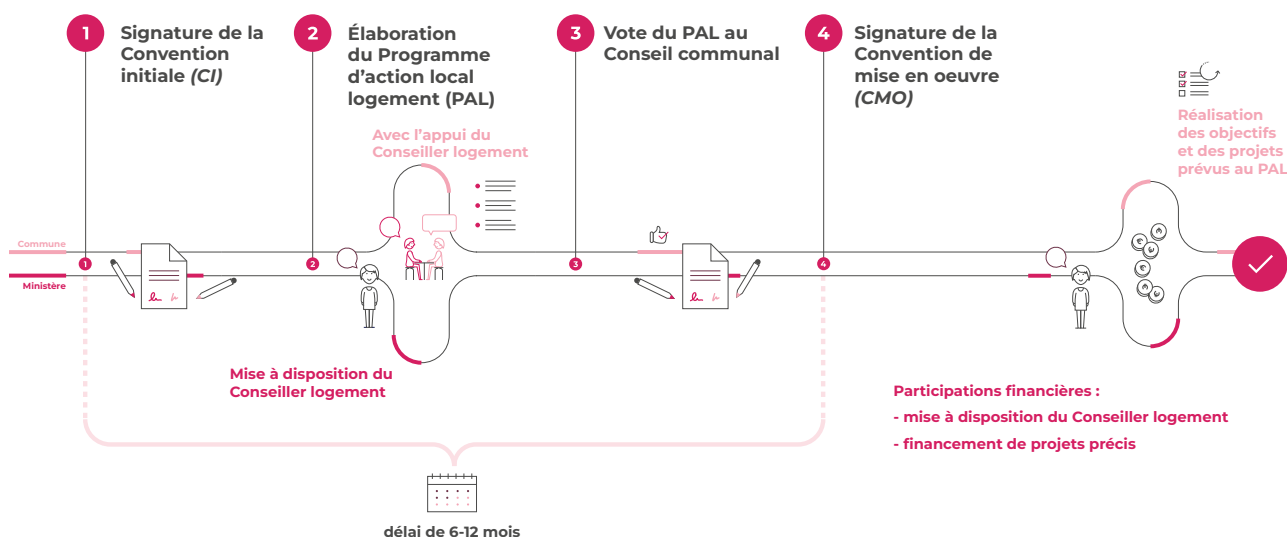
- › l'augmentation de l'offre de logements abordables,
- › la mobilisation du potentiel foncier et
- › l'amélioration de la qualité résidentielle.

À cette fin de nouveaux instruments et mécanismes sont introduits :

- › le conseiller logement, un appui qui aide la commune à se doter d'une stratégie pour le logement et de la mettre en œuvre ;
- › le programme d'action local – logement (PAL), une véritable stratégie communale pour la promotion du logement abordable qui définit les priorités et énumère les projets de la commune en matière de logement ;
- › l'appui financier apporté aux communes, qui dépendra directement du nombre de logements abordables créés et qui vise la réalisation de projets soutenant les objectifs opérationnels du Pacte.

8.1.2. Etapes-clé du Pacte logement 2.0

Le Pacte Logement 2.0 se déroule en 4 étapes



8.2. Conventions initiales et conventions de mise en œuvre

8.2.1. Présentation

8.2.1.1. Convention initiale

Chaque commune qui souhaite adhérer au nouveau Pacte logement signe une convention initiale avec l'État, représenté par le Ministre du Logement.

La convention initiale prévoit les modalités d'élaboration du « PAL ». Au moment où le « PAL » de la commune sera validé par le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire, la commune pourra signer une convention de mise en œuvre. Lorsque la convention initiale n'est pas encore arrivée à échéance, elle prendra fin de plein droit au moment de la signature d'une Convention de mise en œuvre.

› Engagement de la commune

Par la signature d'une convention initiale, la commune s'engage à élaborer le « PAL » avec l'appui d'un Conseiller logement, afin de contribuer à la réalisation des objectifs du Pacte logement. Dans la convention initiale la commune précise si elle souhaite travailler avec un Conseiller logement externe, ou si au contraire elle dispose d'une personne compétente au sein de son administration qui exercera cette fonction en tant que Conseiller logement interne.

› Engagement de l'État

Par la signature d'une convention initiale, la commune a droit :

- à une première participation financière de l'État aux prestations du Conseiller logement en vue de l'élaboration du « PAL » ;
- à la mise à disposition d'un outil informatique aux communes pour élaborer le « PAL ».

8.2.1.2. Convention de mise en œuvre

Lorsque le « PAL » est adopté par le conseil communal, la commune peut conclure une convention de mise en œuvre avec l'État, représenté par le ministre ayant le Logement dans ses attributions. La convention de mise en œuvre vient à terme de plein droit le 31 décembre 2032. Le « PAL » peut être adapté à l'initiative de la commune au cours de sa mise en œuvre.

› Engagement de la commune

par la convention de mise en œuvre la commune s'engage à :

- contribuer aux objectifs du Pacte logement par la réalisation de son « PAL » ;
- établir avec l'appui du Conseiller logement, un bilan annuel présentant l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAL.

› Engagement de l'état

La convention de mise en œuvre donne droit à la commune à des participations financières de base pour :

- les prestations du « Conseiller logement » dès la signature de la convention initiale. Les contingents d'heures maximaux par commune sont identiques pour toutes les communes et indépendantes de leur taille ;
- des projets précis réalisés par les communes afin d'atteindre les objectifs du Pacte logement.

8.2.2. État d'avancement au 31 décembre 2024

8.2.2.1 Convention initiale et élaboration des PAL

Au 31 décembre 2025, l'on dénombre 98 communes qui ont signé une convention initiale.

8.2.2.2 Convention de mise en œuvre (CMO)

Au 31 décembre 2025, 95 communes ont signé une CMO. Les communes qui ont signé une CMO peuvent dès lors entamer la mise en œuvre de leur Programme d'action

local Logement (PAL) et dès lors faire des demandes de participations financières dans le cadre de la mise en œuvre de leur PAL.

8.3. Le Conseiller logement

8.3.1 Présentation

Le Conseiller logement joue un rôle important dans la mise en œuvre du Pacte logement au niveau communal.

Sa fonction est inspirée de celle du Conseiller climat (Pacte Climat) et peut être assurée par un expert externe ou, au choix de la commune, par un ou plusieurs employés communaux. Par ailleurs, plusieurs communes peuvent « se partager » un Conseiller logement.

Pendant la durée de la convention initiale, le Conseiller logement a pour mission d'appuyer la commune dans l'élaboration du Programme d'action local logement, dénommé ci-après « PAL ».

Pendant la durée de la convention de mise en œuvre, les missions du Conseiller logement consistent dans :

- › la coordination, l'encadrement et le suivi de la mise en œuvre du « PAL » ;
- › l'actualisation du « PAL » ;
- › l'élaboration et la soumission des bilans annuels.

8.3.2 État d'avancement au 31 décembre 2025

39 Conseillers logement, dont 26 Conseillers externes et 13 Conseillers logement internes, ont été recrutés par le biais d'une soumission européenne. Les missions ont été attribuées en respectant les critères définis au niveau de l'appel d'offres. Ces conseillers sont à la disposition des communes dans le cadre du Pacte Logement 2.0.

Il est à noter qu'un Conseiller logement peut travailler pour une ou plusieurs communes.

Toutes les communes engagées au niveau du Pacte Logement profitent actuellement des prestations d'un Conseiller logement. En effet, 15 communes ont recours à un Conseiller logement interne et 82 communes travaillent avec un Conseiller logement externe.

Depuis le lancement opérationnel du Pacte Logement, environ 42.107 heures ont été prestées par des Conseillers logement externes qui sont pris en charge par le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire.

8.4. Le Programme d'Action Local (« PAL »)

8.4.1. Présentation

Le Programme d'action local logement (« PAL ») est la stratégie communale pour le développement du logement abordable et constitue la base de la mise en œuvre du Pacte logement 2.0 au niveau communal.

Ce programme d'action est élaboré par le Collège des Bourgmestre et Échevins, en concertation, le cas échéant, avec la Commission consultative logement et avec le soutien du Conseiller logement et des différents services de l'administration communale.

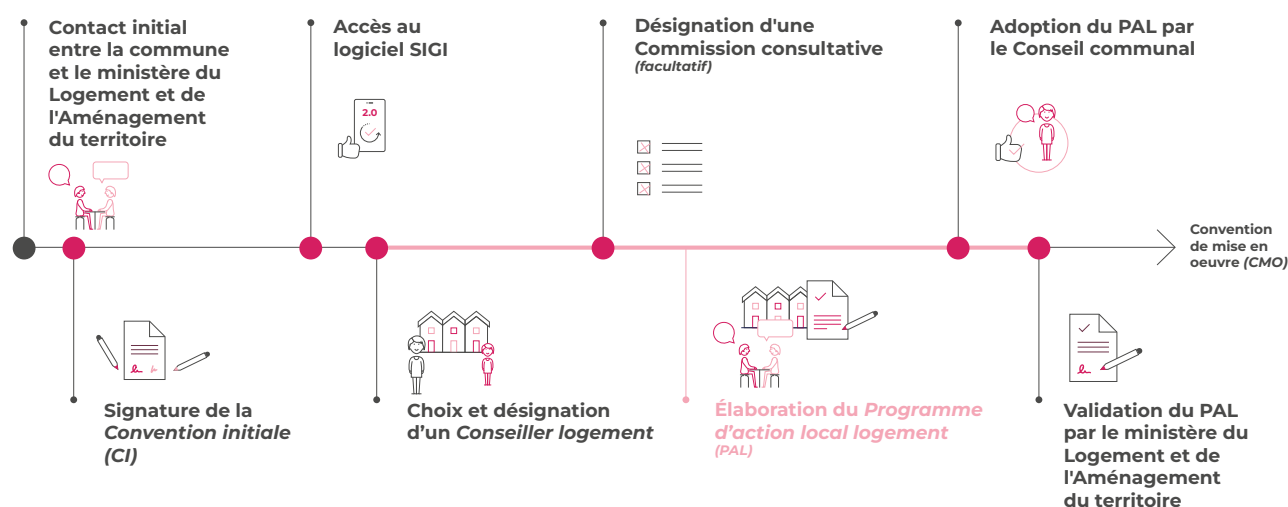
Le PAL est un programme pluriannuel qui établit un état des lieux en matière des politiques du logement abordable au niveau communal, les priorités et champs d'action et qui énumère les projets envisagés par la commune.

Il est arrêté par un vote au Conseil communal. Le Collège des Bourgmestre et échevins transmet une copie du PAL au ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire avant la présentation définitive du PAL au conseil communal. Quand le PAL sera validé par le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire, la commune pourra signer une Convention de mise en œuvre.

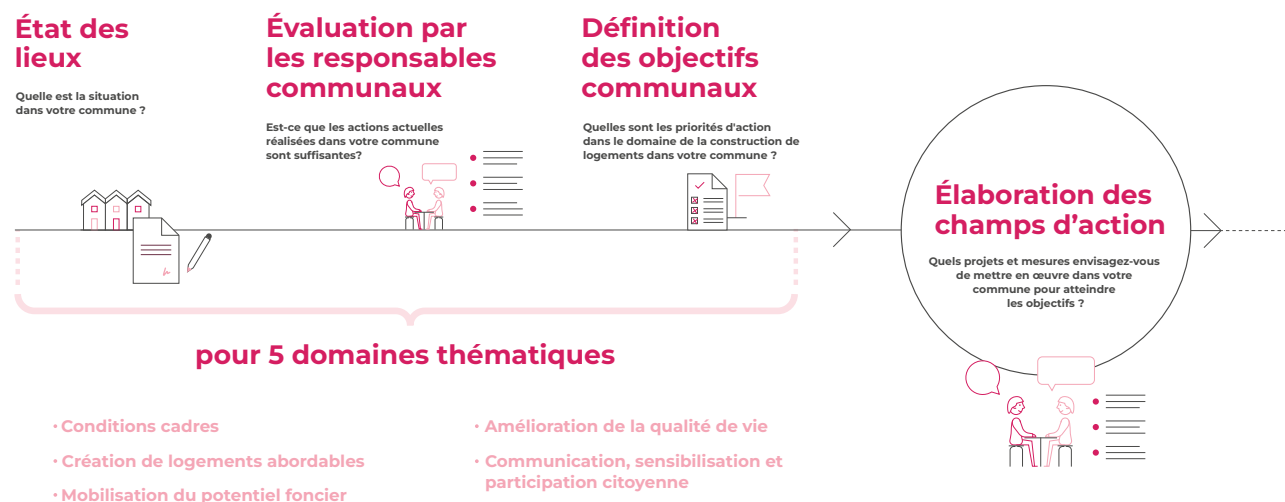
Le délai pour l'élaboration du programme est fixé dans la convention cadre initiale et ne devrait en principe pas prendre plus de 6 mois. Il est explicitement souhaité que les communes coordonnent leur PAL avec d'autres communes et, le cas échéant, envisagent également des projets communs.

En collaboration avec le SIGI, l'encodage et les étapes administratives liées au PAL sont réalisés de façon numérique sur un outil informatique mis à disposition des communes.

Déroulement de la 1^{ère} phase du Pacte Logement 2.0 Convention initiale (CI)



Les différentes étapes dans l'élaboration du PAL



8.4.2 État d'avancement au 31 décembre 2025

Au 31 décembre 2025, on dénombre 95 communes qui ont soumis leur PAL et qui ont été validés par le ministre du Logement.

8.5. Participation financière du Pacte logement 2.0

8.5.1 Introduction

Le fonctionnement des participations financières du Pacte logement 2.0 se distingue de son prédécesseur sur deux points essentiels :

- › L'enveloppe financière disponible pour les participations étatiques accordées aux communes est calculée en fonction du nombre de logements abordables créés sur le territoire de la commune et non plus en fonction de la croissance démographique.
- › Les participations financières accordées aux communes sont versées en fonction de la réalisation des projets approuvés dans le cadre du Pacte logement et visant la réalisation des objectifs dudit Pacte.

La dotation aux communes n'est donc plus versée en tranches annuelles, mais est gérée par le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire à travers le Fonds spécial pour le logement abordable.

En 2022, à l'initiative du ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire, deux modifications ont été apportées à la loi sur le Pacte Logement 2.0 :

- › La dotation forfaitaire de 19.000 € par unité de logement faisant l'objet d'une convention « Aides à la pierre » dont peut bénéficier toute commune ayant signé une convention de mise en œuvre est portée à 25.000 €.
- › La dotation de 2.500 € touchée pour chaque logement « GLS » est étendue à tout logement locatif dit « abordable », c'est-à-dire tout logement dont le loyer est fixé conformément à l'article 30 de la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement et du règlement grand-ducal modifié du 16 novembre 1998 fixant les mesures d'exécution relatives aux logements locatifs, aux aides à la pierre ainsi qu'aux immeubles cédés sur la base d'un droit d'emphytéose et d'un droit de superficie, prévus par la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement (dit « RGD de 1998 »).

8.5.2

Détermination de l'enveloppe financière des participations étatiques – les dotations

Le montant de l'enveloppe financière des participations étatiques pour la réalisation des projets dépend essentiellement du nombre de logements abordables créés sur le territoire de la commune.

L'enveloppe financière maximale est composée des éléments suivants:

- › Une dotation forfaitaire initiale pour faciliter aux communes la phase de transition entre le Pacte logement 1.0 et le nouveau Pacte Logement.
- › Une dotation en fonction du nombre de logements abordables créés sur le territoire de la commune (couverts par une convention d'aide à la construction d'ensembles).
- › Une dotation en fonction du nombre de logements gérés par un organisme conventionné agréé pour la Gestion Locative Sociale.

8.5.2.1 Dotation forfaitaire initiale « Démarrage Pacte logement 2.0 »

Afin d'inciter les communes à s'impliquer dès le départ dans le Pacte Logement, la dotation financière disponible a été alimentée, au moment de la signature de la convention de mise en œuvre, d'une dotation budgétaire initiale unique fixée en fonction de la taille de la commune, si cette commune a signé sa convention cadre initiale avant le 31.12.2021.

En conséquence, cette dotation n'est plus calculée.

8.5.2.2 Dotation sur base des logements abordables créés

La dotation financière est également alimentée en fonction du nombre de logements abordables créés sur le territoire de la commune. Cette dotation est appliquée au début de l'année en fonction des conventions signées par le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire dans le cadre

des aides à la pierre au cours de l'année précédente, que ce soit par la commune elle-même ou par un autre promoteur bénéficiant des aides à la pierre.

Cette dotation s'élève à 25.000 € par logement conventionné. Elle sera appliquée annuellement pour toutes les communes ayant signé une convention de mise en œuvre sur base du nombre de logements conventionnés l'année précédente.

Cette dotation est calculée de la façon suivante:

$$\begin{array}{c} \text{nombre de logements sur le territoire} \\ \text{de la commune ayant fait l'objet d'une} \\ \text{convention « Aides à la pierre » au cours de} \\ \text{l'année 2024} \\ \times \\ 25.000 \text{ €} \end{array}$$

Au 31 décembre 2025, un montant total de 12.025.000 € a été effectivement affecté à 28 communes qui ont signé une convention de mise en œuvre.

Ce montant de 12.025.000 € se répartit comme suit:

Tableau : répartition, par commune, des logements conventionnés « Aides à la pierre »

Commune	Nombre logements conventionnés « Aides à la pierre »	Somme
Bech	4	100.000,00
Biwer	93	2.325.000,00
Boulaide	8	200.000,00
Clervaux	4	100.000,00
Contern	5	125.000,00
Differdange	61	1.525.000,00
Dudelage	16	400.000,00
Esch-sur-Alzette	58	1.450.000,00
Ettelbruck	2	50.000,00
Frisange	8	200.000,00
Goesdorf	3	75.000,00
Heffingen	4	100.000,00
Helperknapp	22	550.000,00
Lac de la Haute-Sûre	12	300.000,00
Luxembourg	6	150.000,00
Mamer	9	225.000,00

Commune	Nombre logements conventionnés « Aides à la pierre »	Somme
Mersch	86	2.150.000,00
Parc Hosingen	16	400.000,00
Remich	6	150.000,00
Sanem	8	200.000,00
Schieren	1	25.000,00
Schuttrange	8	200.000,00
Steinfort	1	25.000,00
Steinsel	7	175.000,00
Useldange	11	275.000,00
Walferdange	1	25.000,00
Wiltz	15	375.000,00
Wincrange	6	150.000,00
Somme	481	12.025.000

Description détaillée du tableau en annexe

8.5.2.3 Dotation sur base des logements mis à disposition à travers la GLS et la location abordable

Partie de la dotation calculée sur base des logements mis à disposition à travers la GLS

Depuis 2022 et en fonction du nombre de logements locatifs mis à disposition à travers un acteur de la « Gestion locative sociale » conventionné avec le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire sur le territoire de la commune, la dotation financière est alimentée de 2.500 € par logement.

Cette dotation est annuelle et est appliquée au début de chaque année en fonction du nombre de logements gérés sur le territoire de la commune par une entité de gestion locative sociale conventionnée avec le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire et sur base du rapport établi à cet effet par les services du ministère.

Cette dotation est calculée de la façon suivante:

nombre de logements sur le territoire de la commune sous la forme d'une GLS au cours de l'année 2024 x 2.500 €

Partie de la dotation calculée sur base des logements tombant sous le coup du règlement grand-ducal de 1998

Depuis 2022, les communes peuvent également bénéficier d'un forfait de 2.500 €

pour chaque logement sur leur territoire mis en location abordable.

Il s'agit en effet de logements dont les promoteurs publics, c'est-à-dire les communes, le Fonds du Logement et la SNHBM, sont propriétaires et qui ont été donnés en location pour une période de dix mois au moins sur l'année de référence dans le respect des dispositions de la Loi modifiée du 7 août 2023 relative au logement abordable.

Pour l'exercice 2025, l'on compte 1.375 logements GLS pour une dotation de 3.437.500 € répartie sur 90 communes.

Cette dotation totale se présente dans le détail comme suit:

Tableau : répartition, par commune, des logements en GLS

Commune	Logements en GLS (nbre de logements * 2.500)	Somme
Beaufort	6	15.000,00
Bech	1	2.500,00
Beckerich	5	12.500,00
Berdorf	1	2.500,00
Bertrange	11	27.500,00
Bettembourg	28	70.000,00
Bettendorf	7	17.500,00
Betzdorf	3	7.500,00
Bissen	1	2.500,00
Biwer	4	10.000,00
Boulaide	2	5.000,00
Bourscheid	5	12.500,00
Bous - Waldbredimus	8	20.000,00
Clervaux	30	75.000,00
Colmar-Berg	12	30.000,00
Consdorf	5	12.500,00
Contern	4	10.000,00
Dalheim	4	10.000,00
Diekirch	50	125.000,00
Differdange	119	297.500,00
Dippach	8	20.000,00
Dudelange	77	192.500,00
Echternach	15	37.500,00
Eil	1	2.500,00
Erpeldange-sur-Sûre	9	22.500,00

Commune	Logements en GLS (nbre de logements * 2.500)	Somme
Esch-sur-Alzette	134	335.000,00
Esch-sur-Sûre	3	7.500,00
Ettelbruck	84	210.000,00
Feulen	1	2.500,00
Flaxweiler	1	2.500,00
Frisange	16	40.000,00
Garnich	2	5.000,00
Goesdorf	10	25.000,00
Grevenmacher	12	30.000,00
Grosbous - Wahl	2	5.000,00
Habscht	7	17.500,00
Helperknapp	11	27.500,00
Hesperange	19	47.500,00
Junglinster	21	52.500,00
Kayl	23	57.500,00
Kehlen	12	30.000,00
Kiischpelt	7	17.500,00
Kopstal	2	5.000,00
Lac de la Haute-Sûre	3	7.500,00
Larochette	1	2.500,00
Lenningen	1	2.500,00
Lintgen	11	27.500,00
Lorentzweiler	9	22.500,00
Luxembourg	139	347.500,00
Mamer	12	30.000,00
Manternach	1	2.500,00
Mersch	44	110.000,00
Merttert	12	30.000,00
Mertzig	4	10.000,00
Mondercange	6	15.000,00
Mondorf-les-Bains	15	37.500,00
Niederanven	17	42.500,00
Parc Hosingen	9	22.500,00
Préizerdau	7	17.500,00
Putscheid	10	25.000,00
Rambrouch	8	20.000,00
Reckange-sur-Mess	4	10.000,00
Redange-sur-Attert	7	17.500,00
Reisdorf	3	7.500,00
Remich	11	27.500,00
Roeser	17	42.500,00
Rosport - Mompach	4	10.000,00
Rumelange	15	37.500,00

Commune	Logements en GLS (nbre de logements * 2.500)	Somme
Sandweiler	6	15.000,00
Sanem	42	105.000,00
Schengen	9	22.500,00
Schieren	2	5.000,00
Schifflange	32	80.000,00
Schuttrange	1	2.500,00
Steinfort	10	25.000,00
Steinsel	7	17.500,00
Strassen	6	15.000,00
Troisvierges	10	25.000,00
Useldange	5	12.500,00
Vallée de l'Ernz	2	5.000,00
Vianden	4	10.000,00
Vichten	1	2.500,00
Waldbillig	1	2.500,00
Walferdange	21	52.500,00
Weiler-la-Tour	2	5.000,00
Weiswampach	11	27.500,00
Wiltz	28	70.000,00
Wincrange	17	42.500,00
Winseler	2	5.000,00
Wormeldange	3	7.500,00
Somme	1.375	3.437.500,00

Description détaillée du tableau en annexe

Un nombre de 4.091 logements abordables a été enregistré pour les 73 communes concernées, représentant une dotation de 10.227.500 €.

Cette dotation totale se présente dans le détail comme suit :

Tableau : répartition, par commune, des logements abordables pris en compte pour le calcul d'une dotation financière accordée aux communes

Commune	Logements abordables	somme
Beaufort	1	2.500,00
Bech	3	7.500,00
Beckerich	8	20.000,00
Bertrange	36	90.000,00
Bettembourg	60	150.000,00

Commune	Logements abordables	somme
Bettendorf	15	37.500,00
Betzdorf	18	45.000,00
Bissen	1	2.500,00
Biwer	2	5.000,00
Clervaux	15	37.500,00
Colmar-Berg	3	7.500,00
Consdorf	1	2.500,00
Contern	15	37.500,00
Diekirch	84	210.000,00
Differdange	493	1.232.500,00
Dudelange	133	332.500,00
Echternach	45	112.500,00
Ell	1	2.500,00
Erpeldange-sur-Sûre	6	15.000,00
Esch-sur-Alzette	618	1.545.000,00
Esch-sur-Sûre	9	22.500,00
Ettelbruck	52	130.000,00
Feulen	3	7.500,00
Flaxweiler	12	30.000,00
Frisange	9	22.500,00
Garnich	4	10.000,00
Goesdorf	5	12.500,00
Grevenmacher	92	230.000,00
Grosbous - Wahl	1	2.500,00
Habscht	19	47.500,00
Helperknapp	4	10.000,00
Hesperange	46	115.000,00
Junglinster	32	80.000,00
Kayl	11	27.500,00
Kehlen	40	100.000,00
Koerich	3	7.500,00
Kopstal	36	90.000,00
Lac de la Haute-Sûre	4	10.000,00
Lenningen	2	5.000,00
Leudelange	7	17.500,00
Lintgen	4	10.000,00
Lorentzweiler	6	15.000,00
Luxembourg	1213	3.032.500,00
Mamer	27	67.500,00
Mersch	24	60.000,00
Merttert	37	92.500,00
Mertzig	1	2.500,00
Mondercange	90	225.000,00
Mondorf-les-Bains	13	32.500,00

Commune	Logements abordables	somme
Niederanven	27	67.500,00
Parc Hosingen	25	62.500,00
Putscheid	4	10.000,00
Rambrouch	7	17.500,00
Reckange-sur-Mess	1	2.500,00
Reisdorf	4	10.000,00
Remich	19	47.500,00
Roeser	19	47.500,00
Rosport - Mompach	8	20.000,00
Rumelange	79	197.500,00
Sandweiler	36	90.000,00
Sanem	51	127.500,00
Schengen	21	52.500,00
Schieren	4	10.000,00
Schifflange	153	382.500,00
Schuttrange	35	87.500,00
Steinfort	32	80.000,00
Steinsel	28	70.000,00
Strassen	57	142.500,00
Troisvierges	27	67.500,00
Useldange	11	27.500,00
Walferdange	29	72.500,00
Wiltz	42	105.000,00
Wincrange	4	10.000,00
Winseler	4	10.000,00
Somme	4.091	10.227.500

Description détaillée du tableau en annexe

La dotation totale pour les logements GLS et logements abordables totalise la somme de 13.665.000 €.

Remarque:

Les dotations sont déterminées en fonction des critères développés ci-dessus. Il est à noter que les dotations ne sont pas destinées à financer les activités sous-jacentes à ces critères. En effet, les communes sont libres d'affecter ces budgets à des projets permettant de réaliser les objectifs du Pacte Logement 2.0.

8.5.3

Les participations financières accordées aux communes

8.5.3.1 Participation financière pour les prestations du Conseiller logement

L'État prend en charge les honoraires du Conseiller logement pour l'élaboration (pendant la convention initiale) et la mise en œuvre (pendant la convention de mise en œuvre) du PAL.

Cette prise en charge prend la forme soit d'une rémunération d'un consultant externe, soit du paiement à la commune d'un contingent horaire forfaitaire pour les conseillers internes.

La prise en charge des honoraires du Conseiller logement par l'État ne peut dépasser un maximum :

- › de 240 heures prestées pendant la durée de la convention initiale,
- › de 380 heures prestées par an, pendant la convention de mise en œuvre.

L'État a confié à la GIE Klima-Agence la gestion et la mise à disposition des Conseillers logement externes, ainsi que l'encadrement des communes engagées et ce jusqu'à l'échéance de la loi le 31 décembre 2032.

Une convention prévoyant la gestion de ces Conseillers logement a été conclue entre l'État et Klima-Agence pour une durée de trois ans renouvelable.

Les missions de Klima-Agence consistent dans :

- › la mise à disposition de conseillers logement par l'intermédiaire d'un marché public ;
- › l'organisation de la Formation continue et l'encadrement des conseillers logement (internes et externes) ;
- › l'organisation de journées d'échange pour les conseillers logement ;
- › l'attribution des missions aux conseillers logement externes ;

- › l'assistance à la coordination entre Pacte Logement, Pacte Climat et le Pacte Nature ;
- › la gestion des paiements des conseillers logement externes ;
- › un helpdesk.

Depuis le lancement opérationnel du Pacte Logement, environ 42.107 heures ont été prestées par des Conseillers logement externes.

Au 31 décembre 2025, le Fonds spécial a versé un total de 2.026.626,34 € en guise de participations financières pour les prestations d'un Conseiller logement : la Klima-Agence a touché 1.482.030,99 € au profit des Conseillers logement externes et un montant de 544.595,35 € a été versé à 14 communes pour les services d'un Conseiller logement interne.

8.5.3.2 Participation étatique pour la réalisation de projets

Hormis les participations financières pour les prestations du Conseiller logement au cours des deux conventions, les communes ont droit à une participation étatique pour la réalisation de projets visant les objectifs du Pacte logement à partir du moment où elles ont signé une convention de mise en œuvre.

Le paiement d'une participation financière est cependant limité par le montant de l'enveloppe financière décrite ci-dessus.

Les projets que la commune entend réaliser dans le cadre du Pacte logement doivent se situer dans l'une des trois catégories suivantes:

- **Catégorie 1:** acquisition de terrains pour la réalisation d'équipements publics et collectifs ou pour la réalisation de logements subventionnés dans le cadre des aides à la pierre de l'État, ainsi que leur entretien (sont exclus les stations d'épuration d'eau et le réseau de distribution d'eau).

- **Catégorie 2:** cadre de vie et rénovation urbaine valorisant la qualité de vie des habitants de la commune (améliorations, création et entretien d'espaces publics, de locaux communs et de services de proximité).
- **Catégorie 3:** ressources humaines, communication et dynamiques sociales nécessaires à l'administration communale par exemple pour des études à caractère stratégique, pour la communication avec les citoyens dans le cadre du Pacte logement et pour le renforcement de la participation citoyenne.

Durant l'année 2025, 31 communes ont introduit un total de 96 factures au ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire. Le montant total des factures payées par le ministère s'élève à 24.408.655,94 €, dont:

- 11.354.590,74 € ont été alloués à des projets de la catégorie 1
- 8.227.080,20 € ont été alloués à des projets de la catégorie 2
- 4.826.985,00 € ont été alloués à des projets de la catégorie 3

Catégories de mesures



Annexes

Description détaillée du tableau : répartition, par commune, des logements conventionnés bénéficiant du dispositif « Aides à la pierre »

Le tableau présente la répartition, par commune, des logements conventionnés bénéficiant du dispositif « Aides à la pierre » ainsi que la dotation financière correspondante. Le montant attribué est calculé sur la base de 25.000 euros par logement conventionné.

Au total, 481 logements conventionnés sont recensés, pour une dotation globale de 12.025.000 euros.

Les communes bénéficiant des volumes les plus importants sont :

- › Biwer: 93 logements, correspondant à une dotation de 2.325.000 euros ;
- › Mersch: 86 logements, correspondant à 2.150.000 euros ;
- › Differdange: 61 logements, correspondant à 1.525.000 euros ;
- › Esch-sur-Alzette: 58 logements, correspondant à 1.450.000 euros.

Ces quatre communes regroupent à elles seules 298 logements, soit près de 62 % du total recensé.

D'autres communes présentent également des volumes significatifs :

- › Helperknapp: 22 logements, soit 550.000 euros ;
- › Dudelange: 16 logements, soit 400.000 euros ;
- › Parc Hosingen: 16 logements, soit 400.000 euros ;
- › Wiltz : 15 logements, soit 375.000 euros ;
- › Lac de la Haute-Sûre: 12 logements, soit 300.000 euros ;
- › Useldange: 11 logements, soit 275.000 euros.

Les communes comptant entre 5 et 10 logements conventionnés sont notamment Mamer (9 logements), Boulaide (8), Frisange (8), Sanem (8), Schuttrange (8), Steinfort (7), Luxembourg (6), Remich (6), Wincrange (6) et Contern (5).

Plusieurs communes disposent d'un nombre très limité de logements conventionnés. Schieren, Steinfort et Walferdange ne comptent chacune qu'un seul logement conventionné, correspondant à une dotation de 25.000 euros. Ettelbruck compte 2 logements et Goesdorf 3 logements.

La répartition territoriale apparaît relativement concentrée. Les communes de Biwer, Mersch, Differdange et Esch-sur-Alzette représentent la majorité des logements conventionnés recensés dans ce dispositif et concentrent également la plus grande part des dotations financières associées.

Points clés:

- › 481 logements conventionnés « Aides à la pierre » sont recensés pour un montant total de 12.025.000 euros.
- › Biwer est la commune la plus dotée avec 93 logements et 2.325.000 euros.
- › Mersch compte 86 logements pour une dotation de 2.150.000 euros.
- › Differdange et Esch-sur-Alzette totalisent respectivement 61 et 58 logements.
- › Les quatre principales communes (Biwer, Mersch, Differdange et Esch-sur-Alzette) regroupent près des deux tiers des logements conventionnés recensés.
- › Le montant de la dotation correspond à 25.000 euros par logement conventionné.

[Retour au tableau](#)

Description détaillée du tableau : répartition, par commune, des logements en GLS

Le tableau présente la répartition des logements relevant de la gestion locative sociale (GLS) par commune ainsi que la dotation financière associée. La dotation est calculée sur la base d'un forfait de 2.500 euros par logement.

Au total, 1.375 logements en gestion locative sociale sont recensés, correspondant à une dotation globale de 3.437.500 euros.

Les communes comptant le plus grand nombre de logements GLS sont :

- › Luxembourg: 139 logements, soit une dotation de 347.500 euros ;
- › Esch-sur-Alzette: 134 logements, soit 335.000 euros ;
- › Differdange: 119 logements, soit 297.500 euros ;
- › Ettelbruck: 84 logements, soit 210.000 euros ;
- › Dudelange: 77 logements, soit 192.500 euros ;
- › Diekirch: 50 logements, soit 125.000 euros ;
- › Mersch: 44 logements, soit 110.000 euros ;
- › Sanem: 42 logements, soit 105.000 euros ;
- › Schifflange: 32 logements, soit 80.000 euros ;
- › Clervaux: 30 logements, soit 75.000 euros ;
- › Bettembourg: 28 logements, soit 70.000 euros.

Plusieurs communes disposent également d'un parc GLS compris entre 15 et 25 logements, notamment Kayl (23 logements), Junglinster (21), Walferdange (21), Hesperange (19), Roeser (17), Rumelange (15), Echternach (15), Niederanven (17), Frisange (16) et Wiltz (28). Ces communes bénéficient de dotations comprises entre 37.500 et 70.000 euros.

De nombreuses autres communes disposent de volumes plus modestes, souvent inférieurs à 10 logements. Certaines ne comptent qu'un seul logement GLS, comme Beaufort, Bettendorf, Bissen, Ell, Feulen, Flaxweiler, Larochette, Manternach, Schuttrange, Vichten ou Waldbillig.

La répartition territoriale apparaît relativement diffuse, avec des logements GLS présents dans un grand nombre de communes du pays. Toutefois, les principales concentrations se situent dans les grands centres urbains et les communes du sud du Luxembourg, notamment Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Differdange, Dudelange, Sanem, Schifflange et Bettembourg.

Les trois principales communes, Luxembourg, Esch-sur-Alzette et Differdange, totalisent à elles seules 392 logements GLS, soit environ 29 % de l'ensemble du parc recensé.

Points clés :

- › 1.375 logements en gestion locative sociale sont recensés pour une dotation totale de 3.437.500 euros.
- › Luxembourg compte le plus grand nombre de logements GLS avec 139 logements.
- › Esch-sur-Alzette (134 logements) et Differdange (119 logements) constituent les deux autres principaux pôles.
- › Ettelbruck, Dudelange, Diekirch, Mersch et Sanem disposent également de parcs GLS importants.
- › Les logements GLS sont répartis dans un grand nombre de communes, mais demeurent concentrés dans les principaux centres urbains et dans le sud du pays.
- › La dotation est calculée selon un forfait de 2.500 euros par logement.

[Retour au tableau](#)

Description détaillée du tableau : répartition, par commune, des logements abordables pris en compte pour le calcul d'une dotation financière accordée aux communes

Le tableau présente la répartition, par commune, des logements abordables pris en compte pour le calcul d'une dotation financière accordée aux communes. Il indique pour chaque commune le nombre de logements abordables recensés ainsi que le montant correspondant de la dotation. Le document précise qu'un total de 4.091 logements abordables a été enregistré dans 74 communes, représentant une dotation globale de 10.227.500 euros.

La dotation est calculée selon un montant forfaitaire de 2.500 euros par logement abordable. Ainsi, le montant attribué à chaque commune est directement proportionnel au nombre de logements recensés.

Les communes comptant le plus grand nombre de logements abordables sont :

- › Luxembourg: 1.213 logements, correspondant à une dotation de 3.032.500 euros ;
- › Esch-sur-Alzette: 618 logements, correspondant à 1.545.000 euros ;
- › Differdange: 493 logements, correspondant à 1.232.500 euros ;
- › Schiffange: 153 logements, correspondant à 382.500 euros ;
- › Dudelange: 133 logements, correspondant à 332.500 euros ;
- › Grevenmacher: 92 logements, correspondant à 230.000 euros ;
- › Mondercange: 90 logements, correspondant à 225.000 euros ;
- › Diekirch: 84 logements, correspondant à 210.000 euros ;
- › Rumelange: 79 logements, à 197.500 euros ;
- › Bettembourg: 60 logements, correspondant à 150.000 euros.

D'autres communes présentent également des volumes significatifs, notamment Strassen avec 57 logements, Ettelbruck avec 52, Sanem avec 51, Hesperange avec 46, Echternach avec 45, Wiltz avec 42, Kehlen avec 40, Mertert avec 37, Bertrange et Kopstal avec 36 chacun, Schuttrange avec 35 et Junglinster avec 32 logements.

À l'inverse, plusieurs communes ne comptent qu'un très faible nombre de logements abordables. Certaines ne disposent que d'un seul logement recensé, comme Beaufort, Bissen, Consdorf, Ell, Grosbous-Wahl, Merzig et Reckange-sur-Mess, correspondant chacune à une dotation de 2.500 euros.

Le tableau montre une forte concentration des logements abordables dans quelques centres urbains et communes périurbaines. Les trois communes de Luxembourg, Esch-sur-Alzette et Differdange totalisent à elles seules 2.324 logements, soit plus de la moitié du parc recensé.

Le document précise enfin que la dotation totale destinée aux logements abordables s'élève à 10.227.500 euros et que la dotation globale combinant logements abordables et logements relevant de la gestion locative sociale (GLS) atteint 13.665.000 euros.

Points clés :

- › 4.091 logements abordables sont recensés dans 74 communes.
- › La dotation associée aux logements abordables atteint 10.227.500 euros.
- › Luxembourg concentre le plus grand nombre de logements abordables avec 1.213 logements.
- › Esch-sur-Alzette (618 logements) et Differdange (493 logements) constituent les deux autres principaux pôles.
- › Les trois communes de Luxembourg, Esch-sur-Alzette et Differdange regroupent plus de la moitié des logements abordables recensés.
- › La dotation globale incluant les logements abordables et les logements GLS atteint 13.665.000 euros.

[Retour au tableau](#)



Annexes



9.1. Liste des projets de l'inventaire du Fonds spécial

Promoteurs publics

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
SNHBM	Diekirch	27.01.2016	Location	0	20	Diekirch, résidence Rucio, rue Victor Muller-Fromes	979.180
SNHBM	Diekirch	19.06.2020	Location	0	14	Diekirch, résidence Sissa + Platero 14 logements locatifs, réalisation	164
SNHBM	Diekirch	15.12.2022	Location	0	0	Diekirch, rue des Fleurs, 6 logements locatifs, rénovation	117.455
SNHBM	Niedercorn	25.11.2021	Vente	0	0	Niedercorn, frais de préfinancement	276
SNHBM	Niedercorn	28.06.2021	Vente	0	30	Niedercorn, 3-37 Cité op Lauterbann, 30 maisons unifamiliale vente	407.906
SNHBM	Grevenmacher	#	Vente	0	0	Grevenmacher, frais de préfinancement	47
SNHBM	Grevenmacher	07.05.2019	Autres	0	0	Grevenmacher, Résidence « Réngmauer », frais infrastructures logements locatifs	223.204
SNHBM	Grevenmacher	07.05.2019	Location	0	31	Grevenmacher, Résidence « Réngmauer » 29 logements locatifs, réalisation	473.226
SNHBM	Grevenmacher	04.06.2021	Vente	0	3	Grevenmacher, Oischtgessgässel, 3 maisons unifamiliales vente	25.904
SNHBM	Grevenmacher	11.12.2025	Terrain	0	0	Grevenmacher, rue des Remparts, acquisition terrain	758.617
SNHBM	Junglinster	25.11.2021	Autres	0	0	Junglinster, redevance bail emphytéotique	248
SNHBM	Junglinster	11.06.2019	Autres	0	0	Junglinster, Résidence « Tilia » frais infrastructure, 8 logements locatifs	52.434
SNHBM	Junglinster	11.06.2019	Location	0	0	Junglinster, Résidence « Tilia », 8 logements locatifs, frais d'études	4
SNHBM	Junglinster	11.06.2019	Location	0	8	Junglinster, Résidence « Tilia » 8 logements locatifs, réalisation	741.558
SNHBM	Junglinster	11.06.2019	Vente	0	28	Junglinster, Résidence « Epicea, Betula, Castanea », vente	226.593
SNHBM	Junglinster	11.06.2019	Autres	0	0	Junglinster, Résidence « Magnolia », 6 logements locatifs, infrastructure	38.189
SNHBM	Junglinster	11.06.2019	Location	0	6	Junglinster, Résidence « Magnolia » 6 logements locatifs, réalisation	57.838
SNHBM	Diekirch	20.02.2024	Autres	0	0	Diekirch, Cité Militaire Convention mandat	100.000
SNHBM	Hautcharage	25.11.2021	Vente	0	0	Hautcharage, frais de préfinancement	882
SNHBM	Hautcharage	07.05.2019	Location	0	0	Hautcharage, résidence « Du », 8 logements locatifs, frais d'étude + infrastructure	216.010
SNHBM	Hautcharage	07.05.2019	Location	0	8	Hautcharage, Cité Jean Chris. résidence « Du », 8 logements locatifs	58.989
SNHBM	Hautcharage	07.05.2019	Vente	0	8	Hautcharage, Résidence « Tri » frais études + infrastructure, vente	238.755
SNHBM	Contern	25.11.2021	Vente	0	0	Contern, frais de préfinancement	653
SNHBM	Contern	03.07.2020	Location	0	0	Contern, 6, An de Päschen, 7 logements locatifs, frais études + infrastructure	5.559
SNHBM	Contern	03.07.2020	Location	0	7	Contern, 6, An de Päschen, 7 logements locatifs, réalisation	618.936
SNHBM	Contern	03.07.2020	Vente	0	25	Contern, An de Päschen, 25 logements, vente	77.948
SNHBM	Contern	03.07.2020	Vente	0	16	Contern, An de Steng, 16 maisons unifamiliale vente	90.353
SNHBM	Contern	03.07.2020	Location	0	0	Contern, An de Steng, 24 logements locatifs, frais études + infrastructure	17.857
SNHBM	Contern	03.07.2020	Location	0	24	Contern, An de Steng, 24 logements locatifs, réalisation	846.902
SNHBM	Contern	03.07.2020	Vente	0	23	Contern, An de Päschen, 23 logements vente	41.714

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
SNHBM	Contern	29.06.2023	Vente	0	20	Contern, An de Steng, COI-5, 20 logements, vente	31.839
SNHBM	Contern	08.12.2025	Location	0	3	Contern, An de Steng, 3 logements location, réalisation	1.064.977
SNHBM	Contern	08.12.2025	Vente	0	14	Contern, An de Steng, 14 logements vente, réalisation	535.335
SNHBM	Contern	14.01.2021	Autres	0	0	Contern, An de Steng, frais d'aménagements	210.000
SNHBM	Contern	14.01.2021	Viabilisation	0	0	Contern, An de Steng, logements vente, frais études + infrastructure	532.878
SNHBM	Contern	14.01.2021	Viabilisation	0	0	Contern, An de Steng, logements locatifs, frais études + infrastructure	56.375
SNHBM	Bettendorf	25.11.2021	Vente	0	0	Bettendorf, frais de préfinancement	179
SNHBM	Bettendorf	19.06.2020	Vente	0	9	Bettendorf, Hinter dem Schloss, 9 maisons unifamiliales vente	41.990
SNHBM	Heiderscheid	#	Vente	0	0	Heiderscheid, frais de préfinancement	719
SNHBM	Heiderscheid	16.01.2023	Location	0	12	Heiderscheid, Am Schmitzgaart, logements locatifs, réalisation	302.801
SNHBM	Alzingen	25.11.2021	Vente	0	0	Alzingen, frais de préfinancement	1.205
SNHBM	Alzingen	19.06.2020	Vente	0	17	Hesperange, résidence Zenzero, 17 logements vente	160.872
SNHBM	Alzingen	19.06.2020	Vente	0	21	Alzingen, résidence Timo + Mirto + Cumino, 21 logements, vente	231.472
SNHBM	Alzingen	19.06.2020	Vente	0	14	Alzingen, divers adresses, 14 maisons unifamiliales vente	339.704
SNHBM	Kirchberg	27.01.2016	Vente	0	45	Lux-KB, «Aludra», Domaine du Kiem	20.000
SNHBM	Kirchberg	27.01.2016	Location	0	20	Lux-KB, «Aludra», Domaine du Kiem	17.077
SNHBM	Kirchberg	19.10.2016	Vente	0	32	Luxbg-Kirchberg, Domaine du Kiem AK 2/3	46.770
SNHBM	Kirchberg	28.04.2021	Location	0	39	Kiem, Résidence Kuma AK 2-4, 39 logements locatifs	103.926
SNHBM	Kirchberg	13.09.2018	Location	0	18	Kirchberg, Kiem Ak 2/2 Résidence «Naos», 18 appartements locatifs	305.110
SNHBM	Kirchberg	03.10.2018	Vente	0	70	Kiem Ak 2/2 Résidence «Coxa, Naos, Reda», vente	248.272
SNHBM	Kirchberg	11.07.2012	Terrain	0	0	Luxembourg-Kirchberg : Kiem	100
SNHBM	Kirchberg	18.12.2014	Viabilisation	0	0	Domaine du Kiem, vente	678.893
SNHBM	Kirchberg	25.11.2021	Autres	0	0	Reimerwee, redevance bail emphytéotique	304
SNHBM	Kirchberg	25.11.2021	Vente	0	0	Reimerwee, Kirchb, frais de préfinancement	289
SNHBM	Kirchberg	03.10.2018	Location	0	34	Reimerwee Ak 6-1 Résidence «Vela» 34 appartements locatifs	1.891.687
SNHBM	Kirchberg	03.10.2018	Vente	0	60	Reimerwee Ak 6-2 Résidence «Enir, Juza, Mira» vente	470.774
SNHBM	Kirchberg	17.06.2020	Location	0	0	Luxembourg, boulevard Konrad A. résidence Resha, 23 logements locatifs, frais d'études	360.429
SNHBM	Kirchberg	17.06.2020	Location	0	23	Luxembourg, boulevard Konrad A. résidence Resha, 23 logements locatifs, réalisation	288.387
SNHBM	Kirchberg	17.06.2020	Vente	0	25	Luxembourg, boulevard Konrad A. résidence Talita, 25 logements, vente	36.000
SNHBM	Kirchberg	17.06.2020	Vente	0	44	Luxembourg, boulevard Konrad A. résidence Capella + Isida, 44 logements, vente	399.543
SNHBM	Kirchberg	17.06.2020	Vente	0	36	Luxembourg, boulevard Konrad A. résidence Giena + Atria, 36 logements, vente	260.151
SNHBM	Kirchberg	17.06.2020	Vente	0	39	Luxembourg, boulevard Konrad A. résidence Leonis + Meissa, 39 logements, vente	137.602
SNHBM	Kirchberg	17.06.2020	Location	0	0	Luxembourg, boulevard Konrad A. résidence Clava, 33 logements locatifs, frais d'étude	28.787
SNHBM	Kirchberg	17.06.2020	Location	0	33	uxembourg, boulevard Konrad A. résidence Clava, 33 logements locatifs, réalisation	545.580

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
SNHBM	Kirchberg	21.12.2022	Location	0	16	Luxembourg, Réimerwee, AK 6/7, 16 locatifs, réalisation	874.305
SNHBM	Mersch	07.11.2017	Vente	0	11	Mersch, rue Welter-Colmar-Berg-Luxembourg, 11 ventes	48.756
SNHBM	Mersch	25.11.2021	Autres	0	0	Mersch, Beschmontsbongert, redevances bail emphytéotique	332
SNHBM	Mersch	09.11.2017	Location	0	4	Mersch, Beschmontsbongert Résidence Ostara, 4 locations	277.318
SNHBM	Mersch	09.11.2017	Location	0	5	Mersch, Beschmontsbongert Résidence Gala, 5 locations	448.517
SNHBM	Hostert	13.06.2016	Vente	0	20	Hostert, 20 logements clef sur porte	95.761
SNHBM	Lamadeleine	25.11.2021	Vente	0	0	Lamadeleine, frais de préfinancement	84
SNHBM	Lamadeleine	08.05.2018	Location	0	9	Lamadeleine, An den Atzengen 9 appartements locatifs, réalisation	437.086
SNHBM	Lamadeleine	08.05.2018	Vente	0	51	Lamadeleine, An den Atzengen 51 maisons, vente	273.123
SNHBM	Lamadeleine	08.05.2018	Vente	0	22	Lamadeleine, An den Atzengen 22 appartements, vente	59.033
SNHBM	Olm	08.12.2025	Vente	0	0	Elmen, Olm, frais de préfinancement	646
SNHBM	Olm	02.12.2022	Vente	0	23	Olm, KE/2-03 + KE/2-05, 23 logements vente, frais d'étude	55.079
SNHBM	Olm	02.12.2022	Location	0	13	Olm, KE/2-05, 13 logements locatifs réalisation	860.767
SNHBM	Olm	11.12.2025	Location	0	10	Elmen, Résidence «Crocus», 10 hébergements locatifs, réalisation	1.517.701
SNHBM	Olm	02.12.2022	Vente	0	23	Olm, KE/2-06 + KE/2-07, 23 logements vente, frais d'étude	178.236
SNHBM	Olm	02.12.2022	Vente	0	13	Olm, KE/2-08, 13 logements, vente, frais d'étude	38.761
SNHBM	Olm	02.12.2022	Vente	0	20	Olm, KE/2-09, 20 logements, vente, frais d'étude	208.221
SNHBM	Olm	02.12.2022	Vente	0	13	Olm, KE/2-10 + KE/2-12, 13 logements, vente, frais d'honoraires	37.853
SNHBM	Olm	02.12.2022	Location	0	5	Olm, KE/2-10 + KE/2-12, 5 logements locatifs, réalisation	283.735
SNHBM	Olm	02.12.2022	Vente	0	15	Olm, KE/2-11, 15 logements, vente, frais d'études et d'honoraires	128.261
SNHBM	Olm	02.12.2022	Vente	0	15	Olm, KE/2-13, 15 logements vente, frais d'études et d'honoraires	109.999
SNHBM	Olm	22.11.2022	Vente	0	11	Kehlen, Olm, KE/2-14, 10 logements, vente, frais d'étude	71.057
SNHBM	Olm	11.12.2025	Location	0	6	Elmen, KE02-16, 6 logements locatifs, réalisation	2.392.939
SNHBM	Olm	11.12.2025	Vente	0	52	Elmen, KE02-15/16/17, 52 logements, vente, réalisation	1.993.867
SNHBM	Olm	11.12.2025	Location	0	8	Kehlen, Elmen KE2-18, 8 logements locatifs, réalisation	2.792.027
SNHBM	Olm	11.12.2025	Vente	0	6	Kehlen, Elmen KE2-18, 6 logements, vente, réalisation	164.566
SNHBM	Olm	11.12.2025	Location	0	12	Elmen, 2 logements locatifs avec 12 hébergements, réalisation	1.579.929
SNHBM	Olm	11.12.2025	Autres	0	0	Olm, 4, Groussgaass, réalisation	1.945.977
SNHBM	Olm	08.12.2025	Terrain	0	0	Olm, 4, Groussgaass, acquisition terrain	84.939
SNHBM	Olm	18.12.2020	Autres	0	0	Kehlen, Olm - PAP Elmen, frais d'études	762.541
SNHBM	Olm	18.12.2020	Autres	0	0	Kehlen, Olm - PAP Elmen, frais de parking	857.295
SNHBM	Olm	18.12.2020	Viabilisation	0	0	Kehlen, Olm - PAP Elmen, frais d'infrastructure	7.730.116
SNHBM	Olm	08.12.2025	Viabilisation	0	0	Olm, 4, Groussgaass, frais d'études et d'infrastructures réalisation	569.360
SNHBM	Grosbous	11.05.2017	Terrain	0	0	Grosbous, «Laangfelder», acquisition terrains	1
SNHBM	Harlange-Berg	#	Vente	0	0	Harlange, frais de préfinancement	104
SNHBM	Harlange-Berg	23.04.2021	Terrain	0	0	Harlange, 3, rue du Zenith, acquisition terrains	157.998
SNHBM	Harlange-Berg	10.01.2023	Viabilisation	0	0	Harlange, PAP Biërg, logements location/vente, frais d'études et d'infrastructure	884.020

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
SNHBM	Luxembourg	27.01.2016	Location	0	6	Luxembourg, résidence « Stella », Val St. Croix	1.683
SNHBM	Luxembourg	10.07.2017	Vente	0	35	Luxembourg, route d'Arlon, « Elea & Irida », vente	134.826
SNHBM	Berg	#	Vente	0	0	Berg, frais de préfinancement	1.042
SNHBM	Berg	10.01.2023	Vente	0	24	Berg, Schleedewues, 24 logements abordables/modérés, réalisation	42.508
SNHBM	Berg	10.01.2023	Vente	0	0	Berg, Schleedewues, logements location/vente, frais d'étude et d'infrastructure	118.997
SNHBM	Berg	21.07.2025	Terrain	0	0	Berg, Schleedewues, acquisition terrain vente abordable	121.153
SNHBM	Berg	21.07.2025	Terrain	0	0	Berg, Schleedewues, acquisition terrain, vente coût modéré	40.384
SNHBM	Bissen	#	Vente	0	0	Bissen, frais de préfinancement	3.239
SNHBM	Bissen	10.07.2023	Location	0	8	Bissen, 17, Beim Park, 8 logements locatifs, réalisation	114.147
SNHBM	Bissen	10.07.2023	Location	0	0	Bissen, 17, Beim Park, 8 logements locatifs, acquisition	70.269
SNHBM	Bissen	10.07.2023	Vente	0	20	Bissen, Beim Park, 20 logements vente, frais d'étude et d'infrastructure	272.457
SNHBM	Kirchberg	30.11.2018	Location	0	15	Kirchberg, rue du Fort Niedergrünwald, 15 logements locatifs	501.266
SNHBM	Kirchberg	11.12.2025	Location	0	20	LUX, PAP Anatole France, 20 logements locatifs, frais d'infrastructure	6.669.077
SNHBM	Sanem	#	Vente	0	0	Sanem, frais de préfinancement	1.151
SNHBM	Sanem	21.11.2022	Vente	0	11	Sanem, rue de Niederkorn, 9 logements vente, frais d'études	46.837
SNHBM	Oberanven	11.12.2025	Location	0	8	Oberanven, rue Scheid, location abordable, réalisation	3.610.388
SNHBM	Oberanven	11.12.2025	Vente	0	8	Oberanven, rue Scheid, vente abordable, réalisation	342.006
SNHBM	Oberanven	11.12.2025	Terrain	0	0	Oberanven, rue Scheid, vente abordable, acquisition terrain	115.252
SNHBM	Oberanven	11.12.2025	Terrain	0	0	Oberanven, rue Scheid, location abordable, acquisition terrain	93.354
SNHBM	Oberanven	11.12.2025	Viabilisation	0	0	Oberanven, rue Scheid, vente abordable, frais d'infrastructure ordinaires	282.353
SNHBM	Oberanven	11.12.2025	Viabilisation	0	0	Oberanven, rue Scheid, location abordable, frais d'infrastructure ordinaires	225.261
SNHBM	Belvaux	16.01.2023	Location	0	0	Belval-Nord G-7, 68 logements locatifs frais d'étude et d'infrastructure	1.633.368
SNHBM	Belvaux	16.01.2023	Location	0	68	Belval-Nord G-7, 68 logements locatifs, réalisation	4.035.927
SNHBM	Belvaux	01.01.1900	Terrain	0	0	Belvaux, acquisition terrain	63.467
SNHBM	Bonnevoie	11.12.2025	Location	0	37	Bonnevoie, Itzgerknupp, 37 logements locatifs, réalisation	11.991.636
SNHBM	Bonnevoie	11.12.2025	Location	0	49	Bonnevoie, Itzgerknupp, 45 logements locatifs, réalisation	15.814.713
SNHBM	Bonnevoie	11.12.2025	Vente	0	45	Bonnevoie, Itzgerknupp, 45 logements vente, réalisation	1.101.560
SNHBM	Bonnevoie	11.12.2025	Location	0	27	Bonnevoie, Itzgerknupp, 215, rue d'Itzig, 27 logements locatifs, réalisation	10.288.711
SNHBM	Bonnevoie	11.12.2025	Vente	0	18	Bonnevoie, Itzgerknupp, 1-3, rue Lily Uden, 18 logements ve/cm, réalisation	510.961
SNHBM	Bonnevoie	08.12.2025	Location	0	56	Bonnevoie, Itzgerknupp, 56 logements locatifs, réalisation	20.001.298
SNHBM	Bonnevoie	08.12.2025	Location	0	14	Bonnevoie, rue Lily Uden, logements locatifs, réalisation	4.393.538
SNHBM	Bonnevoie	08.12.2025	Vente	0	28	Bonnevoie, rue Lily Uden, logements vente, réalisation	673.393
SNHBM	Bonnevoie	12.12.2025	Location	0	12	Bonnevoie, rue Lily Uden, logements locatifs, réalisation	4.535.994
SNHBM	Bonnevoie	12.12.2025	Vente	0	28	Bonnevoie, rue Lily Uden, logements vente, réalisation	656.541

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
SNHBM	Belvaux	25.11.2021	Vente	0	0	Belvaux, Um Geesewee, frais de préfinancement	309
SNHBM	Belvaux	20.10.2020	Vente	0	20	Belvaux, 9 + 16, rue O. Hardy, 20 logements vente	92.071
SNHBM	Belvaux	28.04.2021	Vente	0	36	Belvaux, G 6-3, 36 maisons unifamiliales vente, frais d'études et d'infrastructure	274.917
SNHBM	Belvaux	16.01.2023	Vente	0	31	Belvaux, 6-5 Um Geesewee, logements vente, frais d'études et d'honoraires	93.672
SNHBM	Belvaux	14.01.2021	Autres	0	0	Belvaux, Um Geesewee, frais d'aménagements	245.700
SNHBM	Belvaux	14.01.2021	Viabilisation	0	0	Belvaux, Um Geesewee, logements vente, frais d'études et d'infrastructure	1.844.301
SNHBM	Belvaux	14.01.2021	Viabilisation	0	0	Belvaux, Um Geesewee logements locatifs, frais d'études et d'infrastructure	61.807
SNHBM	Mersch	08.12.2025	Location	0	9	Mersch, rue François Faber, logements locatifs, réalisation	3.936.655
SNHBM	Mersch	08.12.2025	Viabilisation	0	0	Mersch, rue François Faber, frais d'études et d'infrastructure, réalisation	152.253
SNHBM	Helmsange	25.11.2021	Vente	0	0	Helmsange, frais de préfinancement	568
SNHBM	Helmsange	17.06.2020	Vente	0	20	Helmsange, résidence Dumalis, 20 logements, vente	202.029
SNHBM	Helmsange	17.06.2020	Location	0	0	Helmsange, résidence Villosa, 20 logements locatifs, frais d'études	211.711
SNHBM	Helmsange	17.06.2020	Location	0	20	Helmsange, résidence Villosa 20 logements locatifs, réalisation	501.808
SNHBM	Oberanven	25.11.2021	Vente	0	0	Oberanven, frais de préfinancement	492
SNHBM	Oberanven	09.07.2021	Vente	0	25	Oberanven, 26-44, Op dem Wakelter, 25 logements, vente	474.949
SNHBM	Luxembourg	04.09.2025	Autres	0	0	Luxembourg-Merl-Sud, Convention mandat	100.000
SNHBM	Luxembourg	27.11.2025	Location	0	73	KB, avenue JFK, logements locatifs abordables, réalisation	33.891.337
SNHBM	Luxembourg	27.11.2025	Vente	0	64	KB, avenue JFK, logements vente abordable, réalisation	2.612.843
SNHBM	Luxembourg	27.11.2025	Terrain	0	0	KB, avenue JFK, vente abordable, acquisition terrain	2.101
SNHBM	Luxembourg	27.11.2025	Terrain	0	0	KB, avenue JFK, location abordable, acquisition terrain	3.717
SNHBM	Luxembourg	27.11.2025	Terrain	0	0	KB, avenue JFK, vente coût modéré, acquisition terrain	370
SNHBM	Luxembourg	27.11.2025	Viabilisation	0	0	KB, avenue JFK, logements vente abordable, frais d'infrastructure ordinaire	543.054
SNHBM	Luxembourg	27.11.2025	Viabilisation	0	0	KB, avenue JFK, logements locatifs abordable, frais d'infrastructure ordinaire	960.574
SNHBM	Capellen	11.11.2024	Location	0	9	Capellen, rue René Moes, 9 logements locatifs, réalisation	239.274
SNHBM	Capellen	11.11.2024	Location	0	0	Capellen, rue René Moes, 9 logements locatifs, acquisition	206.993
SNHBM	Sandweiler	23.05.2025	Vente	0	0	Sandweiler, frais de préfinancement	780
SNHBM	Sandweiler	23.05.2025	Terrain	0	0	Sandweiler, rue d'Oetrange, acquisition terrain	57.698
SNHBM	Sandweiler	23.05.2025	Terrain	0	0	Sandweiler, rue d'Oetrange, acquisition terrain	17.561
SNHBM	Erpeldange	20.11.2025	Vente	0	6	Erpeldange, rue L. Rischard, 6 logements vente, réalisation	254.946
SNHBM	Erpeldange	20.11.2025	Location	0	11	Erpeldange, mitt. Gewinn, 11 logements locatifs, réalisation	4.375.677
SNHBM	Erpeldange	20.11.2025	Vente	0	13	Erpeldange, mitt. Gewinn, 13 logements vente, réalisation	472.579
SNHBM	Erpeldange	20.11.2025	Terrain	0	0	Erpeldange, rue L. Rischard, 6 logements, acquisition terrain.	32.100
SNHBM	Erpeldange	20.11.2025	Terrain	0	0	Erpeldange, mitt. Gewinn, 13 logements, acquisition terrain	69.551
SNHBM	Erpeldange	20.11.2025	Terrain	0	0	Erpeldange, mitt. Gewinn, 11 logements, acquisition terrain	88.276

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
SNHBM	Erpeldange	20.11.2025	Terrain	0	1	Erpeldange, mitt. Gewinn, 1 logement vente, réalisation, convention mandat	5.350
SNHBM	Erpeldange	20.11.2025	Viabilisation	0	0	Erpeldange, rue L. Rischard, 6 logements, infra, vente	231.947
SNHBM	Erpeldange	20.11.2025	Viabilisation	0	0	Erpeldange, mitt. Gewinn, 13 logements, frais d'infrastructure, vente	352.631
SNHBM	Erpeldange	20.11.2025	Viabilisation	0	0	Erpeldange, mitt. Gewinn, 11 logements locatifs, frais d'études et d'infrastructure	421.703
SNHBM	Esch-sur-Alzette	27.11.2025	Vente	0	23	Esch-sur-Alzette, rue Albert Einstein, 23 logements vente	896.945
SNHBM	Esch-sur-Alzette	27.11.2025	Vente	0	22	Esch-sur-Alzette, rue Guillaume Capus, 22 logements vente	772.848
SNHBM	Oetrange	11.06.2025	Autres	0	0	Contern-Oetrange, Convention mandat	100.000
SNHBM	Grevenmacher	08.12.2025	Location	0	12	Grevenmacher, rue des Fleurs, 12 logements locatifs, réalisation	4.440.037
Fonds du Logement	Dillingen	15.04.2010	Terrain	0	0	Dillingen, route Beaufort/Reisdorf, 9 logements locatifs, acquisition	132
Fonds du Logement	Noerdange	25.07.2018	Vente	0	6	Noerdange, rue de Diekirch, vente	30.049
Fonds du Logement	Schweich	25.07.2018	Vente	0	3	Schweich, «An der Hoh», vente	19.708
Fonds du Logement	Bertrange	05.06.2025	Location	0	9	Bertrange, rue des Érables, 9 logements locatifs, réalisation	3.034.982
Fonds du Logement	Huncherange	13.10.2015	Location	0	14	Huncherange, rue de l'École, locations	198.539
Fonds du Logement	Roodt-sur-Syre	19.01.2016	Location	0	4	Betzdorf/Roodt-Syre, Bowensbiurg, locations	34.637
Fonds du Logement	Roodt-sur-Syre	19.01.2016	Vente	0	17	Betzdorf/Roodt-Syre, Bowensbiurg, vente	42.715
Fonds du Logement	Colmar-Berg	29.08.2016	Location	0	8	Colmar-Berg, rue de la Poste, locations	327
Fonds du Logement	Diekirch	21.10.2020	Location	0	13	Diekirch, rue Julien Vanérus, locations	513.212
Fonds du Logement	Diekirch	21.10.2020	Location	0	0	Diekirch, rue Julien Vanérus	189.000
Fonds du Logement	Differdange	07.10.2009	Vente	0	28	Differdange, 82-88, grand-Rue, acquisition, locations	889
Fonds du Logement	Differdange	07.11.2012	Location	0	6	Differdange, 210, avenue de la Liberté	447.526
Fonds du Logement	Niederkorn	29.08.2016	Location Etudiants	0	55	Niedercorn, avenue de la Liberté anciens ateliers, locations	551.071
Fonds du Logement	Niederkorn	29.08.2016	Location	0	42	Niederkorn, «Mathendahl», locations	1
Fonds du Logement	Niederkorn	28.09.2020	Location	0	42	Niedercorn, route de Bascharage, 42 logements locatifs	151.257
Fonds du Logement	Niederkorn	20.07.2022	Location	0	4	Niedercorn, Mathendahl, rue des Rosiers 4 maisons unifamiliales location	302.635
Fonds du Logement	Differdange	07.09.2015	Vente	0	6	Differdange, rue Kondel, rue Pasteur, vente	22.036
Fonds du Logement	Differdange	07.09.2015	Vente	0	0	Differdange, rue Kondel, rue Pasteur, logements vente, acquisition	36.298
Fonds du Logement	Oberkorn	25.11.2014	Location	0	2	Differdange-Oberkorn, 127-129 Avenue G.-D. Charlotte, 2 logements locatifs	260.939
Fonds du Logement	Dudelange	22.01.2020	Location	5	0	Dudelange, rue Norbert Metz, 5 logements locatifs, rénovation	19.869
Fonds du Logement	Echternach	21.07.2022	Location	0	2	Echternach, rue de l'Hôpital, 2 logements locatifs, réalisation	258.601
Fonds du Logement	Echternach	21.07.2022	Location	0	0	Echternach, rue de l'Hôpital, 2 logements locatifs, acquisition	1
Fonds du Logement	Echternach	16.03.2017	Terrain	0	0	Echternach, Ste. Croix, réserve foncière	100
Fonds du Logement	Echternach	02.10.2019	Vente	0	24	Echternach, rue Kaalenbeerch 24 logements, vente	23.721
Fonds du Logement	Esch-sur-Alzette	18.02.2010	Location Etudiants	0	30	Esch-sur-Alzette, Boulevard Kennedy	768.894
Fonds du Logement	Esch-sur-Alzette	10.03.2023	Vente	0	0	Esch-sur-Alzette, Nonnewisen, charges d'intérêt	49.940
Fonds du Logement	Esch-sur-Alzette	04.01.2017	Location	0	27	Esch-sur-Alzette, Nonnewisen, Lot 3SC, 27 logements locatifs et 41 parkings, réalisation	16.342.160
Fonds du Logement	Esch-sur-Alzette	04.01.2017	Vente	0	0	Esch-sur-Alzette, Nonnewisen Lot 3SC, vente	440.354

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
Fonds du Logement	Esch-sur-Alzette	04.01.2017	Vente	0	10	Esch-sur-Alzette, Nonnewisen Lot 4SB1, vente	332.770
Fonds du Logement	Esch-sur-Alzette	04.01.2017	Vente	0	3	Esch-sur-Alzette, Nonnewisen, Lot 4SB2, vente	96.779
Fonds du Logement	Esch-sur-Alzette	20.02.2018	Vente	0	50	Esch-sur-Alzette, Nonnewisen, Lot 5N, vente	429.058
Fonds du Logement	Esch-sur-Alzette	10.10.2019	Location	0	20	Esch-sur-Alzette, Nonnewisen, Lot 5SA, logements locatifs, réalisation	236.622
Fonds du Logement	Esch-sur-Alzette	10.10.2019	Location	0	1	Esch-sur-Alzette, Nonnewisen, Lot 5SB, 1 logement locatifs, réalisation	69.613
Fonds du Logement	Esch-sur-Alzette	10.10.2019	Vente	0	16	Esch-sur-Alzette, Nonnewisen, Lot 5SB 15 logements, vente	31.783
Fonds du Logement	Esch-sur-Alzette	10.10.2019	Location	0	24	Esch-sur-Alzette, Nonnewisen, Lot 5SE, logements locatifs, réalisation	147.147
Fonds du Logement	Esch-sur-Alzette	04.01.2017	Vente	0	14	Esch-sur-Alzette, Nonnewisen, Lot 6SE vente	67.524
Fonds du Logement	Esch-sur-Alzette	25.11.2014	Location	0	40	Esch-sur-Alzette, Nonnewisen, Lot 7N-D, 40 logements locatifs, réalisation	1.047.589
Fonds du Logement	Esch-sur-Alzette	19.01.2016	Location	0	34	Esch-sur-Alzette, Nonnewisen, Lot 7SA, logements locatifs	1.020.476
Fonds du Logement	Esch-sur-Alzette	31.03.2010	Terrain	0	0	Nonnewisen, frais d'infrastructures et d'acquisition	885.565
Fonds du Logement	Esch-sur-Alzette	04.06.2021	Viabilisation	0	0	Esch-sur-Alzette, Nonnewisen	444.362
Fonds du Logement	Esch-sur-Alzette	25.11.2014	Location	0	8	Esch-sur-Alzette, rue des Écoles, 8 logements locatifs	158.599
Fonds du Logement	Esch-sur-Sûre	29.09.2025	Location	0	7	Esch/Sûre, 14 rue de l'Église, 7 logements locatifs, réalisation	1.368.441
Fonds du Logement	Esch-sur-Sûre	23.01.2020	Location	0	2	Esch-sur-Sûre, rue de la Poste, 2 logements locatifs, réalisation et acquisition	245.742
Fonds du Logement	Niederfeulen	22.01.2020	Vente	0	0	Niederfeulen, route d'Arlon, charges d'intérêt	95
Fonds du Logement	Niederfeulen	22.01.2020	Vente	0	6	Niederfeulen, route d'Arlon, logements vente, frais d'étude et d'infrastructure	56.703
Fonds du Logement	Grevenmacher	04.10.2011	Vente	0	4	Grevenmacher, 37-41, rue Syre	44.625
Fonds du Logement	Grevenmacher	04.10.2011	Location	0	18	Grevenmachern, rue de Luxembourg	351.924
Fonds du Logement	Tuntange	24.04.2009	Terrain	0	0	Helperknapp, section TA, acquisition terrain	234
Fonds du Logement	Fentange	27.11.2018	Location	0	6	Fentange, rue de Bettembourg 6 maisons en location	260.959
Fonds du Logement	Fentange	27.11.2018	Vente	0	4	Fentange, rue de Bettembourg 4 maisons vente	67.089
Fonds du Logement	Itzig	03.03.2014	Terrain	0	0	Hesperange - Itzig, Predigerberg, Aquisition terrains	76.151
Fonds du Logement	Eisenborn	04.01.2017	Location	0	14	Eisenborn, locations	5.911.620
Fonds du Logement	Gonderange	04.03.2021	Location	0	20	Gonderange, Auf dem Faaschtberg, 20 logements locatifs	2.617.939
Fonds du Logement	Gonderange	04.03.2021	Vente	0	8	Gonderange, Auf dem Faaschtberg, 8 logements vente	299.966
Fonds du Logement	Gonderange	02.06.2017	Terrain	0	0	Gonderange, Auf dem Faaschtberg, acquisition	166
Fonds du Logement	Linger	21.07.2022	Location	0	13	Linger, rue de la Libération, 13 logements locatifs, réalisation	3.830.159
Fonds du Logement	Linger	23.09.2022	Vente	0	4	Linger, rue de la Libération, 4 logements, vente	98.341
Fonds du Logement	Linger	21.03.2011	Terrain	0	0	Linger, rue de la Libération, 13 +4 logements, acquisition	718
Fonds du Logement	Pintsch	04.10.2011	Location	0	2	Pintsch, Hooserstrooss + Enneschte Wee, locatif	148.370
Fonds du Logement	Pintsch	04.10.2011	Vente	0	10	Pintsch, Hooserstrooss + Enneschte Wee, vente	747.952
Fonds du Logement	Bridel	22.01.2020	Location	0	23	Kopstal/Bridel, rue des Bouleaux, 23 logements location	1.391.108
Fonds du Logement	Kopstal	11.06.2019	Location	0	10	Kopstal, rue Schmitz, locations	244.248
Fonds du Logement	Harlange	29.11.2011	Terrain	0	0	Harlange, rue Laach, acquisition terrain	591
Fonds du Logement	Lenningen	07.11.2012	Vente	0	0	Lenningen, Presbytere phase ii rue de Canach	352.529
Fonds du Logement	Luxembourg	24.01.2017	Vente	0	7	Luxembourg, rue de Cents, vente	50.521

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
Fonds du Logement	Luxembourg	27.11.2018	Location	24	0	Kiem, 1-3 place Abbé Muehlendorf logements, location	2.976.459
Fonds du Logement	Luxembourg	07.11.2012	Location	0	3	Luxembourg-Grund, 18, rue St Ulric	160.303
Fonds du Logement	Luxembourg	04.12.2003	Terrain	0	0	Luxembourg-Merl, Auf dem Tischel, réserve foncière	100
Fonds du Logement	Luxembourg	04.01.2017	Location	0	0	Luxembourg, Val St. André, location	100
Fonds du Logement	Luxembourg	04.01.2017	Vente	0	0	Luxembourg, Val St. André, vente	100
Fonds du Logement	Luxembourg	13.02.2010	Vente	0	6	Luxembourg, rue Laurent Menager, vente	466.262
Fonds du Logement	Luxembourg	14.09.2011	Location	0	6	Luxembourg, Val des Bons Malades	1.283.216
Fonds du Logement	Luxembourg	04.12.2009	Location	0	3	Luxembourg, 41, rue Adolphe Fischer	87.166
Fonds du Logement	Mamer	18.12.2014	Location	0	14	Mamer, Bambësch, 14 logements locatifs	745.523
Fonds du Logement	Mamer	04.01.2017	Location	0	50	Mamer, Wëltgebond, 50 logements locatifs, rénovation	9.442.839
Fonds du Logement	Mamer	17.08.2022	Vente	0	25	Mamer, Wëltgebond, 25 logements vente, frais d'études et d'infrastructure	238.140
Fonds du Logement	Mamer	01.02.2023	Location	0	42	Mamer, Wëltgebond Lot 48, 42 logements locatifs, réalisation	7.367.081
Fonds du Logement	Mamer	04.01.2017	Viabilisation	0	0	Wëltgebond, viabilisation site	1.069.766
Fonds du Logement	Mamer	04.01.2017	Viabilisation	0	0	Wëltgebond, viabilisation site	14.929
Fonds du Logement	Wasserbillig	19.01.2016	Location	0	15	Mertert/Wasserbillig, route d'Echternach, 15 locations, réalisation	256.291
Fonds du Logement	Mondorf-les-bains	18.12.2014	Vente	0	17	Mondorf, rue des Rosiers, vente	1
Fonds du Logement	Senningerberg	15.02.2018	Location	0	6	Senningerberg, rue de Grünewald 6 logements locatifs, réalisation	482.658
Fonds du Logement	Senningerberg	15.02.2018	Vente	0	4	Senningerberg, rue de Grünewald 4 logements vente, réalisation	70.555
Fonds du Logement	Cruchten	02.03.2021	Location	0	3	Nommern, rue des Chapelles, 3 logements locatifs, réalisation	237.728
Fonds du Logement	Cruchten	21.12.2016	Terrain	0	0	Nommern, rue des Chapelles, acquisition terrains	20
Fonds du Logement	Hosingen	15.09.2021	Vente	0	4	Hosingen, Cité Thiergart, 4 logements vente, frais d'études et d'infrastructure	102.004
Fonds du Logement	Hosingen	08.01.2020	Terrain	0	0	Parc Hosingen, Cité Thiergart, location + vente, acquisition	203
Fonds du Logement	Arsdorf	28.09.2020	Location	0	0	Arsdorf, 5, rue du Lac, 3 logements locatifs, acquisition	508
Fonds du Logement	Arsdorf	28.09.2020	Vente	0	2	Arsdorf, 5, rue du Lac, 2 logements vente, frais d'études et d'infrastructure	54.839
Fonds du Logement	Arsdorf	31.07.2008	Terrain	0	0	Arsdorf, rue du Lac, acquisition terrain	797
Fonds du Logement	Remich	06.12.2018	Location	0	6	Remich, poste, acquisition terrain	55.702
Fonds du Logement	Remich	02.07.2024	Location	0	6	Remich, place du Marché, 6 logements locatifs, réalisation	1.772.636
Fonds du Logement	Remich	27.11.2018	Location	0	4	Remich, route de Mondorf 4 maisons locatifs, réalisation	160.463
Fonds du Logement	Remich	27.11.2018	Location	0	0	Remich, route de Mondorf 4 maisons locatifs, acquisition	2.117
Fonds du Logement	Remich	27.11.2018	Vente	0	3	Remich, route de Mondorf 3 maisons vente	16.608
Fonds du Logement	Remich	27.11.2018	Vente	0	0	Remich, route de Mondorf 3 maisons vente, acquisition	2.456
Fonds du Logement	Remich	17.09.2022	Location	0	4	Remich, rue St Nicolas/Dauvelt, 4 logements locatifs, réalisation	993.289
Fonds du Logement	Steinheim	19.10.2020	Location	0	4	Steinheim, 15, rue du Village, 4 logements locatifs	366.905
Fonds du Logement	Wellenstein	05.02.2016	Location	0	9	Wellenstein, rue Sainte Anne	1.442.767
Fonds du Logement	Wellenstein	05.02.2016	Location	0	0	Wellenstein, rue Sainte Anne, location, acquisition	1.070.818
Fonds du Logement	Schieren	20.01.2023	Location	0	11	Schieren, route de Luxembourg, 11 logements locatifs, réalisation	4.212.813
Fonds du Logement	Schieren	20.01.2023	Vente	0	2	Schieren, route de Luxembourg, 2 logements vente, réalisation	156.161
Fonds du Logement	Schieren	01.01.1900	Terrain	0	0	Schieren, route de Luxembourg, 11 logements locatifs, acquisition	1

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
Fonds du Logement	Schifflange	18.02.2010	Location	0	7	Schifflange, rue de la Paix / rue de la Croix	211.135
Fonds du Logement	Steinfort	25.11.2014	Location	0	14	Steinfort, rue d'Arlon, 14 logements. locatifs	160.651
Fonds du Logement	Steinfort	25.11.2014	Location	0	0	Steinfort, rue d'Arlon, 14 logements locatifs, acquisition	1.312
Fonds du Logement	Useldange	06.12.2018	Location	0	0	Useldange, rue de la Gare, 1 logement locatif, acquisition	751
Fonds du Logement	Useldange	05.05.2023	Location	0	6	Useldange, Im Schiessberg, 6 logements locatifs, réalisation	1.270.671
Fonds du Logement	Useldange	05.05.2023	Vente	0	6	Useldange, Im Schiessberg, 6 logements vente, frais d'études et d'infrastructure	164.297
Fonds du Logement	Useldange	19.01.2016	Location	0	6	Useldange, Maison Faber, rue de la Gare, locations	128.295
Fonds du Logement	Useldange	15.02.2018	Vente	0	4	Useldange, rue de L'église, 4 logements vente, réalisation	1.249
Fonds du Logement	Niederwiltz	22.12.2023	Location	0	34	Lot 7 PAP Q2-Geetz, 34 logements locatifs, réalisation	20.252.256
Fonds du Logement	Niederwiltz	30.07.2025	Location	0	43	Lot 1-5 PAP Q7-Nordhang, 43 logements locatifs, réalisation	13.821.073
Fonds du Logement	Niederwiltz	30.07.2025	Vente	0	24	Lot 1-5 PAP Q7-Nordhang, 24 logements vente, réalisation	390.749
Fonds du Logement	Niederwiltz	21.12.2023	Autres	0	0	Wiltz, frais d'études, logements location/vente	23.501
Fonds du Logement	Niederwiltz	21.12.2023	Viabilisation	0	0	WmdW - L01, réalisation mur de soutènement	1.859.852
Fonds du Logement	Niederwiltz	10.09.2024	Viabilisation	0	0	WmdW - L01, travaux préparatoires	2.818.775
Fonds du Logement	Niederwiltz	21.12.2023	Viabilisation	0	0	Wmdw - Infrastructures énergétiques	19.354.106
Fonds du Logement	Niederwiltz	21.12.2023	Viabilisation	0	0	WmdW - L01, infrastructures quartier Q3, Public	3.819.692
Fonds du Logement	Niederwiltz	10.09.2024	Viabilisation	0	0	WmdW - L01, assainissement des sols hors Q1	34.638.925
Fonds du Logement	Niederwiltz	#	Viabilisation	0	0	WmdW - L02, Infrastructures ordinaires quartier Q2, logements locatifs, réalisation	21.084.854
Fonds du Logement	Niederwiltz	#	Viabilisation	0	0	WmdW - L02, Infrastructures ordinaires, part vente	5.173.224
Fonds du Logement	Asselborn	29.08.2016	Location	0	4	Wincrange, Asselborn, Maison 187, 4 logements locatifs	18.151
Fonds du Logement	Asselborn	29.08.2016	Vente	0	1	Wincrange/Asselborn 187, vente	41.478
Fonds du Logement	Winseler	04.06.2021	Terrain	0	0	Winseler, acquisition terrain	44
Fonds du Logement	Wecker	29.09.2025	Location	0	0	Wecker, 8 Duchscherstrooss, 2 logements locatifs, réalisation	1.095.845
Fonds du Logement	Grosbous	26.11.2021	Terrain	0	0	Grosbous, acquisition terrain	175
Fonds du Logement	Grosbous	#	Terrain	0	0	Pratz, Denneweyer I	100
Fonds du Logement	Kayl	06.12.2018	Location	0	3	Kayl, poste, acquisition terrain	856
Fonds du Logement	Luxembourg	25.08.2020	Location	14	0	Luxembourg, rue Bonnevoie/F. Neipperg, 14 logements locatifs	26.087
Fonds du Logement	Arsdorf	02.03.2021	Location	10	0	Differdange, rue Princip./Pl. S. 10 logements locatifs	40.423
Fonds du Logement	Differdange	09.03.2021	Location	0	4	Differdange, Cité Ô, 4 maisons unifamiliales location	326
Fonds du Logement	Differdange	22.07.2021	Location	0	13	Differdange, 78, r Y. Useld.-Hostert, 13 logements locatifs, réalisation	347
Fonds du Logement	Differdange	31.07.2020	Terrain	0	0	Differdange, rue Yvonne, Cité «Ô», acquisition terrain	108
Fonds du Logement	Dorscheid	25.08.2025	Location	0	22	Parc Hosingen, Lehmkaul, 22 logements locatifs, réalisation	9.238.940
Fonds du Logement	Dorscheid	25.08.2025	Vente	0	5	Parc Hosingen, Lehmkaul, 5 logements vente, réalisation	206.726
Fonds du Logement	Dorscheid	19.05.2020	Terrain	0	0	Dorscheid, Lehmkaul, acquisition terrain	295.806
Fonds du Logement	Rodange	20.11.2020	Location	0	14	Rodange, avenue Dr Gaasch	1
Fonds du Logement	Bettembourg	25.08.2025	Location	18	0	Bettembourg, rue de l'Indépendance, 18 logements, rénovation	2.629.620
Fonds du Logement	Luxembourg	10.05.2021	Location	0	2	Cents, rue Camille Polfer, 2 logements locatifs, réalisation	296.822

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
Fonds du Logement	Luxembourg	10.05.2021	Location	0	0	Cents, rue Camille Polfer, 2 logements locatifs, acquisition	6.299
Fonds du Logement	Enscherange	08.10.2021	Location	0	0	Enscherange, In der Hin. Fohrzell, logements locatifs, acquisition	640
Fonds du Logement	Useldange	10.11.2021	Location	0	0	Useldange, rue de Boevange, 4 maisons unifamiliales et 8 logements locatifs, acquisition	7.000
Fonds du Logement	Useldange	10.11.2021	Location	0	12	Useldange, rue de Boevange, 4 maisons unifamiliales et 8 logements locatifs, réalisation	726.427
Fonds du Logement	Dudelange	21.12.2023	Autres	0	0	Dudelange, Neischmelz, frais d'études	10.378.718
Fonds du Logement	Dudelange	21.12.2023	Viabilisation	0	0	Neischmelz - Loi 1, assainissement	28.384.579
Fonds du Logement	Dudelange	#	Viabilisation	0	0	Neischmelz - Loi 1, infrastructure particulière, démolitions	100
Fonds du Logement	Dudelange	#	Viabilisation	0	0	Neischmelz - Loi 1, infrastructure particulière, remise état	100
Fonds du Logement	Dudelange	#	Viabilisation	0	0	Neischmelz - Loi 1, infrastructure particulière, rénovation totale	200
Fonds du Logement	Dudelange	#	Viabilisation	0	0	Neischmelz - Loi 1, infrastructure particulière, infrastructure énergétique	100
Fonds du Logement	Dudelange	#	Viabilisation	0	0	Neischmelz - Loi 2, infrastructure, location	100
Fonds du Logement	Dudelange	#	Viabilisation	0	0	Neischmelz - Loi 2, infrastructure, vente	100
Fonds du Logement	Heisdorf	13.05.2022	Location	0	1	Heisdorf, rue de la Forêt verte, 1 logement locatif	18.541
Fonds du Logement	Greiveldange	20.07.2022	Terrain	0	0	Greiveldange, rue Bréil, acquisition terrains	288.000
Fonds du Logement	Frisange	#	Terrain	0	0	Frisange, Um Flouer, 8 logements locatifs, acquisition	7.000
Fonds du Logement	Surré	29.02.2024	Location	0	6	Surré, rue St Roch/Montée St Hubert, 6 logements locatifs	3.847.590
Fonds du Logement	Surré	29.02.2024	Vente	0	2	Surré, Montée St Hubert, 2 logements, vente	160.482
Fonds du Logement	Ehlerange	07.07.2021	Terrain	0	0	Ehlerange, Im Prostfeld, acquisition terrains	61
Fonds du Logement	Pétange	20.07.2022	Location	0	8	Pétange, route de Luxembourg, 8 logements locatifs, réalisation	4.012.782
Fonds du Logement	Frisange	17.08.2022	Location	0	7	Frisange, rue Robert Schuman, 7 logements locatifs, réalisation	4.270.722
Fonds du Logement	Frisange	17.08.2022	Location	0	0	Frisange, rue Robert Schuman, 7 logements locatifs, acquisition	2.190
Fonds du Logement	Wiltz	#	Viabilisation	0	0	Wiltz, Haargarten, logements location/vente, viabilisation parcelle	761.266
Fonds du Logement	Wiltz	#	Viabilisation	0	0	Wiltz, Haargarten, logements location/vente, viabilisation ordinaire	1.973.377
Fonds du Logement	Aspelt	10.09.2024	Location	0	8	Aspelt, 1, Kierfechstrooss, 8 logements locatifs, réalisation	2.335.085
Fonds du Logement	Aspelt	11.11.2022	Terrain	0	0	Aspelt, 1, Kierfechstrooss, acquisition terrain	8.059
Fonds du Logement	Rodange	30.01.2024	Location	0	23	Rodange, rue Clopp, 23 logements locatifs, rénovation	1.776.203
Fonds du Logement	Lenningen	17.10.2022	Terrain	0	0	Lenningen, Am Weierchen, acquisition terrains	102
Fonds du Logement	Niedercorn	#	Location	0	1	Niedercorn, rue des Celtes, 1 logement locatif, réalisation	285.708
Fonds du Logement	Rodange	15.03.2023	Location	0	6	Rodange, route de Longwy, 6 logements locatifs, réalisation	1.053.879
Fonds du Logement	Luxembourg	05.05.2025	Location	0	17	Luxembourg-Hamm, rue des Pommiers, réalisation	2.205.285
Fonds du Logement	Bettembourg	29.09.2023	Viabilisation	0	0	Bettembourg, PAP-NQ, mandat étude de viabilisation	100.000
Fonds du Logement	Ettelbruck	07.05.2024	Location	0	1	Ettelbruck, 6, rue Pierre Kraus, 1 maison unifamiliale logement, acquisition	16
Fonds du Logement	Ehlang	24.04.2025	Location	0	6	Reckange-sur-Mess, Ehlang, Quäärten, 6 logements locatifs, réalisation	3.164.577
Fonds du Logement	Ehlang	24.04.2025	Terrain	0	0	Reckange-sur-Mess, Ehlang, Quäärten, acquisition terrain	14.469

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
Fonds du Logement	ELL	02.06.2025	Terrain	0	0	Ell, 8, Réidenerstrooss, VEFA, 3 maisons unifamiliales, acquisition terrain	929
Fonds du Logement	Bereldange	27.11.2025	Terrain	0	0	Bereldange, Im Schadder, acquisition terrain	100
Fonds du Logement	Rambrouch	25.08.2025	Location	0	6	Rambrouch, rue Schwiedelbrouch, VEFA, 6 logements locatifs	230.676
Fonds du Logement	Heisdorf	05.06.2025	Location	0	9	Heisdorf, rue de Luxembourg, VEFA, réalisation	540.217
Fonds du Logement	Nagem	25.08.2025	Location	0	8	Nagem, rue Pullgaass, VEFA, 8 logements locatifs, réalisation	1.595.767
Fonds du Logement	Nospelt	20.11.2025	Location	0	6	Nospelt, 2-12 Kräizhiel, VEFA, 6 maisons unifamiliales, réalisation	1.642.525
Fonds du Logement	Luxembourg	20.10.2025	Location	0	1	Luxembourg, rue de Neudorf, logements locatifs, réalisation	863.339
Fonds du Logement	Luxembourg	20.10.2025	Terrain	0	0	Luxembourg, rue de Neudorf, logements locatifs, acquisition	35.281
Fonds du Logement	Colmar-Berg	27.10.2025	Autres	0	0	Colmar, An der Sang/Rothfeld, convention mandat	100.000
Fonds du Logement	Wecker	08.08.2024	Location	0	64	Wecker, Cité Syrdall, An der Schmëtt, logements locatifs	23.006.128
Fonds du Logement	Wecker	08.08.2024	Vente	0	29	Wecker, Cité Syrdall, An der Schmëtt, logements vente	282.618
Fonds du Logement	Wecker	25.08.2025	Location	0	57	Wecker, Cité Syrdall, Am Syrdall, logements locatifs, réalisation	21.963.397
Fonds du Logement	Wecker	25.08.2025	Vente	0	12	Wecker, Cité Syrdall, Am Syrdall, logements vente, réalisation	113.088
Fonds du Logement	Wecker	17.09.2022	Viabilisation	0	0	Wecker, Cité Syrdall, An der Schmëtt, frais d'infrastructure	1.035.056
Total des promoteurs publics				71	3665		529.890.724,9

Administrations communales

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
AC Beaufort	Beaufort	16.01.2023	Location	0	3	AC Beaufort, montée du Château, logements locatifs, réalisation	169.241
AC Beckerich	Beckerich	05.05.2023	Location	0	2	AC Beckerich, 1A + 1B Huewelerstrooss, 2 logements locatifs, réalisation	156.312
AC Berdorf	Bollendorf-Pont	27.07.2020	Location	0	5	AC Berdorf - Bollendorf-Pont, Al Schoul, 5 logements locatifs, réalisation	1.237.920
AC Bettendorf	Bettendorf	20.10.2020	Location	0	10	AC Bettendorf, Hinter dem Schloss, 10 logements locatifs, réalisation	34.687
AC Bettendorf	Bettendorf	15.06.2012	Terrain	0	0	AC Bettendorf, Hinter dem Schloss, acquisition terrain SNHBM,	275.000
AC Betzdorf	Mensdorf	25.08.2020	Location	0	2	AC Betzdorf, Mensdorf, Ennescht Wiirts, 2 logements locatifs, réalisation	1.000
AC Betzdorf	Mensdorf	25.08.2020	Location	0	0	AC Betzdorf, Mensdorf, Ennescht Wiirts, 2 logements locatifs, acquisition	117
AC Betzdorf	Mensdorf	#	Location	0	4	AC Betzdorf, Mensdorf, rue Principale, 4 logements locatifs, réalisation	550.818
AC Betzdorf	Mensdorf	10.07.2023	Location	0	0	AC Betzdorf, Mensdorf, rue de l'École, 21 logements locatifs, acquisition	199.633
AC Betzdorf	Mensdorf	10.07.2023	Location	0	21	AC Betzdorf, Mensdorf, rue de l'École, 21 logements locatifs, réalisation	794.137
AC Betzdorf	Betzdorf	10.07.2023	Location	0	30	AC Betzdorf, rue d'Olingen, 30 logements locatifs, réalisation	11.182.921
AC Betzdorf	Betzdorf	20.02.2023	Location	0	3	AC Betzdorf, rue de l'Église, 3 logements locatifs, réalisation	4.875.961
AC Betzdorf	Mensdorf	01.02.2023	Location	0	3	AC Betzdorf, Mensdorf, rue de Roodt, 3 logements locatifs, réalisation	3.037
AC Bous-Waldbredimus	Bous	11.06.2021	Location	0	10	Bous, montée des Vignes, 10 logements locatifs, réalisation + frais d'étude	1.748.539
AC Contern	Oetrange	29.06.2023	Location	0	0	AC Contern, Oetrange, rue de l'Église, 6 logements locatifs, acquisition	453.468
AC Contern	Oetrange	29.06.2023	Location	0	6	AC Contern, Oetrange, rue de l'Église, 6 logements locatifs, réalisation	1.892.933
AC Contern	Contern	09.07.2024	Vente	0	5	AC Contern, Op Bricherpad, 5 maisons unifamiliales vente, réalisation	258.484
AC Contern	Contern	09.07.2024	Vente	0	0	AC Contern, Op Bricherpad, 5 maisons unifamiliales vente, acquisition terrain	193.352
AC Diekirch	Diekirch	16.03.2021	Location	0	1	AC Diekirch, 14, rue St Nicolas, 1 logement locatif, réalisation	34.733
AC Diekirch	Diekirch	19.06.2020	Location	0	2	AC Diekirch, 14, rue Vannérus, 2 logements locatifs	3.751
AC Diekirch	Diekirch	24.11.2020	Location	0	1	AC Diekirch, 14, rue de l'Étoile, 1 logement locatif, réalisation	12.424
AC Diekirch	Diekirch	04.06.2021	Location	0	1	AC Diekirch, 20a, route de Gilsdorf, 1 logement locatif, rénovation	5.088
AC Diekirch	Diekirch	14.01.2021	Location	0	2	AC Diekirch, 13, rue St Antoine, 2 logements locatifs, acquisition	50
AC Diekirch	Diekirch	05.05.2023	Location	0	0	AC Diekirch, 173, rue Clairefontaine, 3 logements locatifs, acquisition	477.488
AC Diekirch	Diekirch	05.05.2023	Location	0	3	AC Diekirch, 173, rue Clairefontaine, 3 logements locatifs, réalisation	1.486.244
AC Diekirch	Diekirch	17.03.2025	Location	0	3	AC Diekirch, Impasse St Antoine, 3 logements locatifs, réalisation	1.447.504
AC Diekirch	Diekirch	17.03.2025	Terrain	0	0	AC Diekirch, Impasse St Antoine, 3 logements locatifs, acquisition	273.754
AC Diekirch	Diekirch	29.09.2023	Location	0	23	AC Diekirch, 140-144 Bamertal, 23 logements locatifs, réalisation	16.520
AC Differdange	Differdange	27.04.2021	Location	0	46	Ac Differdange, Tower Gravity, 48 logements locatifs, réalisation	524.783
AC Differdange	Differdange	27.04.2021	Location	0	0	Ac Differdange, Tower Gravity, 48 logements locatifs, acquisition	34.102
AC Differdange	Differdange	16.01.2023	Location Etudiants	0	50	AC Differdange, Tower Gravity, 50 logements locatifs étudiants, réalisation	5.175.601
AC Differdange	Differdange	16.01.2023	Location Etudiants	0	0	AC Differdange, Tower Gravity, 50 logements locatifs étudiants, acquisition	1.767.713

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
AC Differdange	Differdange	16.01.2023	Location Etudiants	0	8	AC Differdange, Tower Gravity, 2 logements locatifs étudiants, réalisation	984.880
AC Differdange	Differdange	16.01.2023	Location Etudiants	0	0	AC Differdange, Tower Gravity, 2 logements locatifs étudiants, acquisition	520.840
AC Differdange	Oberkorn	14.01.2025	Location	0	1	AC Differdange/Oberkorn, rue St Etienne, 1 logement locatif	374.886
AC Differdange	Oberkorn	25.08.2025	Location	0	1	AC Differdange/Oberkorn, rue des Champs, 1 maison unifamiliale location, réalisation	626.963
AC Dudelange	Dudelange	25.08.2020	Location	0	3	AC Dudelange, rue Marthe B-F, op Lenkes., 3 logements locatifs, réalisation	57.100
AC Dudelange	Dudelange	25.08.2020	Location	1	9	AC Dudelange, 37-39, rue du Commerce, 10 logements locatifs	302.000
AC Dudelange	Dudelange	02.03.2021	Location	0	5	AC Dudelange, rue M. Steinmetz-L., 5 logements locatifs, réalisation	402.750
AC Dudelange	Dudelange	01.08.2024	Location	0	12	AC Dudelange, rue Nic Bodry, 12 logements locatifs, réalisation	1.154.727
AC Dudelange	Dudelange	01.08.2024	Location	0	0	AC Dudelange, rue Nic Bodry, 12 logements locatifs, acquisition	192.270
AC Dudelange	Dudelange	08.08.2024	Location	0	4	AC Dudelange, 218, rue des Champs, 4 logements locatifs, acquisition	978.186
AC Erpeldange	Erpeldange	10.07.2025	Terrain	0	0	AC Erpeldange, In d. mittelsten Gewinn, acquisition terrain, vente	621.069
AC Erpeldange	Erpeldange	10.07.2025	Terrain	0	0	AC Erpeldange, In d. mittelsten Gewinn, acquisition terrain, locatifs	488.200
AC Erpeldange-sur-Sûre	Erpeldange sur-Sûre	19.06.2025	Location	0	2	AC Erpeldange, rue Dr L. Welter, 2 logements locatifs, réalisation	937.973
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	26.09.2018	Location	0	0	Esch-sur-Alzette, 50-52, rue Portland, Lot 13017	308.732
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	26.09.2018	Location	0	0	Esch-sur-Alzette, 50-52, rue Portland, Lot 18022	72.612
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	30.11.2011	Location	0	16	Esch-sur-Alzette, rue de la Source	106.449
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	16.07.2015	Vente	0	60	Esch-sur-Alzette, Nonnewisen, Lot 4N, vente	497.068
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	03.09.2024	Vente	0	45	AC Esch-sur-Alzette, Nonnewisen, Lot 6N, 45 logements, vente	46.003
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	14.06.2023	Vente	0	36	AC Esch-sur-Alzette, Nonnewisen, Lot 7N, 36 logements, vente	1.251.318
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	24.02.2025	Location	0	30	AC Esch-sur-Alzette, Nonnewisen, Lot 3SE, 30 logements locatifs, réalisation	86.584
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	03.09.2018	Location	0	1	Esch-sur-Alzette, 33, rue des Remparts	67.857
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	03.09.2018	Location	0	1	Esch-sur-Alzette, 35, rue des Remparts	47.267
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	09.01.2020	Location	30	0	Esch-sur-Alzette, 1-5, Op der Leier, location	55.080
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	15.01.2019	Location	1	0	Esch-sur-Alzette, 3, rue Louis Pasteur, logements, location	46.661
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	30.11.2011	Location	1	0	Esch-sur-Alzette, 6, grand-Rue	30.488
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	04.06.2021	Location	1	0	Esch-sur-Alzette, 29, rue du Moulin, 1 logement locatif	19.366
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	15.07.2022	Location	4	1	AC Esch-sur-Alzette, 11, rue de la Source, 5 locations, 4 rénovations	102.339
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	15.07.2022	Location	4	1	AC Esch-sur-Alzette, 13 rue de la Source, 5 locations, 4 rénovations	103.640
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	08.07.2022	Location	6	0	AC Esch-sur-Alzette, 7, Op der Léier, 6 logements locatifs, réalisation	308.762
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	28.09.2023	Location	0	1	AC Esch-sur-Alzette, 43, rue St Vincent, 1 logement locatif, rénovation	3.025
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	#	Location	6	0	AC Esch-sur-Alzette, 6, op der Leier, 6 logements locatifs, rénovation	718.605
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	16.06.2023	Location	0	43	AC Esch-sur-Alzette, Rout Léns, Lot 29A, 43 logements locatifs, réalisation	8.939.916
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	06.03.2025	Location	0	1	AC Esch-sur-Alzette, Cité Franz Leesb., 1 logement locatifs, réalisation	1.004.590

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
AC Esch-sur-Alzette	Esch-sur-Alzette	06.03.2025	Viabilisation	0	0	AC Esch-sur-Alzette, Cité Franz Leesb., 1 logement locatifs, travaux	47.033
AC Ettelbruck	Ettelbruck	02.09.2016	Location	0	11	AC Ettelbruck, rue de Bastogne, An hôtel Central, locations	805.405
AC Ettelbruck	Ettelbruck	30.11.2018	Location	0	1	AC Ettelbruck, 122, rue de Warken, 1 logement locatif, réalisation	8.865
AC Ettelbruck	Ettelbruck	#	Location	0	0	AC Ettelbruck, 21 rue Guillaume, 2 logements locatifs, acquisition	114.000
AC Ettelbruck	Ettelbruck	#	Location	0	2	AC Ettelbruck, 21 rue Guillaume, 2 logements locatifs, réalisation	446.214
AC Feulen	Niederfeulen	20.03.2025	Location	0	10	AC Feulen, Ferme Hess, 10 logements locatifs, réalisation	5.041.155
AC Feulen	Niederfeulen	20.03.2025	Terrain	0	0	AC Feulen, Ferme Hess, 10 logements locatifs, acquisition	810.491
AC Flaxweiler	Gostingen	28.09.2016	Location	0	4	AC Flaxweiler - Gostingen, Härenhaus location	35.786
AC Flaxweiler	Beyren	11.07.2013	Location	0	6	AC Flaxweiler - Beyren, ancienne école, location	78.848
AC Garnich	Kahler	27.07.2020	Location	0	0	AC Garnich - Kahler, 42-44, rue Principale, 1 logement locatif, acquisition	2.986
AC Garnich	Dalheim	20.01.2023	Location	0	18	AC Garnich - Dalheim, rue de l'École, 18 logements locatifs, réalisation	9.044.407
AC Goesdorf	Nocher	06.10.2021	Location	0	5	AC Goesdorf - Nocher, Kiirchewee, 5 logements locatifs, frais d'étude	1.244.150
AC Eischen	Eischen	23.10.2025	Vente	0	7	AC Eischen - Habscht, Woellersack, logements vente, réalisation	330.116
AC Eischen	Eischen	23.10.2025	Terrain	0	0	AC Eischen - Habscht, Woellersack, logements vente, acquisition	46.527
AC Eischen	Eischen	23.10.2025	Viabilisation	0	0	AC Eischen - Habscht, Woellersack, logements vente, infrastrucure	160.377
AC Heffingen	Heffingen	18.06.2024	Location	0	0	AC Heffingen, Maison Schuler, 4 logements locatifs, acquisition	84.064
AC Heffingen	Heffingen	18.06.2024	Location	0	4	AC Heffingen, Maison Schuler, 4 logements locatifs, réalisation	1.011.779
AC Alzingen	Alzingen	20.11.2019	Location	0	15	AC Alzingen, Rothweith II, Résidence Alloro, 15 logements locatifs	394.209
AC Alzingen	Alzingen	29.08.2017	Autres	0	0	AC Alzingen Hesperange, Rothweith II, Infrastructure, espaces verts	175.000
AC Alzingen	Alzingen	29.08.2017	Viabilisation	0	0	AC Alzingen Hesperange, Rothweith II, réalisation	304.324
AC Junglinster	Godbrange	02.10.2025	Terrain	0	0	AC Junglinster - Godbrange, rue du Village, acquisition terrain	436.271
AC Kayl	Kayl	20.03.2025	Location	0	2	AC Kayl, rue Anne-M Federspiel, 2 logements locatifs, réalisation	832.912
AC Kayl	Kayl	20.03.2025	Terrain	0	0	AC Kayl, rue Anne-M Federspiel, 2 logements locatifs, acquisition	212.352
AC Kiischpelt	Enscheringe	01.05.2023	Location	0	0	AC Kiischpelt - Ennscherange, Enn. Duerf, 4 logements locatifs, réalisation	600.618
AC Koerich	Koerich	24.07.2025	Location	0	4	AC Koerich, rue du Moulin, 4 logements locatifs, réalisation	2.678.244
AC Leudelange	Leudelange	05.05.2023	Location	0	1	AC Leudelange, 46, rue de la Gare, 1 logement locatif, réalisation	34.713
AC Lintgen	Lintgen	25.08.2020	Location	0	1	AC Lintgen, rue de l'École, 1 logement locatif, réalisation	84.521
AC Lintgen	Gosseldange	27.10.2021	Location	0	8	AC Lintgen, Gosseldange, route de Mersch, 8 logements locatifs, réalisation	3.888.000
AC Lintgen	Lintgen	06.06.2023	Location	0	2	AC Lintgen, 81, route de Fischbach, 2 logements locatifs, réalisation	2.020.738
AC Lintgen	Lintgen	01.12.2023	Location	0	1	AC Lintgen, 56 route de Fischbach, 1 logement locatif, réalisation	22.348
AC Lintgen	Lintgen	23.10.2025	Location	0	1	AC Lintgen, rue Bergerie, 1 logements locatif, réalisation	561.497
AC Lintgen	Lintgen	23.10.2025	Terrain	0	0	AC Lintgen-Lintgen, rue Bergerie, logement locatif, acquisition	116.774
AC Mamer	Mamer	05.05.2023	Location	0	19	AC Mamer, coin rue de l'École/ Millénaire, 19 logements locatifs	1.206.892
AC Mersch	Mersch	16.04.2018	Vente	0	3	AC Mersch, Bisserwee/Aelenterweg/ rue des Champs, 3 ventes	3.254
AC Mertert	Mertert	#	Location	0	1	AC Mertert, 31, rue du Parc, 1 logement locatif, rénovation	462.190

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
AC Mertzig	Mertzig	10.03.2025	Location	0	1	AC Mertzig, PAP, rue Dellen, 1 Maison unifamiliale location, réalisation	777.953
AC Mertzig	Mertzig	10.03.2025	Vente	0	6	AC Mertzig, PAP, rue Dellen, 6 Maisons unifamiliales vente, réalisation	260.529
AC Mertzig	Mertzig	10.03.2025	Terrain	0	0	AC Mertzig, PAP, rue Dellen, 6 Maisons unifamiliales vente, acquisition	80.708
AC Mertzig	Mertzig	10.03.2025	Terrain	0	0	AC Mertzig, PAP, rue Dellen, 1 Maison unifamiliale location, acquisition	31.516
AC Mertzig	Mertzig	10.03.2025	Viabilisation	0	0	AC Mertzig, PAP, rue Dellen, 6 Maisons unifamiliales vente, frais d'infrastructure	321.778
AC Mertzig	Mertzig	10.03.2025	Viabilisation	0	0	AC Mertzig, PAP, rue Dellen, 1 maison unifamiliale location, frais d'infrastructure	125.651
AC Mondercange	Mondercange	29.05.2017	Location	0	12	AC Mondercange, 3b rue de Limpach, réalisation	212.652
AC Mondorf	Ellange	14.11.2019	Location	0	1	AC Mondorf - Ellange, rue du transform., 1 logement locatif	441.382
AC Mondorf	Altwies	26.05.2023	Location	0	4	AC Mondorf - Altwies, route de Mondorf, 4 logements locatifs, réalisation	1.421.015
AC Mondorf	Ellange	24.02.2025	Location	0	2	AC Mondorf - Ellange, 1, A Kréiesch, 2 logements locatifs, réalisation	999.061
AC Mondorf	Ellange	24.02.2025	Location	0	0	AC Mondorf - Ellange, 1, A Kréiesch, 2 logements locatifs, acquisition	84.133
AC Mondorf	Altwies	25.08.2025	Location	0	6	AC Mondorf - Altwies, 15 grand-Rue, 6 logements locatifs, réalisation	4.136.732
AC Mondorf	Altwies	25.08.2025	Terrain	0	0	AC Mondorf - Altwies, 15 grand-Rue, 6 logements locatifs, acquisition	784.686
AC Niederanven	Rameldange	15.03.2023	Location	0	2	AC Niederanven - Rameldange, Op der Bunn, 2 logements locatifs, réalisation	790.456
AC Niederanven	Oberanven	15.03.2023	Location	0	2	AC Niederanven - Oberanven, rue Scheid, 2 logements locatifs, réalisation	725.340
AC Reckange-sur-Mess	Ehlang	03.07.2025	Location	0	6	AC Reckange-sur-Mess - Ehlang, Op de Quäärten, réalisation	3.436.724
AC Remich	Remich	19.12.2022	Terrain	0	0	AC Remich, terrains Gewännchen, logements vente / location	581.650
AC Roeser	Roeser	20.12.2019	Location	0	2	AC Roeser, 41 grand-Rue, 2 logements locatifs, rénovation	51.152
AC Roeser	Roeser	25.11.2021	Location	0	3	AC Roeser, grand-Rue, 3 logements locatifs, réalisation	38.200
AC Roeser	Roeser	25.11.2021	Location	0	0	AC Roeser, grand-Rue, 3 logements locatifs, acquisition	271
AC Roeser	Peppange	22.06.2023	Location	0	22	AC Roeser - Peppange, rue de l'Eglise, 22 logements locatifs, réalisation	10.401.390
AC Rosport	Rosport	27.07.2020	Location	0	0	AC Rosport, 7, route d'Echternach, 4 logements locatifs, frais d'études	115.127
AC Rosport	Rosport	27.07.2020	Vente	0	4	AC Rosport, 7, route d'Echternach, 4 logements vente, frais d'études	24.630
AC Rosport	Rosport	26.09.2016	Terrain	0	0	AC Rosport, L-6580 Rosport, 7, route d'Echternach, acquisition	60.000
AC Rosport	Born	29.06.2023	Location	0	0	AC Rosport, Born, 20 Neie Wee, 4 logements locatifs, acquisition	264.777
AC Rosport	Born	29.06.2023	Location	0	4	AC Rosport, Born, 20 Neie Wee, 4 logements locatifs, réalisation	2.223.523
AC Rosport	Rosport	29.06.2023	Location	0	0	AC Rosport, 43, route d'Echternach, 1 logement locatif, acquisition	37.500
AC Rosport	Rosport	29.06.2023	Location	0	1	AC Rosport, 43, route d'Echternach, 1 logement locatif, réalisation	8.816
AC Rosport	Rosport	29.06.2023	Location	0	0	AC Rosport, 35, route d'Echternach, 1 logement locatif, acquisition	37.500
AC Rosport	Rosport	29.06.2023	Location	0	1	AC Rosport, 35, route d'Echternach, 1 logement locatif, réalisation	7.997
AC Rumelange	Rumelange	17.08.2022	Location	0	5	AC Rumelange, rue de la Fontaine, Maison Kihn, 5 locations, réalisation	912.415
AC Sandweiler	Sandweiler	04.12.2025	Terrain	0	0	AC Sandweiler, rue d'Oetrange, acquisition terrain	570.267

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
AC Sanem	Ehlerange	12.10.2022	Location	0	2	AC Sanem, Ehlerange, rue de Mondercange, 2 logements locatifs, réalisation	354.375
AC Sanem	Ehlerange	12.10.2022	Location	0	0	AC Sanem, Ehlerange, rue de Mondercange, 2 logements locatifs, acquisition	118.125
AC Sanem	Sanem	14.10.2022	Location	0	1	AC Sanem, 4C, rue de la Fontaine, 1 logement locatif, réalisation	307.500
AC Sanem	Belvaux	29.09.2023	Location	0	1	AC Samen, Belvaux, 48, rue de Poste, 1 logements locatif, réalisation	9.062
AC Sanem	Sanem	08.09.2025	Location	0	1	AC Sanem, rue de la fontaine, logement locatif, acquisition	434.364
AC Sanem	Sanem	08.09.2025	Location	0	1	AC Sanem, rue de la fontaine, logement locatif, acquisition	333.571
AC Remerschen	Remerschen	29.06.2017	Location	0	4	AC Remerschen, 46 Wäistrooss 4 locations, réalisation	215.579
AC Remerschen	Remerschen	26.05.2023	Terrain	0	0	AC Remerschen, An der Uet, logements vente, acquisition	1.418.619
AC Schiffflange	Schiffflange	24.11.2025	Location	0	8	AC Schiffflange, 35 avenue de la Libération, réalisation	1.389.340
AC Schiffflange	Schiffflange	24.11.2025	Viabilisation	0	0	AC Schiffflange, 35 avenue de la Libération, frais d'étude et d'infrastructure	19.921
AC Schuttrange	Schrassig	14.11.2019	Location	0	3	AC Schuttrange - Schrassig, rue Schlassgewann, 3 logements locatifs	106.417
AC Schuttrange	Schuttrange	25.08.2020	Location	0	4	AC Schuttrange, In der Acht, 4 logements locatifs, réalisation	9.715
AC Schuttrange	Munsbach	27.10.2021	Location	0	0	AC Schuttrange, Munsbach, Um Schënnberg, 1 logement pour jeunes, réalisation	277.120
AC Schuttrange	Uebersyren	16.07.2024	Vente	0	4	AC Schuttrange, Uebersyren, rue des Jardins, 4 maisons unifamiliales vente, réalisation	178.322
AC Schuttrange	Uebersyren	16.07.2024	Vente	0	0	AC Schuttrange, Uebersyren, rue des Jardins, 4 maisons unifamiliales vente, acquisition terrain	182.190
AC Schieren	Schieren	28.07.2023	Terrain	0	0	AC Schieren, In den Wangerten, logements locatifs, acquisition	
AC Steinfert	Steinfert	25.08.2020	Vente	0	4	AC Steinfert, rue de Schwarzenhof, 4 logements, vente	70.830
AC Steinfert	Hagen	10.11.2021	Location	0	6	AC Steinfert, Hagen, 14, rue de l'École, 6 logements locatifs, réalisation	1.133.172
AC Mullendorf	Mullendorf	28.07.2021	Location	0	2	AC Mullendorf, Bei de Weieren, 2 Maisons unifamiliales location, réalisation	717.547
AC Mullendorf	Mullendorf	28.07.2021	Location	0	0	AC Mullendorf, Bei de Weieren, 2 maisons unifamiliale location, acquisition	244
AC Heisdorf	Heisdorf	04.04.2025	Location	0	1	AC Steinsel-Heisdorf, rue Jean de Beck, 1 logement locatifs, réalisation	153.115
AC Strassen	Strassen	23.10.2025	Location	0	1	AC Strassen, rue Cimetièr, logements locatifs, réalisation	259.821
AC Strassen	Strassen	23.10.2025	Terrain	0	0	AC Strassen, rue Cimetièr, logements locatifs, acquisition	51.882
AC Useldange	Useldange	16.04.2016	Location	1	0	AC Useldange, Maison Tremel, location	8.332
AC Useldange	Useldange	07.07.2021	Location	0	1	AC Useldange, 2a, Am Tremel, 1 logement locatif, réalisation	37.500
AC Useldange	Useldange	01.09.2025	Location	0	1	AC Useldange, 10 Am Tremel, 1 logement locatif, réalisation	755.322
AC Useldange	Useldange	01.09.2025	Terrain	0	0	AC Useldange, 10 Am Tremel, 1 logement locatif, acquisition	36.916
AC Vichten	Vichten	09.03.2023	Location	0	2	AC Vichten, rue Principale, 2 logements locatifs, réalisation	293.345
AC Luxembourg	Luxembourg	19.11.2019	Location	0	5	AC Luxembourg, 5, rue Haute, 5 logements locatifs	878.054
AC Luxembourg	Luxembourg	14.01.2021	Location	1	0	AC Luxembourg, 26, rue de Trèves, 1 maison unifamiliale location, rénovation	44.278
AC Luxembourg	Luxembourg	11.06.2021	Location	3	0	AC Luxembourg, rue Michel Welter, 3 logements locatifs	518.000
AC Luxembourg	Luxembourg	07.07.2021	Location	0	7	AC Luxembourg, rue du Grünwald, 7 logements locatifs, réalisation	67.224

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
AC Luxembourg	Luxembourg	07.07.2021	Location	0	8	AC Luxembourg, rue des Celtes, 8 logements locatifs, réalisation	1.588.133
AC Luxembourg	Luxembourg	22.07.2021	Location	0	12	AC Luxembourg, rue Auguste Liesch, 12 logements locatifs, réalisation	3.187.317
AC Luxembourg	Luxembourg	22.09.2023	Location	0	42	AC Luxembourg, rue Paul Albrecht, 42 logements locatifs, réalisation	12.018.000
AC Luxembourg	Luxembourg	01.12.2023	Location	0	0	AC Luxembourg, rue de la Tour Jacob 105, réalisation	99.647
AC Grosbous-Wahl	Wahl	22.09.2023	Location	0	3	AC Grosbous, Wahl, 40 rue Principale, 3 logements locatifs, réalisation	451.557
AC Weiler-la-Tour	Syren	14.11.2019	Location	0	1	AC Weiler-la-tour, Syren, 8, Place de l'Eglise, 1 logement locatif, transformation	424.082
AC Wiltz	Wiltz	15.06.2020	Location	0	9	AC Wiltz, T3, Campingstrasse 9 logements locatifs, réalisation	1.172.600
AC Wiltz	Wiltz	15.06.2020	Location	0	0	AC Wiltz, T3, Campingstrasse 9 logements locatifs, acquisition	124.186
AC Wiltz	Wiltz	29.09.2020	Location	0	1	AC Wiltz, T1, am Bongert, 1 logement locatif, réalisation	11.705
AC Wiltz	Wiltz	10.12.2020	Location	0	0	AC Wiltz, 20, grand-Rue, 3 logements locatifs, acquisition	41.765
AC Wiltz	Wiltz	10.12.2020	Location	0	3	AC Wiltz, 20, grand-Rue, 3 logements locatifs, réalisation	390.518
AC Wincrange	Hoffelt	24.08.2020	Vente	0	5	AC Wincrange, Hoffelt, Duärefstrasse 5 logements vente, frais d'étude et d'infrastructure	2.527
AC Wincrange	Hamiville	10.07.2025	Vente	0	3	AC Wincrange, Hamiville, Wëntger Wee, logements vente, réalisation	118.824
AC Wincrange	Hamiville	10.07.2025	Vente	0	0	AC Wincrange, Hamiville, Wëntger Wee, logements vente, terrain	321.050
AC Wincrange	Hamiville	10.07.2025	Location	0	2	AC Wincrange, Hamiville, Wëntger Wee, logements locatifs, réalisation	865.975
AC Wincrange	Hamiville	10.07.2025	Location	0	0	AC Wincrange, Hamiville, Wëntger Wee, logements locatifs, terrain	239.280
Total des Administrations communales				59	875		151.495.350,1

Promoteurs privés sans but de lucre

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
Croix-Rouge Luxembourgeoise	Vianden	24.08.2020	Location	0	52	Croix-Rouge Vianden, rue Neugarten, 52 logements locatifs, réalisation	267.877
Croix-Rouge Luxembourgeoise	Esch-sur-Sûre	20.11.2020	Location	0	20	Croix-Rouge, Esch-sur-Sûre, rue du Moulin, 20 logements locatifs, réalisation	112.479
Croix-Rouge Luxembourgeoise	Schoos	19.12.2023	Location	0	25	Croix-Rouge Schoos, Haaptstrooss, 25 logements locatifs, réalisation	1.112.004
Croix-Rouge Luxembourgeoise	Niederkorn	18.07.2024	Location	0	33	Croix-Rouge Niederkorn, Mathendal, Y1Y2X2, 33 logements locatifs	7.235.982
Croix-Rouge Luxembourgeoise	Niederkorn	11.06.2024	Location	0	8	Croix-Rouge, Niederkorn, rue Françoise Groben, 8 maisons unifamiliales, réalisation	1.084.553
Croix-Rouge Luxembourgeoise	Belvaux	06.10.2025	Location	0	44	Croix-Rouge Blevaux, rue Waassertrap, 44 logements locatifs, réalisation	14.266.810
Ennerdaach	Rodange	01.08.2025	Location	0	4	Ennerdaach Rodange, 5, rue Neiwiss, 4 logements locatifs, réalisation	2.214.772
Ennerdaach	Rodange	#	Terrain	0	0	Ennerdaach Rodange, 5, rue Neiwiss, acquisition terrain	38.242
Femmes en détresse	Rodange	19.01.2021	Location	0	0	Femme en détresse Rodange, 1 logement locatif, acquisition	22.077
Flott Wunnen	Strassen	06.10.2025	Location	11	0	Flott Wunnen, Strassen, rue X Septembre, logements locatifs, acquisition	4.928.220
Habitat et Humanisme	Brouch (Mersch)	15.06.2020	Location	0	6	Habitat et Humanisme Brouch, 49, route d'Arlon, 6 logements locatifs, réalisation	134.841
Habitat et Humanisme	Brouch (Mersch)	15.06.2020	Location	0	0	Habitat et Humanisme Brouch, 49, route d'Arlon, 6 logements locatifs, acquisition	9.517

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
Habitat et Humanisme	Esch-sur-Alzette	01.03.2022	Location	0	10	Habitat et Humanisme Eschternach, 44, rue du Canal, 10 logements locatifs, réalisation	9.492
Hospice civil Echternach	Echternach	04.04.2025	Location	0	6	Hospice Echternach, rue de l'Hôpital, 6 logements locatifs, réalisation	3.572.247
Hospice civil Echternach	Echternach	04.04.2025	Location	0	0	Hospice Echternach, rue de l'Hôpital, 6 logements locatifs, acquisition	304.929
Interactions asbl	Belvaux	20.10.2020	Location	0	7	Interactions Belvaux, rue G-D Charlotte, logements locatifs, réalisation	72.936
Life asbl	Schandel	22.10.2024	Location	0	11	Life Schandel, Op der Tommel 1 maison unifamiliale, 11 hébergements locatifs, réalisation	1.379.910
Life asbl	Schandel	22.10.2024	Terrain	0	0	Life Schandel, Op der Tommel, 1 maison unifamiliale, 11 hébergements locatifs, acquisition	2.999
Life asbl	Boevange	16.01.2023	Location	0	7	Life Boevange, 35, Duerefstrooss, 1 logement locatif, réalisation	28.499
Life asbl	Boevange	16.01.2023	Location	0	0	Life Boevange, 35, Duerefstrooss, 1 logement locatif, acquisition	1.135
Life asbl	Niederkorn	22.08.2023	Location	0	0	Life Niederkorn, 1B, rue de Longwy, 1 logement locatif WG., acquisition	119.554
Life asbl	Niederkorn	22.08.2023	Location	0	7	Life Niederkorn, 1B, rue de Longwy, 1 logement locatif WG., réalisation	1.769.073
Life asbl	Weidingen	23.01.2024	Location	0	6	Life Weidingen, 63 rue Eisknippchen, 1 logement locatif, acquisition maisons unifamiliales	6.278
Life asbl	Belvaux	26.03.2024	Location	0	8	Life Belvaux, 39, rue de la Poste, 1 maisons unifamiliale location, acquisition	2.100
Life asbl	Boulaide	#	Location	0	7	Life Boulaide, 8, Cité Kurend, 7 logements locatif WG., acquisition	14.105
Life asbl	Urspelt	21.05.2024	Location	0	7	Life - Urspelt, 52, Beim Schlass, 1 maison unifamiliale location, rénovation	209.984
Life asbl	Urspelt	21.05.2024	Location	0	0	Life Urspelt, 52, Beim Schlass, 1 maison unifamiliale location, acquisition	2.618
Life asbl	Luxembourg	21.05.2024	Location	0	5	Life Luxembourg, 34, rue des États-Unis, 1 maison unifamiliale location, réalisation	19.667
Life asbl	Differdange	14.05.2024	Location	0	6	Life Differdange, 3, rue Belair, 1 maison unifamiliale location, réalisation	440.399
Life asbl	Esch-sur-Alzette	07.05.2024	Location	0	7	Life Esch-sur-Alzette, 23, rue Welter, 1 maison unifamiliale location, réalisation	219.405
Life asbl	Boevange	28.03.2024	Location	0	6	Life Boevange, 29, Duerefstrooss, 1 maison unifamiliale location, acquisition	6.702
Life asbl	Differdange	22.10.2024	Location	0	7	Life Differdange, rue Pasteur, 1 maison unifamiliale, 7 hébergements locatifs, réalisation	429.994
Life asbl	Niederkorn	05.11.2024	Location	0	7	Life Niederkorn, rue des Lignes, 1 maison unifamiliale, 7 hébergements locatifs, réalisation	687.936
Life asbl	Niederkorn	05.11.2024	Terrain	0	0	Life Niederkorn, rue des Lignes, 1 maison unifamiliale, 7 hébergements locatifs, acquisition	4.361
Life asbl	Wecker	24.02.2025	Location	0	11	Life Wecker, 25, Hauptstrooss, 11 logements locatifs, acquisition	2.370.119
Life asbl	Wecker	24.02.2025	Terrain	0	0	Life Wecker, 25, Hauptstrooss, 11 logements locatifs, acquisition	5.156
Life asbl	Schiffange	07.07.2025	Location	0	6	Life Schiffange, rue Pierre Krier, 6 logements locatifs, réalisation	1.727.721
Life asbl	Schiffange	07.07.2025	Terrain	0	0	Life Schiffange, rue Pierre Krier, 6 logements locatifs, acquisition	3.150
Life asbl	Rumelange	07.07.2025	Location	0	9	Life Rumelange, rue J-P Bausch, 1 logement/9 hébergements locatifs, réalisation	1.111.423
Life asbl	Rumelange	07.07.2025	Terrain	0	0	Life Rumelange, rue J-P Bausch, 1 logement/9 hébergements locatif, acquisition	284.257
Life asbl	Bech-Kleinmacher	08.09.2025	Location	0	9	Life Bech-Kleinmacher, route du Vin, logements locatifs, réalisation	999.488

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
Life asbl	Bech-Kleinmacher	08.09.2025	Terrain	0	0	Life Bech-Kleinmacher, route du Vin, logements locatifs, acquisition	61.699
Life asbl	Oberkorn	15.09.2025	Location	0	3	Life Oberkorn, 25, rue Ménager, 3 logements locatifs, réalisation	888.764
Life asbl	Oberkorn	15.09.2025	Terrain	0	0	Life Oberkorn, 25, rue Ménager, acquisition terrain	256.093
Life asbl	Schiffange	25.08.2025	Location	0	6	Life Schiffange, rue de l'Industrie, 1 maison unifamiliale, 6 hébergements locatifs, réalisation	854.410
Life asbl	Schiffange	25.08.2025	Terrain	0	0	Life Schiffange, rue de l'Industrie, 1 maison unifamiliale, 6 hébergements locatifs, acquisition	49.170
Life asbl	Brandenbourg	24.07.2025	Location	0	1	Life Brandenbourg, 11, Hauptstrooss, 1 logement locatif, réalisation	865.111
Life asbl	Brandenbourg	24.07.2025	Terrain	0	0	Life Brandenbourg, 11, Hauptstrooss, acquisition terrain	15.694
Life asbl	Schieren	08.09.2025	Location	0	8	Life Schieren, route de Stegen, logements locatifs, réalisation	99.571
Oeuvres paroissiales de Bertrange	Bertrange	16.03.2021	Location	0	35	Oeuvre paroissiales de Bertrange, rue du Sellier, 34 logements locatifs, réalisation	173.799
Oeuvres paroissiales de Bertrange	Bertrange	16.03.2021	Location	0	0	Oeuvre paroissiales de Bertrange, rue du Sellier, 34 logements locatifs acquisition	821
Oeuvres paroissiales de Belval	Belvaux	07.05.2024	Location	0	1	Oeuvre paroissiales de Belval, Belvaux, rue Wenschel, 1 maisons unifamiliale location, réalisation	12.939
Oeuvres paroissiales St. Martin Dudelange	Belvaux	01.07.2019	Location	0	6	Oeuvres paroissiales St. Martin Dudelange, 6 logements locatifs à Belvaux, réalisation	6.351
Oeuvres paroissiales St. Martin Dudelange	Kehlen	14.01.2021	Location	0	0	Oeuvres paroissiales St. Martin Dudelange, Kehlen, rue des Romains, 12 logements locatifs, acquisition	2.933
Oeuvres paroissiales St. Martin Dudelange	Wormeldange-Haut	02.03.2021	Location	0	16	Oeuvres paroissiales St. Martin Dudelange, Wormeldange, Hiel, 16 logements locatifs, réalisation	959.561
Oeuvres paroissiales St. Martin Dudelange	Wormeldange-Haut	02.03.2021	Location	0	0	Oeuvres paroissiales St. Martin Dudelange, Wormeldange, Hiel, 16 logements locatifs, acquisition	41.325
Oeuvres paroissiales St. Martin Dudelange	Mersch	05.11.2024	Location	0	86	Oeuvres paroissiales St. Martin Dudelange, Mersch, rue d'Arlon, 86 logements locatifs, réalisation	14.433.910
Oeuvres paroissiales Eischen	Buschdorf	14.01.2021	Location	0	16	Oeuvres paroissiales Eischen, Buschdorf, rue Helperterwee, 16 logements locatifs, réalisation	156.351
Oeuvres paroissiales Eischen	Buschdorf	14.01.2021	Location	0	0	Oeuvres paroissiales Eischen, Buschdorf, rue Helperterwee, 16 logements locatifs, acquisition	39.025
Oeuvres paroissiales Eischen	Buschdorf	21.11.2024	Location	0	22	Oeuvres paroissiales Eischen, Buschdorf, 2, Help., 22 logements locatifs, réalisation	6.391.565
Oeuvres paroissiales Eischen	Buschdorf	21.11.2024	Terrain	0	0	Oeuvres paroissiales Eischen, Buschdorf, 2, Help., 22 logements locatifs, acquisition	9.780
Oeuvres paroissiales Oberkorn	Oberkorn	16.03.2021	Location	0	30	Oeuvres paroissiales Oberkorn, route de Belvaux, 2 logements locatifs, réalisation	46.356
Oeuvres paroissiales Oberkorn	Oberkorn	16.03.2021	Location	0	0	Oeuvres paroissiales Oberkorn, route de Belvaux, 2 logements locatifs, acquisition	28.049
Oeuvres paroissiales de Rumelange	Rumelange	14.01.2021	Location	0	8	Oeuvres paroissiales de Rumelange, 57, rue Batty Weber, 8 logements locatifs, réalisation	193.546
Oeuvres paroissiales de Rumelange	Rumelange	17.03.2025	Terrain	0	0	Oeuvres paroissiales de Rumelange, 57, Batty Weber, 8 logements locatifs, infrastructure	233.336
Oeuvres paroissiales de Sandweiler	Beidweiler	27.02.2025	Location	0	28	Oeuvres paroissiales de Sandweiler, Beidweiler, 28 logements locatifs, réalisation	6.573.810
Oeuvres paroissiales de Sandweiler	Beidweiler	26.06.2025	Location	0	16	Oeuvres paroissiales de Sandweiler, Beidweiler, 16 logements locatifs, réalisation	3.660.901
Oeuvres paroissiales de Sandweiler	Beidweiler	27.02.2025	Terrain	0	0	Oeuvres paroissiales de Sandweiler, Beidweiler, 28 logements locatifs, acquisition	33.004

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
Oeuvres paroissiales de Tétange	Tétange	10.12.2020	Location	0	0	Oeuvres paroissiales de Tétange, rue Principale, 9 logements locatifs, acquisition	5.265
Oeuvres paroissiales Walburga	Moutfort	14.07.2025	Location	0	8	Oeuvres paroissiales Walburga, Moutfort, route de Remich, réalisation	4.200.247
Oeuvres paroissiales Walburga	Moutfort	14.07.2025	Terrain	0	0	Oeuvres paroissiales Walburga, Moutfort, route de Remich, terrain	156.039
Office social de la Ville de Luxembourg	Luxembourg	17.11.2021	Location	0	1	Office social de la Ville de Luxembourg, rue de Reims, 1 logement locatif, 5 chambres, réalisation	17.867
Office social de la Ville de Luxembourg	Luxembourg	17.11.2021	Location	0	0	Office social de la Ville de Luxembourg, rue de Reims, 1 logement locatif, 5 chambres, acquisition	300
Office social de la Ville de Luxembourg	Luxembourg	05.06.2025	Location	0	1	Office social de la Ville de Luxembourg, rue P. Eloi Schoué, 1 logement locatif, rénovation	639.485
Wunnéngshëllef	Esch-sur-Alzette	10.07.2023	Location	0	1	Wunnéngshëllef Esch-sur-Alzette, rue Marcel Reuland, 1 logement locatif, acquisition	21.521
Wunnéngshëllef	Esch-sur-Alzette	16.06.2025	Location	0	1	Wunnéngshëllef Esch-sur-Alzette, Z. Bernard, 1 logement locatif, acquisition	145.618
Wunnéngshëllef	Esch-sur-Alzette	16.06.2025	Location	0	1	Wunnéngshëllef Esch-sur-Alzette, Neiduerf, 1 logement locatif, acquisition	66.122
Wunnéngshëllef	Berg	27.10.2025	Location	0	2	Wunnéngshëllef Berg, rue Château, logements locatifs, réalisation	1.005.216
Fondation pour l'accès au logement	Heinerscheid	15.06.2020	Location	0	12	Fondation pour l'accès au logement Heinerscheid, Kierfechstrasse, 12logements locatif, réalisation	129.941
Fondation pour l'accès au logement	Hosingen	28.04.2021	Location	0	6	Fondation pour l'accès au logement, Hosingen, Cité Thiergart, 6 logements locatifs, réalisation	119.317
Fondation pour l'accès au logement	Hosingen	28.04.2021	Location	0	0	Fondation pour l'accès au logement, Hosingen, Cité Thiergart, 6 logements locatifs, acquisition	383
Fondation pour l'accès au logement	Mondorf-les-bains	22.06.2021	Location	0	9	Fondation pour l'accès au logement, Résidence Am Park, 9 logements locatifs, réalisation	216.139
Fondation pour l'accès au logement	Merscheid/Putscheid	21.02.2022	Location	0	5	Fondation pour l'accès au logement, Merscheid, rue de Weiler, 5 logements locatifs	113.730
Fondation pour l'accès au logement	Wiltz	21.02.2022	Location	0	6	Fondation pour l'accès au logement Wiltz, Op Batzendell, 6 logements locatifs, réalisation	52.476
Fondation pour l'accès au logement	Wiltz	21.02.2022	Location	0	0	Fondation pour l'accès au logement Wiltz, Op Batzendell, 6 logements locatifs, acquisition	20.425
Fondation pour l'accès au logement	Niederkorn	12.10.2022	Location	0	7	Fondation pour l'accès au logement Niederkorn, rue des Ecoles, 7 logements locatifs, réalisation	3.532.000
Fondation pour l'accès au logement	Schiffange	15.07.2022	Location	0	1	Fondation pour l'accès au logement Schiffange, avenue de la Résistance, 2 logements locatifs	737.566
Fondation pour l'accès au logement	Senningerberg	24.03.2025	Location	0	5	Fondation pour l'accès au logement Senningerberg, 3-7, Binnewee, 5 logements locatifs, réalisation	1.545.599
Fondation pour l'accès au logement	Senningerberg	24.03.2025	Terrain	0	0	Fondation pour l'accès au logement Senningerberg, 3-7, Binnewee, 5 logements locatifs, acquisition	180.116
Fondation pour l'accès au logement	Altrier	09.07.2024	Location	0	4	Fondation pour l'accès au logement Altrier, 1, Komeswee, 4 logements locatifs, réalisation	1.776.763
Fondation pour l'accès au logement	Altrier	09.07.2024	Location	0	0	Fondation pour l'accès au logement Altrier, 1, Komeswee, 4 logements locatifs, acquisition	283.542
Promoteur privé sans but de lucre	Vianden	11.11.2022	Location	0	0	APEMH, Vianden, rue du Sanatorium, 16 logements locatifs, acquisition	12.140
Promoteur privé sans but de lucre	Vianden	11.11.2022	Location	0	16	APEMH, Vianden, rue du Sanatorium, 16 logements locatifs, réalisation	63.198
Promoteur privé sans but de lucre	Hoscheid-Dickt	29.10.2024	Location	0	16	APEMH, Hoscheid, Bei Janessen, 16 logements locatifs, réalisation	1.189.690
Promoteur privé sans but de lucre	Beggen	09.06.2015	Location encadrée	0	13	Luxembourg-Beggen, Caritas, locations étudiants	191.236

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2025
Promoteur privé sans but de lucre	Manternach	04.12.2025	Location	0	11	F.J. Hamilius, Manternach locations abordable, réalisation	950.920
Promoteur privé sans but de lucre	Manternach	04.12.2025	Terrain	0	0	F.J. Hamilius, Manternach, acquisition terrain location abordable	485.728
Promoteur privé sans but de lucre	Consdorf	30.10.2025	Location	0	2	LAR, Consdorf, VEFA, route d'Echternach, logements locatifs, réalisation	775.177
Promoteur privé sans but de lucre	Limpertsberg	24.10.2019	Location Etudiants	0	7	Fondation Luxembourg, Luxembourg, avenue de la Faiencerie, 7 logements locatifs	10.415
Fondation Victor Elz	Differdange	15.06.2020	Location	0	1	Fondation Victor Elz Differdange, rue Anna Lindh, 1 logement locatif, réalisation	7.317
Fondation Victor Elz	Rodange	13.05.2022	Location	0	2	Fondation Victor Elz Rodange, route de Longwy, 2 logements locatifs, réalisation	266.038
Fondation Victor Elz	Rodange	13.05.2022	Location	0	0	Fondation Victor Elz Rodange, route de Longwy, 2 logements locatifs, acquisition	420
Kierchefong	Grevenmacher	15.01.2018	Location	0	2	Grevenmacher, 2, rue de Luxembourg, 2 logements locatifs	15.328
Kierchefong	Dudelange	28.08.2019	Location	0	39	Dudelange, 2, rue Antoine Zinnen, 39 logements locatifs, réalisation	774.600
Kierchefong	Wormeldange	29.08.2019	Location	0	0	Wormeldange, rue Principale et rue du Cimetière, 8 logements locatifs, acquisition	15.716
120 Luxembourg SA	Esch-sur-Alzette	06.06.2019	Location Etudiants	0	31	120, Luxembourg SA, Esch-sur-Alzette, 31 logements étudiants	1.481.263
Patrizia ERP Unival II S.à r.l.	Belvaux	15.12.2014	Location Etudiants	0	204	Everop Square 11, Belvaux, 204 logements étudiants (lot 26)	3.757.962
Immo Sudgaz	Esch-sur-Alzette	14.11.2017	Location Etudiants	0	9	Immo Sudgaz, 151 rue de Luxembourg, 9 logements étudiants	741.279
SCI Jonk Wunnen	Schuttrange	25.01.2019	Location jeunes	0	0	SCI Jonk Wunnen, Schuttrange, logements jeunes locatifs, frais d'études et taxes	99.170
SCI Jonk Wunnen	Schuttrange	25.01.2019	Location jeunes	0	5	SCI Jonk W., Schuttrange, logements jeunes locatifs, réalisation	323.387
Kampoos SA	Belvaux	15.12.2014	Location Etudiants	0	175	Kampoos/Everop 1B, Belvaux, 175 logements étudiants (lot 6)	3.160.916
SCI Le Parc du Canal	Esch-sur-Alzette	18.12.2014	Location Etudiants	0	63	SCI Le Parc du Canal, Esch-sur-Alzette, rue du Moulin, 63 logements étudiants	809.130
Simpact-SIS S.à r.l.	Bourscheid	14.11.2024	Terrain	0	0	SIMPACT, Bourscheid, Féischerterbiërg, acquisition terrain	1.435.902
Simpact-SIS S.à r.l.	Schoenfels	14.01.2025	Terrain	0	0	SIMPACT, Schoenfels, rue du Château, acquisition terrain	1.300.440
Simpact-SIS S.à r.l.	Esch-sur-Alzette	#	Location	0	1	SIMPACT, Esch-sur-Alzette, 25 rue des Charbons, réalisation	469.331
Simpact-SIS S.à r.l.	Esch-sur-Alzette	28.11.2024	Terrain	0	0	SIMPACT, Esch-sur-Alzette, 25 rue des Charbons, acquisition terrain	133.290
Simpact-SIS S.à r.l.	Consthum	14.01.2025	Location	0	0	SIMPACT, Consthum, rue Kemel, réalisation	91.500
Simpact-SIS S.à r.l.	Consthum	14.01.2025	Terrain	0	0	SIMPACT, Consthum, rue Kemel, acquisition terrain	1.829.828
Simpact-SIS S.à r.l.	Cruchten	20.03.2025	Terrain	0	0	SIMPACT, Cruchten, rue de la Gare Principale, acquisition terrain	1.099.956
Simpact-SIS S.à r.l.	Weiler/Putscheid	20.03.2025	Terrain	0	0	SIMPACT, Weiler, rue Hohl, acquisition terrain	1.192.575
Simpact-SIS S.à r.l.	Bourscheid	05.06.2025	Location	0	9	SIMPACT, Bourscheid-Michelau, An der Ae, 9 logements locatifs, réalisation	2.297.721
Total des Promoteurs privés sans but de lucre				11	1.299		123.268.135

Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire

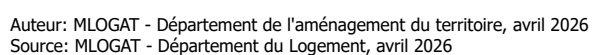
Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2024
Ministère du Logement	Mersch	#	Terrain	0	0	Mersch - PAP Quartier de l'Alzette, acquisition terrain	2.521.000
Ministère du Logement	Wecker	24.09.2020	Terrain	0	0	Biwer acquisition terrain Syrdall	5.987
Ministère du Logement	Belvaux	31.03.2021	Terrain	0	0	État - Belvaux, Sanem acquisition divers terrains	48.698
Ministère du Logement	Roeser	01.12.2021	Terrain	0	0	Roeser, Hierschterbiert - 325/641-651 et 335/001	722
Ministère du Logement	Roeser	15.01.2022	Terrain	0	0	Roeser, Hierschterbiert - 307/1 et 308/1	164.980
Ministère du Logement	Roeser	01.06.2022	Terrain	0	0	Roeser, Hierschterbiert - 673/2104	12.516
Ministère du Logement	Roeser	17.09.2022	Terrain	0	0	Roeser, acquisition terrain parcelle 324/640	5.877
Ministère du Logement	Roeser	10.09.2023	Terrain	0	0	Roeser, Hierschterbiert parcelle 290/2	41.406
Ministère du Logement	Roeser	10.09.2023	Terrain	0	0	Roeser, Hierschterbiert parcelles 322 + 661/1	482
Ministère du Logement	Roeser	10.09.2023	Terrain	0	0	Roeser, Hierschterbiert diverses parcelles	474
Ministère du Logement	Roeser	10.09.2023	Terrain	0	0	Roeser, Hierschterbiert diverses parcelles	30.265
Ministère du Logement	Lorentzweiler	10.05.2021	Terrain	0	0	Lorentzweiler, route de Luxembourg, acquisition terrains diverses parcelles	3.895.470
Ministère du Logement	Hagen	15.12.2021	Terrain	0	0	État, Steinfort, PSL Sauerträisch, acquisition terrains	517.824
Ministère du Logement	Itzig	01.05.2022	Terrain	0	0	État, Hesperange, acquisition terrain, parcelle 1139/4059	1.348
Ministère du Logement	Lintgen	01.07.2022	Terrain	0	0	État, Lintgen, In der Rothheck, acquisition terrain	399.976
Ministère du Logement	Heffingen	01.09.2022	Terrain	0	0	État, Heffingen, acquisition terrain, parcelle 614/4236	94.080
Ministère du Logement	Luxembourg	15.01.2023	Terrain	0	0	État, Luxembourg, Kirchberg JFK acquisition terrain	29.271
Ministère du Logement	Useldange	01.03.2023	Terrain	0	0	Useldange, Auf dem Steinert, parcelle 685/3874	529.000
Ministère du Logement	Clervaux	01.06.2023	Terrain	0	0	État, Clervaux, acquisition terrain,	84
Ministère du Logement	Luxembourg	01.06.2023	Terrain	0	0	État, acquisition terrain, divers parcelles	29.963
Ministère du Logement	Stolzembourg	04.05.2023	Terrain	0	0	État, Merl, Michelau, Am Wangert, acquisition terrain	82
Ministère du Logement	Kayl	01.09.2023	Terrain	0	0	État, PSL Kayl-Nord, acquisition terrain	1.725.237
Ministère du Logement	Oetrange	30.09.2023	Terrain	0	0	État, Oetrange, Kurzenberg, acquisition terrain	71
Ministère du Logement	Esch-sur-Sûre	01.12.2023	Terrain	0	0	État, Eschdorf, Am Fournicherwee, acquisition parcelle 393/5847	1.116
Ministère du Logement	Dudelange	04.01.2024	Terrain	0	0	Dudelange, Hab-2, rue de Ribespont, acquisition terrain	364
Ministère du Logement	Kleinbettingen	20.02.2024	Terrain	0	0	État, Kleinbettingen, rue de Grass, acquisition parcelle 382/3106	5
Ministère du Logement	Niederkorn	13.03.2024	Terrain	0	0	État, Niederkorn, rue Pierre Gansen, acquisition terrain	76
Ministère du Logement	Contern	13.06.2024	Terrain	0	0	État, Contern, acquisition terrain diverses parcelles	10.100
Ministère du Logement	Erpeldange	13.06.2024	Terrain	0	0	État, PSL Erpeldange, acquisition terrain, diverses parcelles	69.318
Ministère du Logement	Bettendorf	16.07.2024	Terrain	0	0	État, PAP Bettendorf, Oberste Gewan, acquisition terrain	30
Ministère du Logement	Erpeldange-sur-Sûre	27.08.2024	Terrain	0	0	État, Erpeldange, acquisition terrain diverses parcelles	9.904
Ministère du Logement	Wormeldange	01.10.2024	Terrain	0	0	État, Wormeldange, rue Principale, acquisition terrain	1.070
Ministère du Logement	Luxembourg	19.12.2024	Terrain	0	0	État, Bonnevoie, PAP Itzigerknupp, acquisition terrain	3.778
Ministère du Logement	Ingeldorf	06.03.2025	Terrain	0	0	État, Ingeldorf, acquisition terrain diverses parcelles	394.200

Nom du promoteur	Localité	Date de conv/acte	Type	Nb logements existants	Nb logements nouveaux	Description courte	Participations à verser au 31/12/2024
Ministère du Logement	Hosingen	17.04.2025	Terrain	0	0	État, Hosingen, PAP Schwasselbach, acquisition terrain	3.273.945
Ministère du Logement	Dudelange	19.05.2025	Terrain	0	0	État, Dudelange, site Aloyse Meyer, acquisition terrain	1.341.446
Ministère du Logement	Rambrouch	28.07.2025	Terrain	0	0	État, Rambrouch, acquisition terrain	494.201
Ministère du Logement	Mondercange	25.09.2025	Terrain	0	0	État, Mondercange, acquisition terrain	9.000.000
Ministère du Logement	Munsbach	04.12.2025	Terrain	0	0	État, Munsbach, Auf dem Langenfeld, acquisition terrain	3.690.000
Ministère du Logement	Luxembourg	#	Autres	0	0	Frais Hypothécaires sur projets AP	201
Total du Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire				-	-		28.344.569

La différence entre ce total et celui annoncé sur la page 23 du présent rapport s'explique par le fait que, parmi les 228 logements abordables acquis par l'État dans le cadre de contrats de vente en l'état futur d'achèvement (VEFA), le montant engagé pour 25 unités de logement a été intégralement liquidé au cours de l'exercice 2024. Ainsi, ces logements ne sont pas considérés dans le solde final de l'inventaire.

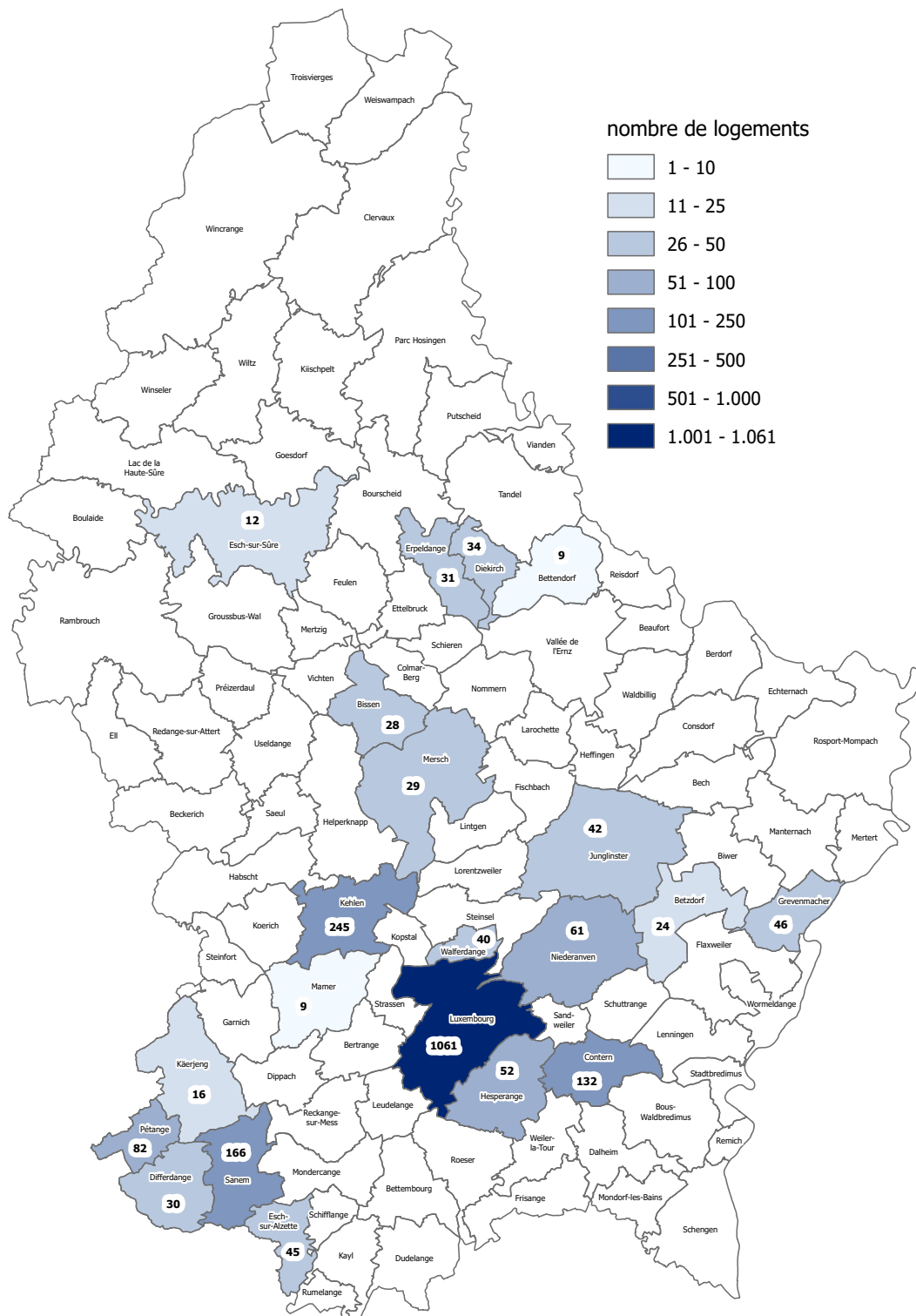
Total des Promoteurs publics	71	3.665	529.890.724
Total des Administrations communales	59	875	151.495.350
Total des Promoteurs privés sans but de lucre	11	1.299	123.268.135

Logements « Fonds spécial »
Promoteur: FDL



Logements « Fonds spécial »
Promoteur: SNHBM

Promoteur: SNHBM

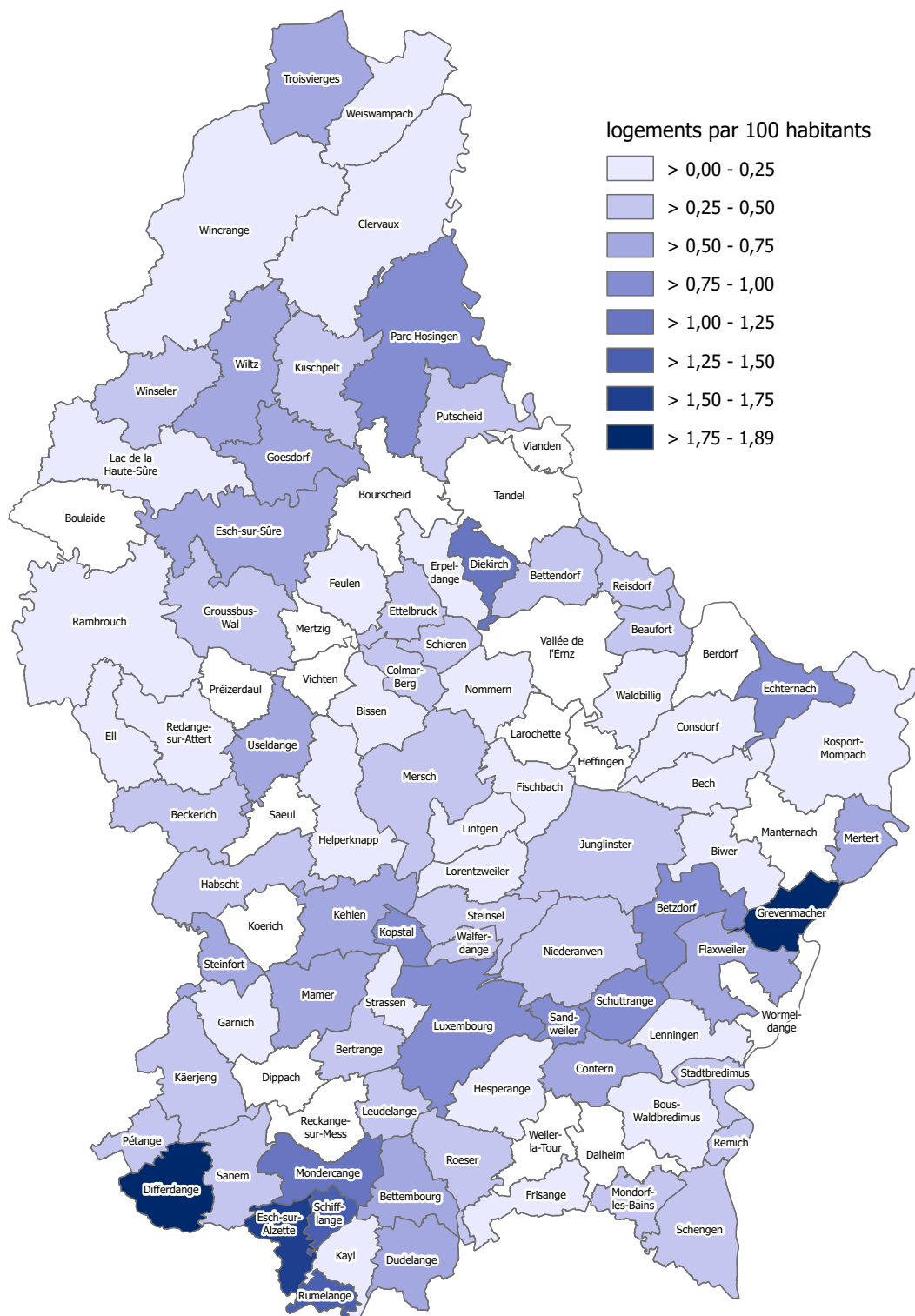


Auteur: MLOGAT - Département de l'aménagement du territoire, avril 2026

Source: MLOGAT - Département du Logement, avril 2026

Logements « Fonds spécial »

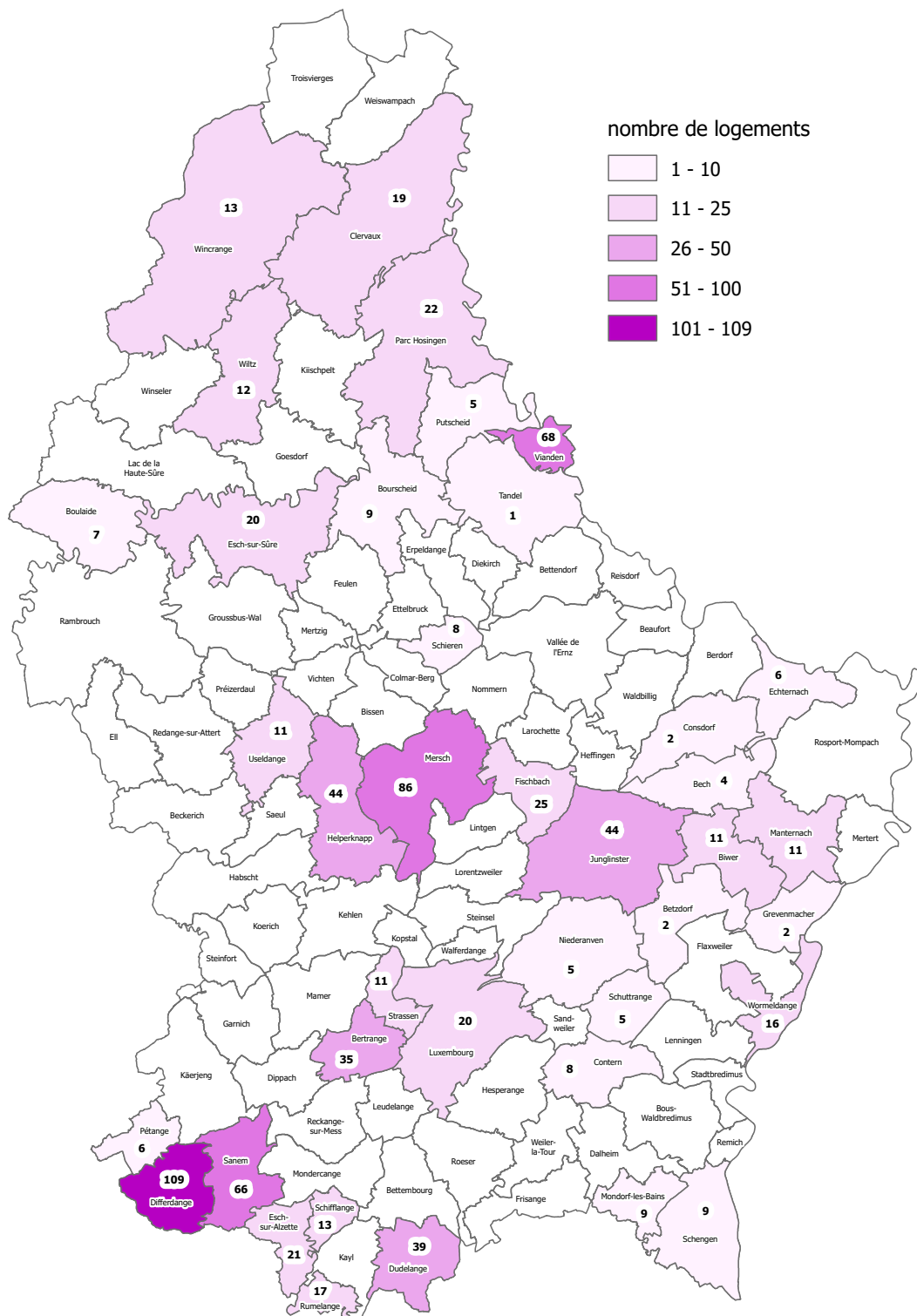
Promoteur : Communes



Auteur: MLOGAT - Département de l'aménagement du territoire, mai 2026
Source: MLOGAT - Département du Logement, avril 2026

Logements « Fonds spécial »

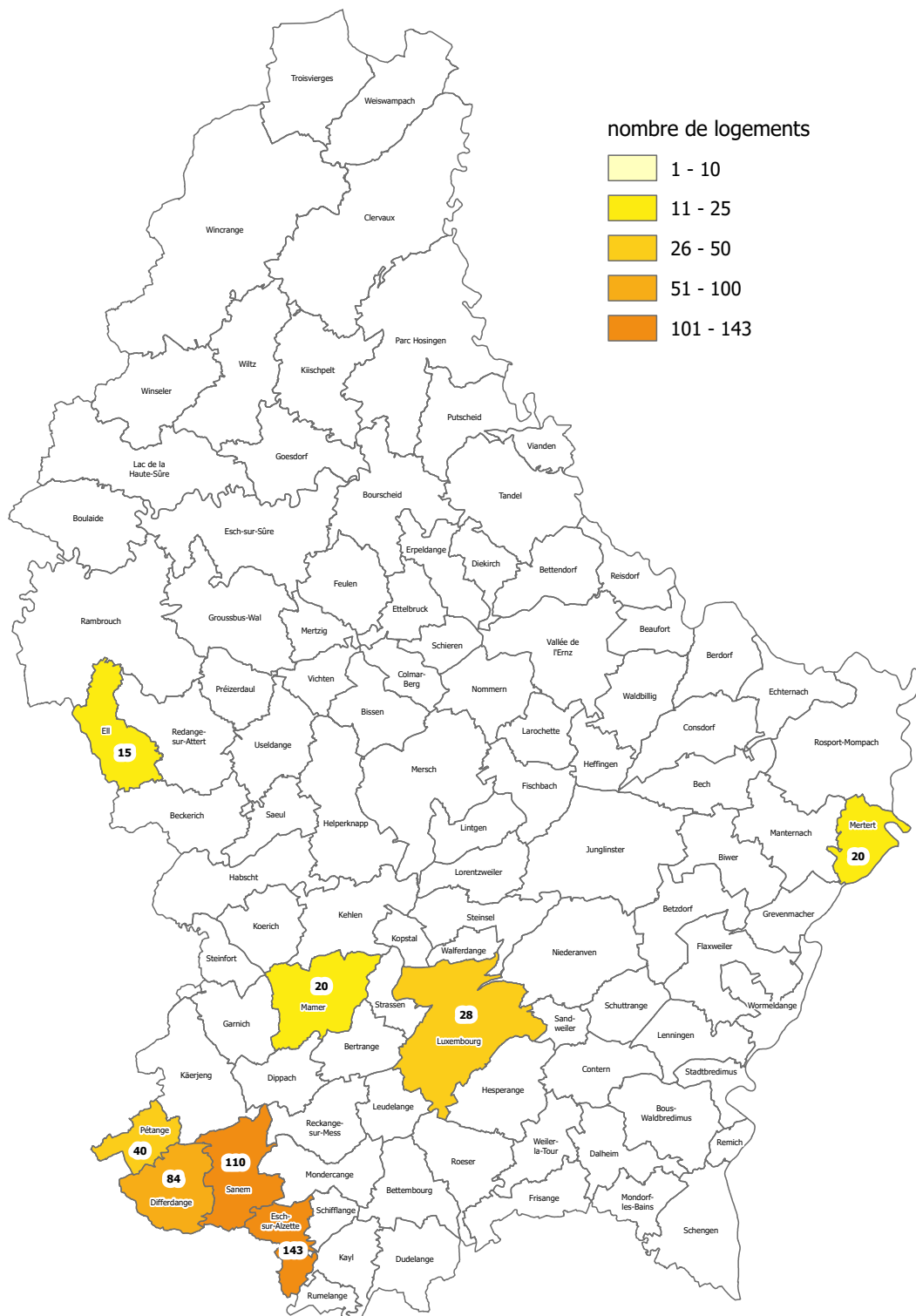
Promoteur: Promoteurs privés sans but de lucre



Auteur: MLOGAT - Département de l'aménagement du territoire, avril 2026

Source: MLOGAT - Département du Logement, avril 2026

Logements: Logements acquis en VEFA par l'État



Auteur: MLOGAT - Département de l'aménagement du territoire, avril 2026

Source: MLOGAT - Département du Logement, avril 2026

9.3.

Logements locatifs publics existants

Commune	Population au 1 ^{er} janvier 2025	Logements locatifs en propriété communale*	Logements locatifs du Fonds du Logement	Logements locatifs de la SNHBM*	Total des Logements	Logements abordables par 100 habitants
Beaufort	3.102	-	10	-	10	0,32
Bech	1.370	3	-	-	3	0,22
Beckerich	2.913	8	-	-	8	0,27
Berdorf	2.293	-	-	-	-	-
Bertrange	9.489	8	36	-	44	0,46
Bettembourg	11.651	27	33	-	60	0,51
Bettendorf	3.051	15	-	-	15	0,49
Betzdorf	4.127	36	4	-	40	0,97
Bissen	3.564	1	-	-	1	0,03
Biwer	1.902	3	-	-	3	0,16
Boulaide	1.579	-	-	-	-	-
Bourscheid	1.784	-	-	-	-	-
Bous-Waldbredimus	3.368	4	-	-	4	0,12
Clervaux	6.327	-	15	-	15	0,24
Colmar-Berg	2.471	2	9	-	11	0,45
Consdorf	2.093	1	-	-	1	0,05
Contern	5.006	-	-	31	31	0,62
Dalheim	2.377	-	-	-	-	-
Diekirch	7.398	44	17	26	87	1,18
Differdange	31.421	102	476	14	592	1,88
Dippach	4.721	-	-	-	-	-
Dudelange	22.379	29	110	-	139	0,62
Echternach	6.031	5	41	-	46	0,76
Ell	1.668	1	3	-	4	0,24
Erpeldange-sur-Sûre	2.662	-	6	-	6	0,23
Esch-sur-Alzette	38.275	247	336	24	607	1,59
Esch-sur-Sûre	3.373	1	8	8	17	0,50
Ettelbruck	10.212	-	27	-	27	0,26
Feulen	2.431	5	-	-	5	0,21
Fischbach	1.344	2	-	-	2	0,15
Flaxweiler	2.268	12	-	-	12	0,53
Frisange	5.039	1	8	-	9	0,18
Garnich	2.421	4	-	-	4	0,17
Goesdorf	1.682	5	5	-	10	0,59
Grevenmacher	5.297	9	54	30	93	1,76
Groussbus-Wahl	2.390	5	1	-	6	0,25
Habscht	5.337	19	-	-	19	0,36
Heffingen	1.597	-	-	-	-	-
Helperknapp	5.326	4	-	-	4	0,08
Hesperange	7.264	32	11	-	43	0,25
Junglinster	9.139	12	4	14	30	0,33

Commune	Population au 1 ^{er} janvier 2025	Logements locatifs en propriété communale*	Logements locatifs du Fonds du Logement	Logements locatifs de la SNHBM*	Total des Logements	Logements abordables par 100 habitants
Kaerjeng	11.343	7	17	8	32	0,28
Kayl	9.989	-	11	-	11	0,11
Kehlen	7.449	6	-	34	40	0,54
Kiischpelt	1.309	-	6	-	6	0,46
Koerich	2.814	-	-	-	-	-
Kopstal	4.740	3	33	-	36	0,76
Lac de la Haute-Sûre	2.320	-	4	-	4	0,17
Larochette	2.241	-	-	-	-	-
Lenningen	2.114	-	2	-	2	0,09
Leudelange	2.765	7	-	-	7	0,25
Lintgen	3.484	6	-	-	6	0,17
Lorentzweiler	4.760	5	-	-	5	0,11
Luxembourg	137.678	377	580	319	1.276	0,93
Mamer	11.583	-	42	20	62	0,54
Manternach	2.340	-	-	-	-	-
Mersch	10.888	15	15	9	39	0,36
Merttert	5.685	-	37	-	37	0,65
Mertzig	2.435	-	-	-	-	-
Mondercange	7.312	70	17	-	87	1,19
Mondorf-les-Bains	5.524	18	-	-	18	0,33
Niederanven	7.161	23	6	-	29	0,40
Nommern	1.516	-	3	-	3	0,20
Parc Hosingen	4.407	-	36	-	36	0,82
Pétange	21.290	-	77	9	86	0,40
Préizerdaul	1.802	-	-	-	-	-
Putscheid	1.191	4	-	-	4	0,34
Rambrouch	5.064	1	6	-	7	0,14
Reckange-sur-Mess	2.957	-	-	-	-	-
Redange	3.149	5	-	-	5	0,16
Reisdorf	1.422	-	4	-	4	0,28
Remich	4.156	-	19	-	19	0,46
Roeser	7.184	20	-	-	20	0,28
Rospport-Mompach	3.795	5	4	-	9	0,24
Rumelange	5.767	24	56	-	80	1,39
Saeul	1.081	-	-	-	-	-
Sandweiler	3.872	-	35	-	35	0,90
Sanem	19.611	23	21	16	60	0,31
Schengen	5.265	7	13	-	20	0,38
Schieren	2.172	2	7	-	9	0,41
Schifflange	11.674	88	62	-	150	1,28
Schuttrange	4.500	27	9	-	36	0,80
Stadtbredimus	2.023	-	8	-	8	0,40
Steinfort	6.154	19	14	-	33	0,54
Steinsel	6.186	-	16	-	16	0,26
Strassen	10.831	-	12	-	12	0,11
Tandel	2.374	-	-	-	-	-

Commune	Population au 1 ^{er} janvier 2025	Logements locatifs en propriété communale*	Logements locatifs du Fonds du Logement	Logements locatifs de la SNHBM*	Total des Logements	Logements abordables par 100 habitants
Troisvierges	3.708	3	24	-	27	0,73
Useldange	2.181	4	7	-	11	0,50
Vallée de l'Ernz	2.963	-	-	-	-	-
Vianden	2.243	-	-	-	-	-
Vichten	1.453	-	-	-	-	-
Waldbillig	1.999	4	-	-	4	0,20
Walferdange	9.256	8	-	20	28	0,30
Weiler-la-Tour	2.523	-	-	-	-	-
Weiswampach	2.699	1	-	-	1	0,04
Wiltz	8.538	39	14	-	53	0,62
Wincrange	5.038	-	4	-	4	0,08
Winseler	1.590	-	4	-	4	0,25
Wormeldange	3.249	-	-	-	-	-
Situation au 1.1.2025	690.959	1.468	2.439	582	4.489	0,650
Situation 2024	672.050	1.096	2.238	483	3.817	0,568
Situation 2023	660.809	1.461	2.157	499	4.117	0,623
Situation 2022	645.397	1.354	2.064	455	3.873	0,600

* nombre de logements dont la commune est propriétaire et qu'elle donne en location pour une période de dix mois au moins sur l'année de référence dans les conditions prévues aux dispositions d'exécution de la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement respectivement la loi modifiée du 7 août 2023 relative au logement abordable et qui sont pris en compte dans le contexte du Fonds de dotation globale des communes.

9.4. Dotations du Pacte Logement 2.0

Commune	Conventions Pacte Logement		Dotation Aides à la pierre		Dotation GLS		Dotation Logement abordable		Dotation totale GLS et Logement abordable
	Date signature CI	Date signature CMO	Nbre loge- ments	Somme	Mois GLS	Somme	Nbre loge- ments	Somme	
Beaufort	30/09/2021	27/10/2023	0	0	6	15.000	1	2.500	17.500
Bech	30/09/2021	29/12/2023	4	100.000	1	2.500	3	7.500	10.000
Beckerich	30/09/2021	30/12/2022	0	0	5	12.500	8	20.000	32.500
Berdorf	30/09/2021	21/12/2022	0	0	1	2.500	0	0	2.500
Bertrange	30/09/2021	25/11/2022	0	0	11	27.500	36	90.000	117.500
Bettembourg	30/09/2021	30/12/2022	0	0	28	70.000	60	150.000	220.000
Bettendorf	06/12/2021	19/03/2024	0	0	7	17.500	15	37.500	55.000
Betzdorf	11/10/2021	22/12/2022	0	0	3	7.500	18	45.000	52.500
Bissen	30/09/2021	15/05/2023	0	0	1	2.500	1	2.500	5.000
Biwer	30/09/2021	30/12/2022	93	2.325.000	4	10.000	2	5.000	15.000
Boulaide	30/09/2021	25/11/2022	8	200.000	2	5.000	0	0	5.000
Bourscheid	19/12/2023	22/12/2025	0	0	5	12.500	0	0	12.500
Bous - Waldbredimus	30/09/2021	20/12/2022	0	0	8	20.000	0	0	20.000
Clervaux	30/09/2021	28/06/2023	4	100.000	30	75.000	15	37.500	112.500
Colmar-Berg	30/09/2021	28/12/2022	0	0	12	30.000	3	7.500	37.500
Consdorf	30/09/2021	27/08/2023	0	0	5	12.500	1	2.500	15.000
Contern	30/09/2021	29/04/2024	5	125.000	4	10.000	15	37.500	47.500
Dalheim	10/11/2021	16/06/2023	0	0	4	10.000	0	0	10.000
Diekirch	11/10/2021	30/12/2022	0	0	50	125.000	84	210.000	335.000
Differdange	30/09/2021	25/11/2022	61	1.525.000	119	297.500	493	1.232.500	1.530.000
Dippach	30/09/2021	22/12/2022	0	0	8	20.000	0	0	20.000
Dudelange	11/10/2021	30/12/2022	16	400.000	77	192.500	133	332.500	525.000
Echternach	30/09/2021	20/12/2022	0	0	15	37.500	45	112.500	150.000
Eil	21/12/2021	29/12/2023	0	0	1	2.500	1	2.500	5.000
Erpeldange-sur-Sûre	10/11/2021	30/12/2022	0	0	9	22.500	6	15.000	37.500
Esch-sur-Alzette	10/11/2021	28/12/2022	58	1.450.000	134	335.000	618	1.545.000	1.880.000
Esch-sur-Sûre	11/10/2021	29/12/2023	0	0	3	7.500	9	22.500	30.000
Ettelbruck	30/09/2021	20/12/2022	2	50.000	84	210.000	52	130.000	340.000
Feulen	30/09/2021	28/12/2022	0	0	1	2.500	3	7.500	10.000
Flaxweiler	10/11/2021	28/12/2022	0	0	1	2.500	12	30.000	32.500
Frisange	11/10/2021	29/12/2023	8	200.000	16	40.000	9	22.500	62.500
Garnich	30/09/2021	30/12/2022	0	0	2	5.000	4	10.000	15.000
Goesdorf	30/09/2021	29/12/2023	3	75.000	10	25.000	5	12.500	37.500
Grevenmacher	30/09/2021	30/12/2022	0	0	12	30.000	92	230.000	260.000
Grosbous - Wahl	30/09/2021	29/12/2023	0	0	2	5.000	1	2.500	7.500
Habscht	29/12/2021	16/04/2024	0	0	7	17.500	19	47.500	65.000
Heffingen	29/12/2021	19/03/2024	4	100.000	0	0	0	0	0
Helperknapp	11/10/2021	29/12/2023	22	550.000	11	27.500	4	10.000	37.500
Hesperange	30/09/2021	04/07/2023	0	0	19	47.500	46	115.000	162.500
Junglinster	10/11/2021	30/12/2022	0	0	21	52.500	32	80.000	132.500
Kayl	29/12/2021	14/07/2023	0	0	23	57.500	11	27.500	85.000
Kehlen	11/10/2021	20/12/2022	0	0	12	30.000	40	100.000	130.000
Kiischpelt	30/09/2021	20/12/2022	0	0	7	17.500	0	0	17.500
Koerich	31/12/2021	22/12/2025	0	0	0	0	3	7.500	7.500
Kopstal	10/11/2021	29/02/2024	0	0	2	5.000	36	90.000	95.000
Lac de la Haute-Sûre	30/09/2021	10/11/2023	12	300.000	3	7.500	4	10.000	17.500
Larochette	30/12/2021	02/01/2024	0	0	1	2.500	0	0	2.500

Commune	Conventions Pacte Logement		Dotation Aides à la pierre		Dotation GLS		Dotation Logement abordable		Dotation totale GLS et Logement abordable
	Date signature CI	Date signature CMO	Nbre loge- ments	Somme	Mois GLS	Somme	Nbre loge- ments	Somme	
Lenningen	11/05/2022	26/07/2023	0	0	1	2.500	2	5.000	7.500
Leudelange	21/12/2021	15/05/2023	0	0	0	0	7	17.500	17.500
Lintgen	30/09/2021	28/12/2022	0	0	11	27.500	4	10.000	37.500
Lorentzweiler	30/09/2021	29/12/2023	0	0	9	22.500	6	15.000	37.500
Luxembourg	10/11/2021	27/10/2023	6	150.000	139	347.500	1.213	3.032.500	3.380.000
Mamer	11/10/2021	29/12/2023	9	225.000	12	30.000	27	67.500	97.500
Manternach	30/09/2021	03/04/2023	0	0	1	2.500	0	0	2.500
Mersch	30/09/2021	28/12/2022	86	2.150.000	44	110.000	24	60.000	170.000
Mertert	30/09/2021	20/12/2022	0	0	12	30.000	37	92.500	122.500
Mertzig	30/09/2021	29/12/2023	0	0	4	10.000	1	2.500	12.500
Mondercange	11/09/2021	29/12/2023	0	0	6	15.000	90	225.000	240.000
Mondorf-les-Bains	30/09/2021	28/12/2022	0	0	15	37.500	13	32.500	70.000
Niederanven	11/09/2021	22/12/2022	0	0	17	42.500	27	67.500	110.000
Parc Hosingen	30/09/2021	28/12/2022	16	400.000	9	22.500	25	62.500	85.000
Préizerdau	30/09/2021	23/01/2024	0	0	7	17.500	0	0	17.500
Putscheid	06/12/2021	28/12/2022	0	0	10	25.000	4	10.000	35.000
Rambrouch	30/09/2021	11/10/2023	0	0	8	20.000	7	17.500	37.500
Reckange-sur-Mess	30/09/2021	19/12/2023	0	0	4	10.000	1	2.500	12.500
Redange-sur-Attert	30/09/2021	22/12/2022	0	0	7	17.500	0	0	17.500
Reisdorf	30/09/2021	20/01/2023	0	0	3	7.500	4	10.000	17.500
Remich	06/12/2021	20/01/2023	6	150.000	11	27.500	19	47.500	75.000
Roeser	30/09/2021	28/12/2022	0	0	17	42.500	19	47.500	90.000
Rosport - Mompach	30/09/2021	20/12/2022	0	0	4	10.000	8	20.000	30.000
Rumelange	30/09/2021	20/12/2022	0	0	15	37.500	79	197.500	235.000
Saeul	21/12/2021	02/01/2024	0	0	0	0	0	0	0
Sandweiler	06/12/2021	22/12/2022	0	0	6	15.000	36	90.000	105.000
Sanem	11/10/2021	28/12/2022	8	200.000	42	105.000	51	127.500	232.500
Schengen	11/10/2021	22/03/2024	0	0	9	22.500	21	52.500	75.000
Schieren	30/09/2021	26/07/2023	1	25.000	2	5.000	4	10.000	15.000
Schiffflange	30/09/2021	30/12/2022	0	0	32	80.000	153	382.500	462.500
Schuttrange	30/09/2021	20/12/2022	8	200.000	1	2.500	35	87.500	90.000
Stadtbredimus	11/10/2021	05/10/2023	0	0	0	0	0	0	0
Steinfort	11/10/2021	29/12/2023	1	25.000	10	25.000	32	80.000	105.000
Steinsel	30/09/2021	29/12/2023	7	175.000	7	17.500	28	70.000	87.500
Strassen	30/12/2021	20/12/2022	0	0	6	15.000	57	142.500	157.500
Troisvierges	21/12/2021	02/01/2024	0	0	10	25.000	27	67.500	92.500
Useldange	10/11/2021	28/12/2022	11	275.000	5	12.500	11	27.500	40.000
Vallée de l'Ernz	21/12/2021	07/03/2024	0	0	2	5.000	0	0	5.000
Vianden	30/09/2021	29/12/2023	0	0	4	10.000	0	0	10.000
Vichten	30/09/2021	25/07/2023	0	0	1	2.500	0	0	2.500
Waldbillig	11/10/2021	22/06/2023	0	0	1	2.500	0	0	2.500
Walferdange	29/12/2021	16/06/2023	1	25.000	21	52.500	29	72.500	125.000
Weiler-la-Tour	30/09/2021	28/03/2024	0	0	2	5.000	0	0	5.000
Weiswampach	10/11/2021	29/12/2023	0	0	11	27.500	0	0	27.500
Wiltz	11/10/2021	25/11/2022	15	375.000	28	70.000	42	105.000	175.000
Wintrange	30/09/2021	29/12/2023	6	150.000	17	42.500	4	10.000	52.500
Winseler	30/09/2021	11/10/2023	0	0	2	5.000	4	10.000	15.000
Wormeldange	30/09/2021	30/12/2022	0	0	3	7.500	0	0	7.500
Somme			481	12.025.000	1.375	3.437.500	4.091	10.227.500	13.665.000

Annexes
explicatives des
Aides à la Pierre

10

10.1. Fonctionnement des Aides à la pierre

En vertu de la loi modifiée du 7 août 2023 relative au logement abordable, l'État est autorisé à favoriser par des participations financières l'initiative des promoteurs sociaux en vue de la réalisation de logements abordables destinés à la location ou à la vente.

Ces participations financières sont appelées «Aides à la pierre» et permettent la réalisation de trois types de projets, à savoir :

- › l'acquisition et l'aménagement de terrains à bâtir ;
- › la construction de logements destinés à la vente abordable sous emphytéose ;
- › l'acquisition, la construction ou la rénovation de logements destinés à la location abordable.

L'accord d'une Aide à la pierre est subordonné à la conclusion d'une convention qui régit les conditions de la participation financière sur une période de 40 ans et qui est signée entre le promoteur social et le Gouvernement – représenté par le Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire.

10.2. Les taux de participation des Aides à la pierre

L'État peut accorder des participations financières pouvant atteindre jusqu'à 75 % du coût du projet, voire de 100 % pour les structures d'hébergement des demandeurs de protection internationale.

Les taux de subventionnement sont différenciés par type de projet et par type de promoteur social concerné :

Pour les logements destinés **à la vente sous emphytéose**, les promoteurs publics – les communes, le Fonds du Logement et la SNHBM – peuvent recevoir jusqu'à :

- › 50 % du prix d'acquisition de terrain, des frais d'études et d'aménagement ;
- › 75 % des frais liés à l'aménagement de places de jeux et des espaces verts ;
- › 75 % des charges d'intérêts pour le préfinancement du projet.

Pour les logements destinés **à la location abordable**, les promoteurs sociaux peuvent recevoir jusqu'à :

- › 75 % des frais d'aménagement, de construction ou de rénovation ;
- › 100 % des frais pour des logements destinés à héberger des demandeurs de protection internationale.

Aides à la pierre*

Pour la réalisation de logements abordables destinés à la location

Promoteurs sans but de lucre
Associations sans but lucratif, fondations,
hospices civils, offices sociaux,
sociétés d'impact sociétal, le Kierchefong

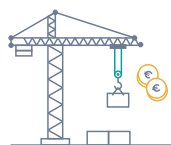


Pour des logements destinés à héberger
des étudiants, stagiaires, doctorants

75%



75%



Du prix de construction /
rénovation ou d'acquisition
de logements abordables

Des frais d'études

Des frais liés à l'aménagement de terrains
à bâtir (ex. infrastructures, assainissement, démolition)



Pour des logements destinés aux
demandeurs de protection internationale

75%



Promoteurs publics
Communes, Fonds du Logement et SNHBM

75%



75%

pour le Fonds du
Logement et la SNHBM

75%

pour les Communes



100%



Pour la réalisation de logements abordables destinés à la vente



Du prix d'acquisition de terrain sous
réserve de la constitution
d'une emphytéose

Des frais d'études

Des frais liés à l'aménagement de
terrains à bâtir (ex. infrastructures)

Des charges d'intérêts induits par
le préfinancement du projet
(sur 24 mois au plus)

Promoteurs publics
Communes, Fonds du
Logement et SNHBM

50%



75%

*Participations financières pour la création de logements abordables sont régies par la loi modifiée du 7 août 2023

10.3.

Cahier des charges et commission d'accompagnement

Le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire a élaboré un cahier des charges qui établit des recommandations pour tous les projets de logements abordables et à coût modéré élaborés et financés dans le cadre d'une Aide à la pierre.

Ce cahier des charges définit les suggestions générales et particulières du ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire dans son rôle d'attribution de fonds publics et dresse les critères de qualité et des plafonds de coûts subventionnables.

Dans un souci de gestion responsable des fonds publics, la Commission d'accompagnement des Aides à la pierre (CAAP) établie au sein du ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire conseille les promoteurs sociaux dans la réalisation de leurs projets afin de pouvoir se conformer aux conditions du cahier des charges. La CAAP évaluera les projets de logements soumis à une demande de participation financière et soumettra au Ministre un avis pour toute demande de participation étatique.

Ce cahier des charges est consultable sous le lien:

<https://legilux.public.lu/filestore/eli/etat/leg/rmin/2025/05/05/a211/jo/fr/pdfa/eli-etat-leg-rmin-2025-05-05-a211-jo-fr-pdfa.pdf>

En 2025, la CAAP s'est réunie 95 fois et a émis un total de 134 avis et 22 recommandations.

10.4 Le cheminement d'un projet de logements

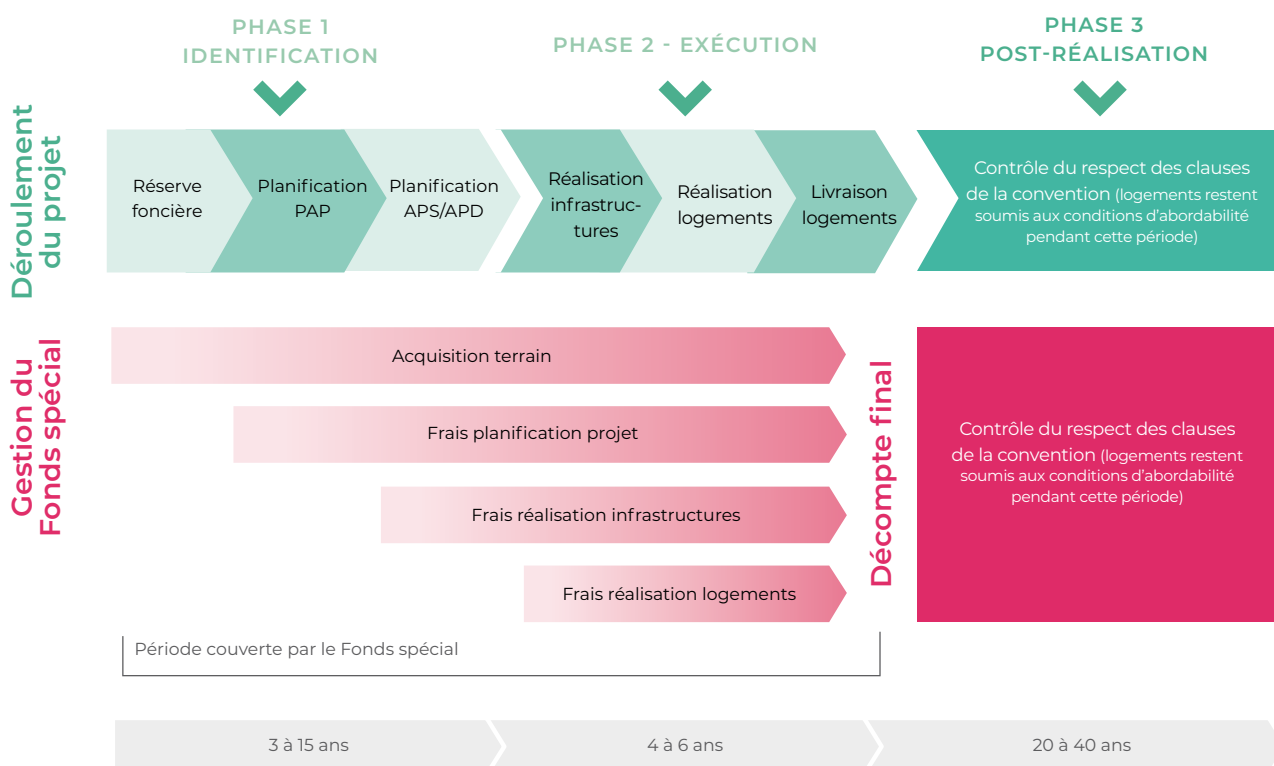
Un projet de logements peut couvrir l'acquisition de terrains, l'acquisition de logements, la construction de logements ou la rénovation et la transformation d'un bâtiment existant.

La réalisation d'un projet peut s'étendre dès lors sur plusieurs années et peut incorporer de multiples étapes.

Un même projet peut en outre donner lieu à plusieurs conventions relatives aux Aides à la pierre et ceci à différents moments du projet. Par exemple, un promoteur peut se voir

accorder à un moment donné une subvention pour l'acquisition de terrain et, à un autre moment, une subvention pour la viabilisation du terrain et ensuite pour la réalisation des infrastructures. Finalement, la réalisation des logements peut s'étaler sur plusieurs étapes et se voir conventionnée par lot de construction.

Le graphique ci-dessous illustre le déroulement simplifié d'un projet et fournit une estimation de l'horizon temporel requis pour les différentes phases du projet. En pratique, les projets ont leurs spécificités et ne suivent pas forcément un déroulement prédéfini.



Les différentes phases d'un projet sont les suivantes:

1. Réserve foncière – Au sens large, il s'agit de terrains acquis par les promoteurs publics et faisant l'objet d'une participation étatique. Ces terrains sont parfois hors du périmètre de construction et constituent alors des réserves foncières à long terme. Il a été estimé que la phase «réserve foncière» peut prendre entre 10 et 15 ans, et même plus, avant qu'un projet de réalisation de logements abordables n'y voie le jour.
2. Planification PAP – La planification pour l'élaboration et l'approbation d'un Plan d'Aménagement Particulier (PAP) peut prendre entre 24 mois et 7 ans, selon les complexités techniques, topographiques, environnementales et autres qui nécessitent souvent des études et mesures supplémentaires.
3. Préparation du projet par le biais d'un Avant-Projet Sommaire (APS) et ensuite d'un Avant-Projet Détaillé (APD) - Il n'est possible de conclure une convention pour la réalisation de logements subventionnés que lorsque le promoteur dispose d'un APD. En cas de PAP et selon l'envergure du projet, il est à noter qu'un APS/APD pour les infrastructures est réalisé à part. L'on estime que la planification APS/APD, pour les infrastructures et les logements, peut durer jusqu'à environ 1 année.
4. Réalisation infrastructures – La phase de construction des infrastructures peut prendre de 2 à 3 ans en fonction de l'envergure du projet. Cette phase peut être précédée par un assainissement ou une dépollution du site en question.
5. Réalisation logements – Cette phase peut durer entre 2 et 4 ans en fonction de l'envergure du projet.
6. Livraison logements – Le projet est achevé et les logements abordables sont mis sur le marché. Ensuite, le promoteur réalise le décompte final et les conventions relatives au projet sont financièrement clôturées. Finalement, le projet est retiré de l'inventaire du Fonds spécial.
7. Contrôle clauses de la convention – Les projets plus anciens ont fait l'objet d'une convention portant sur une durée de 20 ans. Depuis l'été 2019, la durée des conventions a été portée à 40 ans, afin de garantir que les logements subventionnés restent soumis aux conditions d'abordabilité au moins sur cette période. Les logements réalisés par les promoteurs publics (Fonds du Logement, SNHBM, Communes) resteront abordables au-delà de cet horizon de 40 ans.

10.5. Projets de l'inventaire et projets en perspective

À côté du cheminement spécifique d'un projet de logements, il est important de distinguer les projets qui sont :

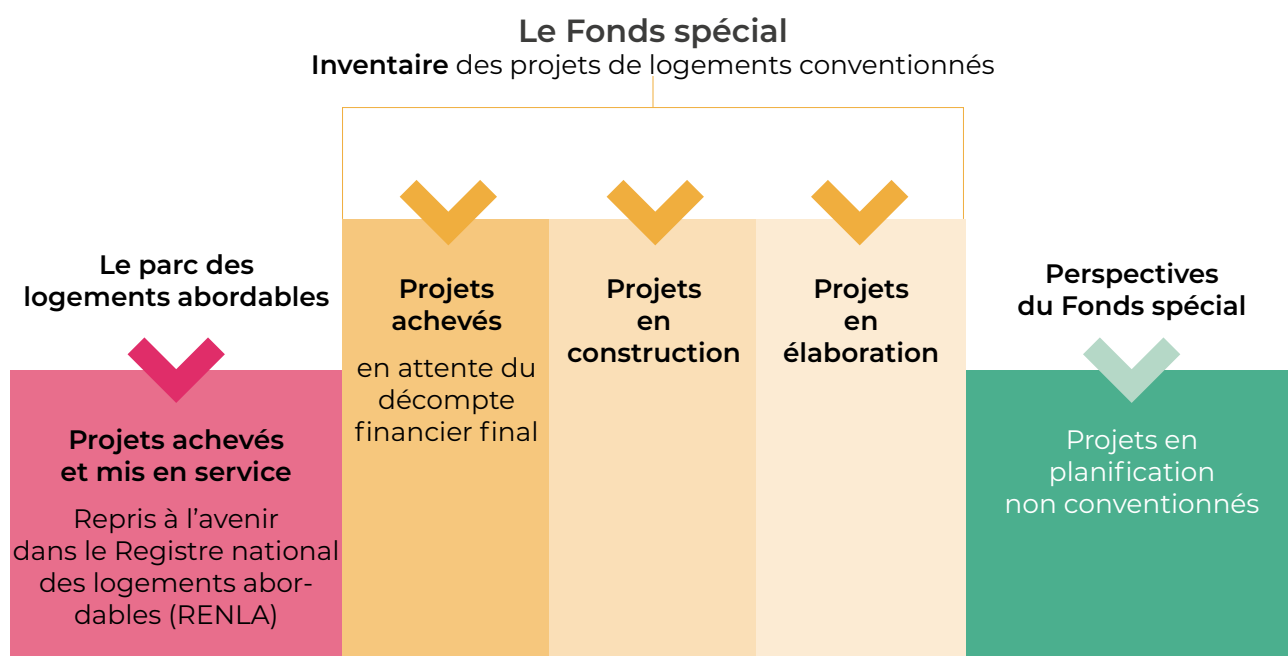
- › répertoriés dans l'inventaire du Fonds spécial à un moment donné,
- › clôturés et donc retirés de l'inventaire du Fonds spécial,
- › en planification, c'est-à-dire des projets en perspective.

Ainsi, les projets en planification ou en perspective n'apparaissent pas encore dans l'inventaire du Fonds spécial parce qu'ils ne sont pas suffisamment avancés pour qu'une convention puisse être conclue entre l'État et le promoteur social. Ces projets seront relatés dans le chapitre 5 du présent rapport.

L'inventaire du Fonds spécial ne comprend dès lors que les projets qui font l'objet d'une Aide à la pierre arrêtée dans une convention. Ces projets peuvent alors être :

- › en cours d'élaboration, c'est-à-dire que le démarrage des travaux est imminent,
- › en construction ou en rénovation, ou
- › achevés, mais en attente de la clôture financière finale.

Une fois clôturés et le décompte final remis par le promoteur social au ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire, les projets sont retirés de l'inventaire du Fonds spécial pour figurer à terme sur le Registre national des logements abordables prévu dans la loi modifiée du 7 août 2023 relative au logement abordable.



10.6. Affectation des logements abordables

Les logements qui font l'objet des Aides à la pierre sont affectés à une finalité définie dans la convention entre le promoteur et le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire.

Les affectations possibles sont les suivantes :

1. Logements en location abordable

Ce terme général couvre les logements locatifs subventionnés tels que définis par la loi modifiée du 7 août 2023 relative au logement abordable. Les logements en location abordable comprennent plusieurs catégories dont notamment :

- a. Logements tous public
- b. Logements dédiés, qui comprennent les catégories suivantes
 - Les logements dédiés aux demandeurs de protection internationale, aux réfugiés et personnes pouvant bénéficier de la protection subsidiaire ;
 - Les logements dédiés aux étudiants ;
 - Les logements dédiés aux personnes bénéficiant d'un accompagnement social rapproché. Est un logement dédié aux personnes bénéficiant d'un accompagnement rapproché un logement, dont le locataire ou un membre de la communauté domestique du locataire bénéficie de la part du bailleur social d'un suivi individuel rapproché allant au-delà des missions du bailleur social au sens de la présente loi ;
 - Les logements dédiés aux jeunes. Est un jeune, une personne qui a moins de 26 ans au moment de l'attribution du logement ;

- Les logements dédiés aux personnes âgées de soixante ans ou plus. Ces logements sont dédiés aux personnes vivant seules ou en couple. Au moment de l'attribution du logement au moins un membre de la communauté domestique a au moins 60 ans ;
- Les logements dédiés aux membres d'une société coopérative agissant en tant que promoteur social ;
- Les logements dédiés aux salariés du promoteur social ou de son mandataire ;
- Les logements dédiés dits de réserve. Est un logement de réserve un logement accueillant momentanément des locataires exposés à une situation de détresse extrême ne tolérant aucun délai à l'attribution d'un logement.

2. Logements en vente abordable

Ces logements subventionnés sont vendus à des communautés domestiques dont les moyens financiers ne dépassent pas un certain niveau, justifiant la perception de la prime de construction du ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire. Les biens vendus dans ce cadre sont soumis à un bail emphytéotique et à un droit de rachat au bénéfice du promoteur public pour une durée de 99 ans et dont le prix de rachat est déterminé par une clause conventionnelle. Conformément aux dispositions légales, un projet de logements destiné à la vente doit comprendre au moins 60 % de logements en vente abordable subventionnée.

3. Logements en vente à coût modéré

Ces logements ne sont pas subventionnés et sont vendus uniquement par les promoteurs publics à des communautés domestiques dont les moyens financiers sont tels qu'ils dépassent le niveau justifiant la perception de la prime de construction, tout en respectant néanmoins un plafond de revenu supplémentaire défini par le promoteur public. Les biens vendus dans ce cadre sont également soumis à un bail emphytéotique et à un droit de préemption conventionnel au bénéfice du promoteur public. Conformément aux dispositions légales, un projet ne peut pas comprendre plus de 40 % de logements en vente à coût modéré. Le foncier de ces logements bénéficie d'une participation financière à raison de 50 % dans le chef des promoteurs publics. Les frais de viabilisation et d'études seront à charge des acquéreurs.

Les logements en vente abordable et en vente à coût modéré sont soumis aux mêmes conditions de la cession du terrain par voie d'emphytéose contre paiement d'une redevance annuelle et d'un droit de rachat.

